

GUERRE DES TEXTILES ANGLAIS

Violentes émeutes à Rio

Vargas, président du Brésil, s'est suicidé

Rio de Janeiro, 25. (PAF) — Chassé du pouvoir par les chefs militaires brésiliens, le président Getulio Vargas s'est suicidé hier, d'un coup de pistolet en plein cœur.

"A ceux qui croyaient m'avoir battu", a déclaré le président Vargas dans une lettre d'adieu, "je réponds par une victoire. J'étais l'esclave du peuple; je me libère aujourd'hui pour la vie éternelle".

Le chef du gouvernement brésilien, qui avait 71 ans, affirme en outre que les "forces et les intérêts de ses adversaires s'étaient ligués contre le peuple et contre lui". Le président Vargas dénonce à la fois des influences internationales et des mouvements brésiliens, principalement dans le secteur économique. Il ne nomme toutefois personne.

Cité du Vatican (PAF) — L'Observateur Roman, journal publié au Vatican, du 25 août, a fait état de la nouvelle du suicide de Getulio Vargas avec consternation.

"Ce triste événement, ajoute le journal, ne peut que blesser profondément la conscience du monde, comme il a blesé l'âme de cette grande nation catholique (qu'est le Brésil)".

João Café Filho, vice-président du gouvernement (élu avec Vargas en 1950, assume la présidence, conformément à la constitution.

Le nouveau chef du gouvernement a nommé le général Eduardo Gomes à la direction du ministère de l'air, en remplacement de M. Epaminondas Dos Santos. Le général Gomes était l'un des leaders du mouvement anti-Vargas.

Les émeutes
L'agence de presse "Meridional" annonce par ailleurs, dans une dépêche datée de Belo-Horizonte (dans la partie orientale du Brésil), qu'un groupe de manifestants dirigé par le leader communiste Roberto Costa ont attaqué et retourné de fond en comble le consulat des Etats-Unis dans cette ville.

Un détachement de 200 militaires armés de mitrailleuses a été chargé d'assurer la protection de l'ambassade américaine de Rio de Janeiro. La police conserve d'ailleurs la complète maîtrise de la situation, en dépit des manifestations qui ont eu lieu aux abords des journaux anti-Vargas.

Le journaliste Lacerda
Mécontents des événements qui ont suivi la tentative d'assassinat du journaliste Carlos Lacerda (au cours de laquelle un officier d'aviation a été tué), Lacerda a écrit (Suite à la page 8)

Réponse à la Chine

Les Etats-Unis auraient raison de défendre Formose (Dulles)

Washington, (PAF) — Le secrétaire américain, John Foster Dulles, a soutenu aujourd'hui que les Etats-Unis devraient défendre Formose contre toute attaque communiste.

Dulles a dit au cours d'une conférence de presse qu'il appartient aux autorités militaires américaines de décider quelles îles, en plus de Formose, elles veulent défendre en vertu de la nouvelle stratégie destinée à renforcer la défense nationale.

Dulles a fait cette déclaration au moment où Pékin parle de "libérer" l'île de Formose, siège du gouvernement nationaliste chinois dirigé par Tchang Kai-shek. Les autorités américaines n'ont pas accordé grand intérêt jusqu'ici aux discours de Pékin à ce sujet.

Dulles a déclaré que la 7e Flotte fait remarquer que Tchang dé- tait un certain nombre d'autres îles et que leur défense serait si intimement liée à celle de Formose qu'elle justifierait l'intervention militaire également.

Injonction des instituteurs de Montréal
En réponse aux questions des journalistes, Dulles a fait les révélations suivantes:
1—Il projette de partir mardi prochain en vue d'aller représenter les Etats-Unis à la conférence de l'Alliance du Sud-Est asiatique à Manille. Il a également l'intention de conférer avec les chefs des Philippines au sujet de la défense de ces îles. Il se peut qu'il fasse un bref arrêt au Japon et à Formose sur son chemin de retour.

2—Des projets d'améliorations économiques pour les pays du Sud-Est asiatique seront étudiés au cours de la conférence de Manille, dont l'inauguration est fixée au 6 septembre.

Le secrétaire d'Etat a refusé de fournir des précisions à ce sujet. Il s'est contenté de dire que deux traités — l'un concernant les questions militaires, l'autre, les questions économiques — pourront probablement être adoptés afin de pouvoir rallier les pays qui ne voudront pas d'une alliance militaire.

La Commission peut répondre
La Commission peut répondre à la question de l'injonction, mais sous forme d'un bref de prohibition.

L'Alliance a perdu sa reconnaissance syndicale à la suite d'une décision de 2.000 professeurs d'une école de 1949. La décision de la Commission a provoqué une bataille légale, et, en 1953, la Cour suprême du Canada a décidé que la décision était illégale.

La Commission des relations ouvrières a porté la cause au Conseil privé de Londres, qui a décidé que la cause ne tombait plus sous sa juridiction, parce que la loi des relations ouvrières de la province de Québec avait été modifiée depuis la décertification de 1949.

Au cours de la session de 1954, la législature de Québec a ajouté une clause à effet rétroactif, stipulant que tout syndicat d'employés des services publics faisant la grève ou menaçant de la faire perd automatiquement son certificat de reconnaissance syndicale.

Dans le bref, l'Alliance accuse la Commission des relations ouvrières d'avoir arbitrairement fusionné les deux syndicats certifiés, malgré les protestations du syndicat de langue anglaise.

La Commission a agi ainsi, dans l'Alliance, pour que les deux groupes représentent la majorité des instituteurs, car cette condition est nécessaire à la certification.

Communisme interdit par Eisenhower

Denver, Colorado (PAF) — Le président Eisenhower a paraphé hier la loi relative à l'interdiction du parti communiste aux Etats-Unis. Cette mesure, a-t-il déclaré, illustre la détermination américaine de lutter contre toutes les conspirations visant "à renverser par la force l'ensemble de nos institutions gouvernementales".

Le paragraphe présidentiel autorisait du même coup l'entrée en vigueur des clauses relatives à la dissolution des syndicats à tendance communiste.
Le projet de loi relatif à l'interdiction du parti communiste n'avait pas été déposé au Congrès par le gouvernement, qui, au surplus, n'a pas caché le fait qu'une mesure de cette nature enverrait presque automatiquement les communistes dans la clandestinité.



La duchesse de Kent est accompagnée ici à gauche du t. h. Vincent Massey, gouverneur général, et de M. Edmond Joly; à droite, de Mme Alain Joly et de la princesse Alexandra.

A la Seigneurie Joly avec la duchesse de Kent et Alexandra

(Par Guy Fournier)

Leclercville (Special) — Les représentants du journal ont causé toute une sensation, hier après-midi, à la Seigneurie Joly, située à environ 2 milles et demi du nord-ouest de Lotbinière, une petite municipalité construite sur les rives du Saint-Laurent en face de Deschambault.

La suite imposante de la duchesse de Kent et de la princesse Alexandra, les deux visiteuses royales qui sejourneront à Québec pour quelques heures encore, n'attendait pas pareille visite et le dîner avait tout les attributs de la plus stricte intimité. Dans le comté de Lotbinière, on ne semblait même pas se douter de la présence des visiteurs de sang royal. Quelques enfants qui ont vu passer en trombe le cortège de limousines noires égayées de l'écusson royal et de petits drapeaux à l'avant n'y ont rien vu d'insolite et le domaine du seigneur Joly n'en a pas perdu pour tout ça sa sérénité imposante.

Perdue sur la pointe qui coupe le fleuve dans des ar- bres majestueux, la résidence du seigneur Joly n'a guère changé depuis 1820. Sur les longues pen- tes de gazon qui s'allongent jus- qu'au fleuve, la princesse Alexandra, entourée de Lady Ra- chel Davidson et de Lady Molra Hamilton, les deux dames d'hon- neur des visiteuses, a causé quel- ques minutes avec M. Edmond Jo- ly, employé du ministère des Af- faires extérieures à Ottawa, et fils de M. Alain Joly, seigneur actuel du domaine.

Passage merveilleux
La jeune princesse, toute simple dans une robe jaune clair, a admi- rée longuement le fleuve qui se dé- coule autour de la pointe, décou- vrant des rochers à l'allure pares- seuse qui font le dos rond par ci par là au-dessus des eaux vertes.

Agée de 17 ans, Alexandra a la démarche légère et l'air gai de toutes les filles de son âge. Elle s'est penchée un moment pour ti- rer un brin de foin qu'elle a cassé entre ses doigts et est revenue vers la seigneurie où l'attendaient le cortège royal qui ne peut se per- mettre de retarder l'heure minu- te auquel on l'a attendu.

La duchesse, qui a presque l'air aussi jeune que sa fille, n'a mis le pied dehors que pour réintégrer dans une robe jaune de marque Cadil- le longuement le fleuve qui se dé-



La princesse Alexandra, au centre en robe jaune clair, se promène allègrement sur la terrasse de la Seigneurie



La duchesse de Kent regarde ici l'appareil photo- graphique pendant que le gouverneur général serre la main de Mme Joly sous les yeux de la princesse et de M. Edmond Joly.



La duchesse de Kent, au centre en robe jaune clair, est entourée des dames d'honneur, de l'épouse de M. Lionel Massey et de M. Edmond Joly. (Photos Le Nouvelliste)

L'industrie du Canada gravement menacée

Ottawa, (P.C.) — Les fabricants de textiles britanniques ont laissé entendre hier que des représailles pourraient être adoptées à l'endroit des exportateurs canadiens si le gouvernement fédéral augmente les barrières tarifaires en vigueur sur les lainages britanniques. Telle est du moins l'impression qui ressort des premiers échanges de vues formelles devant la Commission des Tarifs sur le problème des textiles. La Commission, on le sait, a été chargée par le gouvernement fédéral de préparer un mémoire qui sera utilisé par les délégués canadiens à la conférence internationale tarifaire de l'année prochaine. Le rapport de la Commission sera publié à l'issue des séances publiques qui débutent le 28 septembre.

Entre-temps, les représentants commerciaux en vigueur en Grande-Bretagne, ou, plus encore, notent qu'une augmentation des barrières tarifaires canadiennes vellerait restrictions, auquel cas aurait la double conséquence de diminuer les revenus-dollars de la mesure de conquérir le marché Grande-Bretagne et d'augmenter le prix de vente. Pour cette raison, la Fédération canadienne de l'Agriculture, par la rai a tout intérêt à rejeter les exigences des fabricants canadiens et par d'autres organismes agri- coles.

De son côté, l'industrie canadienne, qui enregistre toujours un ralentissement marqué, réaffirme qu'une augmentation des barrières tarifaires sur les textiles bri- tanniques mettrait un terme à l'abolition graduelle des restric- (Suite à la page 8)

La communauté de défense

Mendès-France ne risquera pas la vie de son gouvernement

Paris (Reuter F.) — Le président du Conseil des ministres fran- çais, M. Pierre Mendès-France, a annoncé hier soir qu'il ne jouera pas la vie de son gouvernement sur la ratification par le Parlement du traité d'armes européennes.

A l'issue d'une réunion tardive du cabinet, il a déclaré aux jour- nalistes que son gouvernement avait décidé de ne pas demander un vote de confiance quand la ratification de la Communauté Euro- péenne de Défense viendra, samedi, devant le parlement.

En pratique, cela veut dire que pendant la séance de cabinet, M. Mendès-France demandera à plusieurs ministres avaient menacé l'Assemblée nationale de se pro- de démissionner, mais ils ont an- noncé sur le traité, mais ne re- cepté de demeurer au sein du gou- vernement quand M. Mendès- France eut consenti à adopter une position neutre dans le débat sur l'armée européenne.

Longue discussion
Le président du Conseil a déclai- ré à ses ministres qu'il restait, drait son rôle, devant le Parle- ment, à un exposé complet sur la conférence de Bruxelles et les autres entretiens qui ont eu lieu par la suite à l'échelon suprême.

Il a ensuite déclaré aux jour- nalistes que son gouvernement s'opposera à toute motion qui se- rait présentée à l'Assemblée pour différer la décision.

Il a dit que l'Assemblée ouvri- rait le débat sur un rapport de la commission des Affaires étran- gères, lequel recommanderait le re- jet du traité.

Il a dit que l'Assemblée ouvri- rait le débat sur un rapport de la commission des Affaires étran- gères, lequel recommanderait le re- jet du traité.

Les travailleurs canadiens, a- joute M. Picard, syndiqués en plus grand nombre que jamais aupara- vant et plus au courant des faits, veulent de la sécurité et de la li- berté. Ils ne sont pas prêts à échan- ger l'une pour l'autre.

M. Picard a déclaré que les or- ganisations syndicales de travail- leurs ont réclamé des gouverne- ments la mise en pratique d'une politique de plein emploi reliée à un niveau de vie suffisamment éle- vé pour assurer aux travailleurs et à leurs familles une vie normale, affranchie du besoin et de la crainte du lendemain.

Le président de la CTCC a fait allusion aux moyens que le gouver- nement étudie "par routine admi- nistrative et sans résultats appré- ciables" afin de réduire au mini- mum le chômage saisonnier. "Mais- a-t-il ajouté, on ne paraît pas se rendre suffisamment compte que le chômage permanent s'aggrave et que, de plus, le nombre s'augmente continuellement de ceux et celles qui ne travaillent qu'environ la moitié de la semaine régulière de travail".

Au cours de la dernière guerre mondiale, a ajouté M. Picard, on élaborait déjà une politique de plein emploi et l'on donnait aux travailleurs "l'assurance qu'une telle politique pourrait être mise en pratique".
"Maintenant que le calme est re-

Défilés de la fête du Travail assombris par l'insécurité

Montréal, 25. (P.C.F.) — M. Ge- ven, on se contente de s'en rap- porter à des statistiques incom- plètes pour conclure froidement que le Canada, qui groupe 99- 000 membres, a déclaré aujourd'hui que les défilés de la Fête du Tra- vail seront cette année "suivis par le spectre du chômage".

Dans son message annuel à l'oc- casion de la Fête du Travail, M. Pi- card a noté que les revendications coutumières seront assombrées par les graves soucis de ceux qui dé- sirent travailler, mais ne peuvent trouver un emploi, et par l'inquié- tude de ceux qui travaillent, mais craignent d'être mis à pied d'une paye à l'autre.

A l'occasion de la visite of- ficielle de l'Exposition ré- gionale par les autorités civiles aujourd'hui, nos bu- reaux fermeront à midi, pour permettre à notre personnel de s'associer à ces manifestations.

Nos abonnés et clients sont priés d'en prendre bonne note.

AUJOURD'HUI

Années classées	16-17
Bandes comiques	17
Bourses	17
Circulation maritime	17
Dénrées	17
Editoriale	4
Féminine	10
Feuille on	9
Nécrologes	17
Polichinelle	8
Shawinigan, Grand Mère	4-7
La Tuque, St-Tite	12-13
Sports	12-13
Théâtre	9

Notre bulletin météorologique

On prévoit que la chaleur continuera à régner aujourd'hui sur l'ensemble de nos régions. Risques d'orages isolés sur le fin de l'après-midi.

Régions de Montréal, de l'Outaouais, de Québec, des Cantons de l'Est, des Laurentides, de la Mauricie, du Lac St-Jean, de Chicoutimi et de Saguenay:

Ensemble avec quelques périodes nuageuses. Vents de l'ouest de 15 milles à l'heure. Il continuera de faire très chaud. Minimum à Montréal 48 et 53. Ottawa 45 et 55. Québec, Sherbrooke et St-Jas. 45 et 55. Le Témiscamingue, Chicoutimi et Saguenay 45 et 55.

Sommaire pour la journée: Générale ment ensoleillée. Il continuera de faire chaud.

Le soleil se montre enfin

Décidément, l'été tient bon à un mois de son terme. Hier on a connu une chaleur étonnante qui a fait danser le thermomètre à son plus haut sommet cette saison. Le point culminant a été enregistré à 5 h 15 après-midi et marquait 92 degrés F.

Après les journées froides et pluvieuses qu'on a connues depuis le début de la saison, il ne s'est trouvé personne pour roussir devant le soleil. Tout le monde a compris la leçon du plus grand des astres qui réservait son dernier mot pour la semaine de l'Exposition.

L'excès de chaleur a provoqué un assaut sur la plage de l'île St-Quentin. Il est vrai qu'il est pénible de voir fermée la piscine du coteau. En se promenant autour, on éprouve un vrai supplice de Tantale.

Aujourd'hui, on prévoit que le temps demeurera ensoleillé et très chaud. Se trouvera-t-il seulement cent justes pour se plaindre?

Monuments et Epitaphes
Venez voir nos prix avant d'acheter
HOUE & FRERE
484, Route Du Parc, Tel. 4-3055
CAP DE LA MADELEINE

POUR LE Retour à la classe



Faites NETTOYER leurs vêtements immédiatement

Avec le **ZORIC** procédé

Utilité uniquement par **De Luxe**

Nettoyeurs-Teinturiers

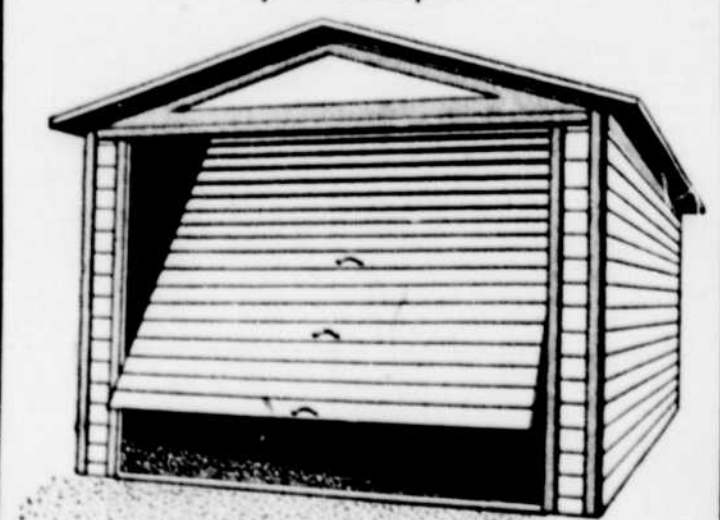
TEL. 5-1890
1015, rue Champflour

FAITES ISOLER VOTRE MAISON A LA LAINE MINERALE SOUFFLÉE

Travail exécuté par des techniciens experts, avec la machinerie la plus moderne au Canada. Estimes gratuites.

ISOLATION FEDERALE PROVINCIALE
Téléphone: 5-1198

GARAGE PORTATIF "ROYAL" préfabriqué



Utilisez le coupon ci-dessous et mallez-le à:

A. L. GONNEVILLE MFG.
CHARETTE, Co. St-Maurice, P.Q. - Tel. 23

Veuillez me faire parvenir pamphlets et renseignements concernant votre garage portatif "Royal".

Nom _____ Tel. _____
Adresse _____

Prêtres pour toujours



S. Exc. Mgr Emmanuel Mahathoma, un évêque oblat du Bas-Canada, a conféré hier l'ordination sacerdotale à trois nouveaux Prêtres Oblats dans la paroisse de St-Jean-Baptiste de St-Jas. Les nouveaux prêtres pour l'éternité sont les RR. PP. Jean-Guy Lemarier, fils de M. l'évêque et Mme Paul Lemarier du Cap-de-la-Madeleine; André Breaud, fils de M. et Mme Philippe Breaud, de St-Jas; et Jacques Roux, fils de M. et Mme Alfred Roux, de Victoriaville. (Photo: Le Nouvelliste)

Enfant broyé à mort sous les roues d'un camion

Anton Jonction (DNC) — Rejeau Hébert, 9 ans, enfant de M. Frank Hébert, cordonnier du village, et de Mme Hébert, a été broyé à mort sous un camion chargé de gravier, hier avant-midi, vers 10 h 30. La mort a été instantanée.

L'enfant se promenait à bicyclette. L'accident est arrivé à l'intersection de deux rues du village. On est à faire des travaux de gravillage dans le village, et le camion sur lequel s'est heurtée la bécane du bambin était chargé de sept tonnes de gravier. M. Lucien Auger, de Saint-Samuel-de-Horton, conduisait ce camion, propriété de M. Elot Poirier, de Saint-Samuel également.

La bécane a frappé l'avant du camion et le petit a roulé sous le camion. Les roues d'arrière lui ont passé sur le corps. Seule la tête ne portait pas de marque. Le conducteur du camion, un témoin oculaire, M. Real Morin, l'a établi, n'allait pas vite. Il a vainement appliqué les freins. Il s'est également porté au secours de la petite victime.

Mais la mort avait déjà fait son œuvre. M. le curé Antonio Morin a administré les derniers sacrements sous condition à la victime. M. le Dr A. Porter, de Saint-Léonard, n'a pu que constater la mort.

Les membres du jury, avant de rendre un verdict de mort accidentelle, ont entendu trois témoins, M. Real Morin, qui a vu l'accident, M. Lucien Auger, le conducteur du camion, et le Dr Porter, en plus du père de la victime, qui a identifié son enfant. Le Dr Maurice Rouleau, de Saint-Gregoire, a présidé l'enquête du coroner. Les membres du jury étaient: MM. Antoni Gagnon, Adrien de Courval, Patrick Trotter, Philippe St-Germain, Lucien Breaud et A. Rouleau.

Délégués au congrès de Halifax



Les délégués de la Chambre de Commerce de Trois-Rivières au congrès national des Chambres canadiennes seront M. Paul-Emile Beauchamp, président et Mlle Marguerite Bourassa, secrétaire. Ce congrès sera tenu à Halifax, les 4, 5, 6, 7 octobre prochains et aura comme thème "Le Canada et ses prochains vingt-cinq ans". Après le congrès proprement dit, les délégués pourront visiter le pays d'Évangéline, avec court arrêt à Grand Pré et Kentville; soit un voyage par autobus sur la rive-sud de la Nouvelle-Écosse pour prendre connaissance avec l'industrie du poisson; soit un voyage par avion à St-Jean, Terre-Neuve, avec arrêt à Sydney et retour direct à Montréal par avion.

S. St-Pierre sauvée de noyade hier

Drummondville (DNC) — La jeune Solange St-Pierre, 13 ans, fille de M. et Mme Henri St-Pierre, de Ville St-Joseph, a été sauvée de noyade hier après-midi par le gardien Gilles Pénin, de la plage Ste-Thérèse.

La fillette a glissé dans un trou après avoir été saisie de crampes musculaires. Elle allait se noyer lorsque ses compagnes ont demandé du secours. Le gardien G. Pénin s'est alors élancé à la nage pour ramener la jeune fille sur la plage et pratiquer la respiration artificielle durant quelques instants.

La jeune Solange a repris conscience, mais elle souffrait encore d'un choc nerveux assez violent pour nécessiter son transport à l'hôpital Ste-Croix. Elle y fut conduite dans l'automobile du chef de police Maurice Vincent, accouru sur les lieux de l'incident. La fillette a passé la nuit dernière à l'hôpital, où son état est satisfaisant.

Un citoyen de Champlain a été condamné hier à \$50 d'amende et aux frais de la cause ou, à défaut de paiement, à un mois de prison, pour avoir vendu des liqueurs alcooliques n'étant pas muni d'un permis à cette fin.

L'accusé a enregistré un plaidoyer de culpabilité devant son honneur le juge Léon Girard à l'accusation portée par l'inspecteur Jean-Paul Lapointe, de la Police des Liqueurs.

Me Jean DeCelles occupait en poursuite.

On jouera "le Rival" de Félix Leclerc

Nicolet (DNC) — Tous sont invités à la salle Ste-Elisabeth ce soir, le 25 août, à 8 h 30, ou sera représenté "Le Rival" de Félix Leclerc par un groupe d'étudiants.

Nouveau bureau de direction



Louiseville (Spécial) — Lors de la dernière réunion du club des hommes d'affaires de Louiseville, un nouveau bureau de direction a été élu. De gauche à droite, sur la photo on reconnaît M. Marc Paul, M. Rosaire Vachon, M. Paul Caron, M. Pierre Bureau, président, M. Tom Lucas et M. Alexandre Beland. M. David Dutilleul n'apparaît pas sur cette photo.

12,816 élèves ont des économies déposées aux Caisses Scolaires

(Par J.-J. St-Onge)

Cinquante-quatre Caisses Scolaires régies par l'Union Régionale des Caisses Populaires Desjardins des Trois-Rivières détiennent actuellement 67 pour cent des économies confiées au 90 Caisses Scolaires existantes dans les diocèses de Nicolet et de Trois-Rivières. C'est ce qui ressort du rapport présenté par M. R. Caron, gérant-adjoint de l'Union.

"Tenant compte du fait que la moitié de ces Caisses Scolaires ont été fondées ou réorganisées après le 1er novembre, déclare M. Caron, nous pouvons dire que l'effort de nos jeunes a été généreux. Les 12,816 élèves inscrits ont fait 129,539 dépôts depuis la réorganisation de leur caisse d'épargne. D'aucuns beaux résultats compensent amplement, il nous semble, les dépenses encourues et le travail additionnel que les gérants et employés des caisses ont dû fournir.

"Ce nouveau système permet aux jeunes de déposer régulièrement une fois par semaine, même durant les vacances. Il sera intéressant de savoir en septembre combien d'argent nos 12,000 épargnants et épargnantes auront économisé durant les vacances."

Un total de 910 écoles se sont inscrites dans les Caisses Scolaires, dont 260 dans les villes et villages et 650 dans les rangs. Ces écoles comptent 48,000 élèves dans les villes et 16,000 dans les campagnes, pour un total de 62,000 élèves. Il n'y a cependant que 90 Caisses Scolaires, dont 71 dans les villes et villages, avec 16,400 épargnants ayant économisé \$104,000, et 19 dans les campagnes, avec 100 épargnants ayant économisé \$200,00.

"Nous vous invitons à bien méditer toute la signification des chiffres ci-dessous, écrit M. Caron, gérant et président des Caisses Populaires, parce que nous nous démontrons un réel progrès sur l'an dernier (2 fois plus de caisses scolaires et 3 fois plus d'économies). Ils démontrent en même temps que le champ d'action est encore bien vaste.

"54 ou 75 pour cent des 71 caisses dans les villes et villages opèrent d'après le nouveau système préconisé par votre Union Régionale. Les gérants des 24 caisses populaires qui ont adopté le système nous disent en être très satisfaits. Il reste dans notre région 189 écoles dans les villes et villages qui n'ont pas de caisses scolaires. A qui appartient le devoir impérieux de faciliter à ces 46,000 jeunes la pratique de l'épargne?"

"Votre Union Régionale s'efforce de faire sa part pour vous aider. Actuellement, nous sommes à apporter quelques modifications au système existant afin qu'il soit d'application facile partout, même dans les écoles des rangs."

Les dépôts
De septembre 1953 au 18 juin 1954, un total de 129,539 dépôts dans les diverses écoles inscrites ont produit des économies de \$78,064.74. Au 1er septembre 1953, date de la réorganisation, le solde des épargnes s'établissait à \$38,924.45. Au cours de l'année, les montants retirés et les transferts se sont chiffrés à \$25,169.93 et le solde des élèves, au 18 juin 1954, était de \$90,376.84. En moins d'un an, l'épargne a donc plus que doublé.

Les Caisses Scolaires
Des 54 Caisses Scolaires mentionnées plus haut, la localité en abritant le plus grand nombre est Drummondville. Cette ville en compte 17 comparativement à 12 pour Trois-Rivières, 9 pour Shawinigan, 4 pour Victoriaville, 2 à Grand-Mère, 2 à St-Georges, 2 à Arthabaska, 1 à Princeville, 1 à Ste-Ursule, 1 à Nicolet, 1 au Cap-de-la-Madeleine, 1 à St-Narcisse et 1 à Louiseville.

La meilleure moyenne par déposant est enregistrée à St-Frédéric de Drummondville. Elle est de \$13.48. C'est là qu'on a le plus grand nombre de caisses, soit 7, le plus grand nombre de déposants avec 1,324 et la plus forte somme d'épargnes, soit \$17,862.30. Voici le détail enregistré pour les différentes caisses populaires de l'Union Régionale:

St-Frédéric de Drummondville: 7 caisses scolaires, 1,324 déposants, \$8,955.14 de solde au 1er septembre 1953, \$17,862.30 de solde au 30 juin 1954 et \$13.48 de moyenne par épargnant.

Grand-Mère: 2 caisses, 581 épargnants, \$1,174.76 de solde au 1er septembre 1953, \$2,349.52 de solde au 30 juin 1954 et \$4.03 de moyenne par épargnant.

St-Georges de Champlain: 2 caisses, 156 déposants, \$40.34 de solde au 1er septembre, \$1,026.81 au 30 juin pour une moyenne par épargnant de \$6.58.

St-Sacrement de Trois-Rivières: 2 caisses, 622 déposants, rien au 1er septembre, \$3,850.15 de solde au 30 juin avec une moyenne de \$6.19 par déposant.

St-Thérèse de Drummondville: 2 caisses, 551 déposants, \$597.06 de solde au 1er septembre, \$3,287.10 de solde au 30 juin avec une moyenne de \$5.96.

St-Ursule: une caisse, 64 déposants, rien en caisse au 1er septembre, \$432.56 au 30 juin et \$6.76 de moyenne par épargnant.

St-Joseph de Drummondville: 2 caisses, 726 déposants, rien en caisse au 1er septembre, \$4,857.99 au 30 juin pour une moyenne de \$6.69 par épargnant.

St-Jean-Baptiste de Drummondville: 3 caisses, 693 épargnants, rien en caisse le 1er septembre, \$5,543.22 le 30 juin et \$8.00 de moyenne par épargnant.

St-Cécile de Trois-Rivières: une caisse, 294 membres, rien en caisse le 1er septembre, \$2,226.07 au 30 juin et \$7.84 de moyenne par épargnant.

St-Philippe de Trois-Rivières: une caisse, 288 épargnants, \$1,463.12 de solde au 1er septembre, \$2,217.73 au 30 juin et \$7.70 de moyenne par épargnant.

St-Simon de Drummondville: 3 caisses, 724 épargnants, \$3,307.75 de solde au 1er septembre, \$5,216.86 de solde au 30 juin et \$7.21 de moyenne par épargnant.

Princville: une caisse, 111 épargnants, aucun dépôt au 1er septembre, \$787.30 au 30 juin et \$7.09 de moyenne par déposant.

Cité de Shawinigan: 2 caisses, 835 épargnants, \$4,906.88 de solde au 1er septembre, \$5,752.88 de solde au 30 juin et \$6.89 de moyenne par déposant.

St-Ursule: une caisse, 64 déposants, rien en caisse au 1er septembre, \$432.56 au 30 juin et \$6.76 de moyenne par épargnant.

Trois-Rivières: 4 caisses, 942 déposants, \$2,167.14 de solde au 1er septembre, \$5,459.30 au 30 juin et \$5.79 de moyenne.

Christ-Roi de Shawinigan: 2 caisses, 760 déposants, \$2,066.81 de solde au 1er septembre, \$4,237.34 au 30 juin et \$5.57 de moyenne.

Nicolet: une caisse, 92 épargnants, \$105.31 au 1er septembre, \$510.98 au 30 juin, moyenne de \$5.55 par épargnant.

St-Odilon (Cap-de-la-Madeleine): une caisse, 229 déposants, \$48.37 de solde au 1er septembre, \$1,136.87 de solde au 30 juin et une moyenne de \$4.96.

Victoriaville: 4 caisses, 1,283 épargnants, \$3,187.64 de solde au 1er septembre et \$6,269.71 au 30 juin de même qu'une moyenne de \$4.88 par déposant.

St-Narcisse: une caisse, 61 épargnants, rien en caisse au 1er septembre, \$295.41 de solde au 30 juin et \$4.84 de moyenne.

St-François d'Assise de Trois-Rivières: 2 caisses, 464 épargnants, \$248.72 de solde au 1er septembre, \$2,070.36 de solde au 30 juin et \$4.46 de moyenne.

St-Marguerite de Cortone: 2 caisses, 781 épargnants, \$2,040.90 de solde au 1er septembre, \$3,065.08 de solde au 30 juin et \$3.92 de moyenne. La moyenne générale par épargnant est de \$6.53.

Arthabaska: 2 caisses, 208 épargnants, rien en caisse au 1er septembre, \$879.70 au 30 juin et \$4.21 de moyenne.

Louiseville: une caisse, 148 épargnants, rien en caisse au 1er septembre, \$681.84 au 30 juin et \$4.61 de moyenne.

St-François d'Assise de Trois-Rivières: 2 caisses, 464 épargnants, \$248.72 de solde au 1er septembre, \$2,070.36 de solde au 30 juin et \$4.46 de moyenne.

St-Marguerite de Cortone: 2 caisses, 781 épargnants, \$2,040.90 de solde au 1er septembre, \$3,065.08 de solde au 30 juin et \$3.92 de moyenne. La moyenne générale par épargnant est de \$6.53.

Arthabaska: 2 caisses, 208 épargnants, rien en caisse au 1er septembre, \$879.70 au 30 juin et \$4.21 de moyenne.

Louiseville: une caisse, 148 épargnants, rien en caisse au 1er septembre, \$681.84 au 30 juin et \$4.61 de moyenne.

St-François d'Assise de Trois-Rivières: 2 caisses, 464 épargnants, \$248.72 de solde au 1er septembre, \$2,070.36 de solde au 30 juin et \$4.46 de moyenne.

St-Marguerite de Cortone: 2 caisses, 781 épargnants, \$2,040.90 de solde au 1er septembre, \$3,065.08 de solde au 30 juin et \$3.92 de moyenne. La moyenne générale par épargnant est de \$6.53.

Arthabaska: 2 caisses, 208 épargnants, rien en caisse au 1er septembre, \$879.70 au 30 juin et \$4.21 de moyenne.

Louiseville: une caisse, 148 épargnants, rien en caisse au 1er septembre, \$681.84 au 30 juin et \$4.61 de moyenne.

St-François d'Assise de Trois-Rivières: 2 caisses, 464 épargnants, \$248.72 de solde au 1er septembre, \$2,070.36 de solde au 30 juin et \$4.46 de moyenne.

St-Marguerite de Cortone: 2 caisses, 781 épargnants, \$2,040.90 de solde au 1er septembre, \$3,065.08 de solde au 30 juin et \$3.92 de moyenne. La moyenne générale par épargnant est de \$6.53.

Arthabaska: 2 caisses, 208 épargnants, rien en caisse au 1er septembre, \$879.70 au 30 juin et \$4.21 de moyenne.

Louiseville: une caisse, 148 épargnants, rien en caisse au 1er septembre, \$681.84 au 30 juin et \$4.61 de moyenne.

St-François d'Assise de Trois-Rivières: 2 caisses, 464 épargnants, \$248.72 de solde au 1er septembre, \$2,070.36 de solde au 30 juin et \$4.46 de moyenne.

St-Marguerite de Cortone: 2 caisses, 781 épargnants, \$2,040.90 de solde au 1er septembre, \$3,065.08 de solde au 30 juin et \$3.92 de moyenne. La moyenne générale par épargnant est de \$6.53.

Arthabaska: 2 caisses, 208 épargnants, rien en caisse au 1er septembre, \$879.70 au 30 juin et \$4.21 de moyenne.

Louiseville: une caisse, 148 épargnants, rien en caisse au 1er septembre, \$681.84 au 30 juin et \$4.61 de moyenne.

St-François d'Assise de Trois-Rivières: 2 caisses, 464 épargnants, \$248.72 de solde au 1er septembre, \$2,070.36 de solde au 30 juin et \$4.46 de moyenne.

St-Marguerite de Cortone: 2 caisses, 781 épargnants, \$2,040.90 de solde au 1er septembre, \$3,065.08 de solde au 30 juin et \$3.92 de moyenne. La moyenne générale par épargnant est de \$6.53.



GRAND assortiment de CAPES - ETOLES - JAQUETTES en fourrure (styles nouveaux)
J. Alb. Durand fourrures
1460, rue Notre-Dame Trois-Rivières

SINGER! SINGER!
Madame...
Projetez-vous d'acheter une machine à coudre?
SINGER possède un assortiment des plus complets.
• Machine à coudre PORTATIVE à partir de \$94.95
• Machine à coudre REGULIERE A BOBINE RONDE
• Machine à AIGUILLE OBLIQUE aux lignes modernes
• Machine ZIG-ZAG régulière
• Enfin la fameuse machine SINGER ZIG-ZAG AUTOMATIQUE
Pour une démonstration gratuite adressez-vous à votre
CENTRE de COUTURE SINGER
1396 Hart TROIS-RIVIERES Tel: 6-8133
525 De La Station SHAWINIGAN Tel: 2561

ATTENTION
Ce sera bientôt le retour à l'école pour vos enfants... et votre premier souci doit être de les voir bien chaussés... Voilà pourquoi vous y gagnerez en vous rendant à notre magasin le plus tôt possible avant la rentrée des classes et de choisir parmi notre magnifique assortiment des souliers confortables... des souliers de qualité et à très bas prix, pour vos enfants.

SOULIERS "SLATER" - "JACK & JILL" (par Savage) DE MEME QUE "PACKARD" ET AUTRES MARQUES DE SOULIERS POUR ENFANTS

Nous avons, en exclusivité, à Trois-Rivières, les magnifiques
SOULIERS Golden Pheasant POUR DAMES
Voyez la riche collection que nous avons en magasin.

Nous avons un choix complet de souliers
"HART" ET "SLATER" POUR HOMMES

Des souliers chics... confortables... de styles les plus récents... dans les couleurs les plus en vogue... quel que soit le genre de souliers que vous recherchez, vous le trouverez sûrement chez
ROBERT CARON
1380 Notre-Dame TROIS-RIVIERES Tél.: 6-2412

JEAN Banville
SPECIALISTE EN EQUIPEMENT DE BUREAU
VENTE - REPARATION - LOCATION
1406, NOTRE-DAME TEL: 5-4771

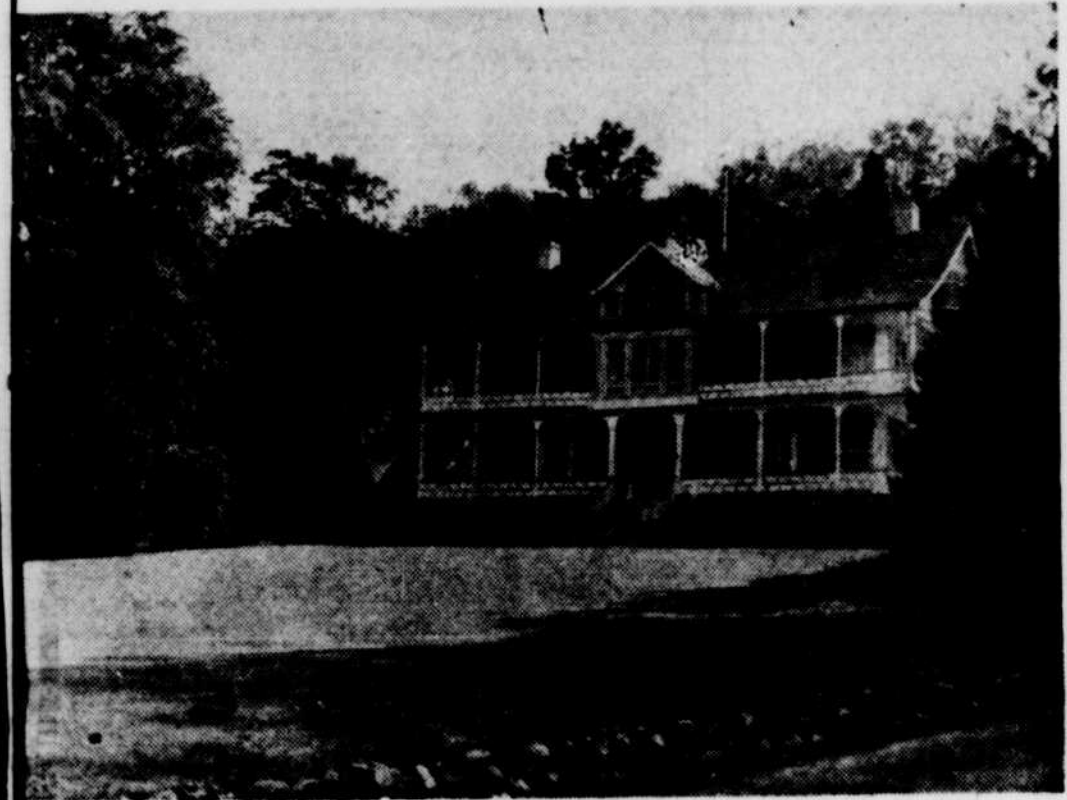
Louer une machine à écrire
\$5.00 par mois
au mois pour \$12.00

CADILLAC TAXI
Tel. 4-2454 Service Jour et Nuit
MARIAGE ET LONGUE DISTANCE

La duchesse dans la région



Le dîner est terminé à la Seigneurie des Joly et on retourne vers Québec. De gauche à droite, le th. Vincent Massey, la princesse Alexandra, Mme Alain Joly, M. Philip Hay, M. Edmond Joly, Mme Moira Hamilton, Mme Lionel Massey et M. Lionel Massey.



Perdue dans le paysage de la rive sud, sur la pointe du Platon, la Seigneurie Joly a l'allure d'un château et un peu froide des vieilles résidences féodales. Elle en a aussi un peu le mystère...

L'hommage au fondateur

Pierreville honorerà vendredi la mémoire du curé Maurault

Pierreville, (DNC) — Le dévouement d'une plaque de bronze à la mémoire du révérend messire Joseph-Anselme Maurault, curé-fondateur de Pierreville, marquera l'ouverture des manifestations du centenaire de Pierreville. Les manifestations se poursuivront samedi et dimanche.

Pierreville est au plus fort des préparatifs du centenaire. Il convenait de lancer les fêtes par un hommage à la mémoire du curé Maurault. Né à Kamouraska, en 1819, de Cyrille Maurault, capitaine de milice et marchand, et de Marie-Emilie Simard, M. Maurault étudia successivement au collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, puis au Séminaire de Québec. Il vint à Saint-François-du-Lac en 1841, pour y apprendre la langue abénaquise. Il l'apprentit en effet, et avec une facilité extraordinaire, si bien qu'après un mois d'étude il pouvait faire la prière et, au carême suivant, confesser les Abénaquis, jusque à la fin de l'année, il prêchait, et fort bien. Il rédigea un petit catéchisme, un recueil de prières et des cantiques. Il traduisait aussi des messes, des hymnes, des psaumes qu'en bon musicien il exérait les Indiens à chanter.

Outre ses talents linguistiques, musicaux et en plus d'être un missionnaire d'un zèle extraordinaire, l'abbé Maurault était un bâtisseur énergique et diligent. Rien n'arrêtait son enthousiasme et sa volonté. Depuis longtemps, il caressait le projet de construire une nouvelle église près de la réserve (Suite à la page 8)

Journée du premier ministre à la 49e exposition aujourd'hui

La 49e exposition régionale des Trois-Rivières est maintenant rendue à sa cinquième journée. Comme par le passé, le mercredi est la journée du premier ministre, l'honorable Maurice Duplessis, député des Trois-Rivières.

A cette occasion, les officiers de la Commission du Parc de l'Exposition accueilleront cet après-midi le premier ministre. A chaque année, l'honorable Duplessis tient à rehausser de sa présence cette exposition qui prend de plus en plus d'ampleur, chaque année. C'est maintenant une tradition qui remonte à plusieurs années et que l'on considère comme une fête civique.

Le premier ministre est attendu sur les terrains de l'exposition vers 4 heures. Toutefois, il n'y aura pas de parade. On ira chercher l'honorable Maurice Duplessis à sa demeure pour le conduire directement au bureau de la Commission de l'exposition, où la fanfare l'attendra pour signaler son arrivée.

La Commission M. Duplessis sera accueilli par tous les membres de la Commission dont le président, M. J.-Henri René de Cotret, les vice-présidents, M. Laurent Paradis et M. Arthur Roussseau, le secrétaire-administrateur H.-Paul Martin, MM. les commissaires Pierre-A. Gélinas, Amédée DesRuisseaux, Aimé Lefrançois, Armand Joubert, Louis Baribeau et Jules Montour, par les membres du conseil de ville avec Son Honneur le maire Léo Leblanc, en tête, et tous les invités.

Après la visite de l'exposition, les invités se dirigeront vers la Païstrie où un buffet sera servi en l'honneur du premier ministre et des exposants par la Commission de l'exposition.

Une foule considérable est attendue sur les terrains de l'exposition à l'occasion de la visite de M. Duplessis et en raison du fait que c'est aujourd'hui fête civique.

Programme

La journée a débuté par l'expertise de l'espèce bovine, classes Ayrshire et Canadienne. On a aussi terminé les classes commencent, hier. A deux heures, à la piste de courses, a lieu un programme de courses sous harnais devant la grande estrade. L'attraction spéciale sera le Derby Trot Laviolette pour une bourse de \$2000 et des trophées Melchers et Commission du Parc de l'Exposition.



L'hon. Maurice Duplessis

Début du dragage à Sainte-Angele

Deux bateaux de chatie sont arrivés hier soir devant le quai de Sainte-Angele de Laval pour y effectuer des travaux de dragage. La "Bruselle XXXX" et le remorqueur "Glen Valley" dragueront le fleuve à cet endroit ces jours-ci afin de permettre aux bateaux passeurs d'évoluer plus facilement autour du quai et d'approcher aussi avec un risque moindre de s'enliser.

Les travaux de dragage ont commencé aussitôt ce matin et se prolongeront durant quelques jours.

4,500 dépliant touristiques seront distribués au Canada et aux E.-Un's

La Chambre de Commerce de Trois-Rivières fera parvenir aux différents agences de tourisme du Canada et des Etats-Unis 4,500 exemplaires du nouveau dépliant touristique que l'imprimerie Fernand Dion, de Montréal, vient de faire parvenir à Trois-Rivières.

5,000 copies du dépliant ont déjà été remises aux RR. PP. Oblats du Cap-de-la-Madeleine vers la fin du congrès marial et 1,000 autres ont été octroyées au bureau de tourisme dirigé par la Chambre de Commerce du Cap, rue St-Laurent. La Chambre de Commerce de Trois-Rivières, en a distribué à date environ 1,000 exemplaires.

Comme complément à ce feuillet, l'imprimerie Dion vient de laisser savoir au secrétariat dirigé par Mlle Marguerite Bourassa qu'elle allait faire parvenir, à titre gracieux, 25,000 copies de la liste des annonceurs qui ont contribué à l'impression du dépliant. Cette liste sera imprimée sur papier bristol. Elle sera insérée dans le dépliant aussitôt qu'elle arrivera à Trois-Rivières, vendredi prochain.

Le dépliant touristique, publié à 30,000 exemplaires, renferme les principales rues de Trois-Rivières et du Cap-de-la-Madeleine en même temps qu'il désigne l'emplacement de quelques-uns de nos édifices publics. Le feuillet comprend également une douzaine de photographies illustrant le monastère des Ursulines, le monument du Flambeau, le séminaire St-Joseph, la St-Maurice Paper (Cap), le sanctuaire national de Notre-Dame du Cap, le parc de l'Etang du Moulin (Cap), la piscine du parc de l'Exposition, la St-Lawrence Paper, une vue aérienne de Trois-Rivières, le calvaire du sanctuaire (Cap), la tour du troisième centenaire (Cap) et l'usine de l'Aluminium Roling (Cap). Le fascicule fait encore mention de quelques autres historiettes sur nos deux villes, en même temps que leurs occupations, leurs ressources sportives, etc.

La télévision en cause?

Le Séminaire supprimera dès le mois prochain l'externat complet

Pour favoriser les études et enrayer les distractions sans cesse grandissantes de la vie moderne dont la télévision n'est peut-être pas un agent très éloigné, le Séminaire St-Joseph supprimera dès septembre l'externat complet tel que les anciens l'avaient toujours connu.

En effet, les étudiants de notre ville qui fréquentent en externe, au nombre de 207, cette noble académie du savoir feront désormais l'externat obligatoire au collège. Ils auront ainsi le régime des quarts-de-pension, puisqu'ils pourront passer leurs jours de congé chez eux, formant alors le nouveau groupe des externes.

Quatre éléments

Au Séminaire St-Joseph, il y aura cette année quatre classes d'éléments latins, dont une spéciale pour élèves particulièrement doués qui leur permettra d'abréger leur cours d'un an. Ces élèves pourront faire la classe de méthode l'année suivante si les premiers résultats sont satisfaisants.

Pour la première fois aussi, deux professeurs laïques enseigneront au Séminaire. MM. Georges Lemire et Emilien Girard, de notre ville, dispenseront l'enseignement des matières secondaires.

Un nouveau préfet des études a été adjoint à M. l'abbé Ovide Gagnon qui cumulait cette fonction avec celle de desservant à la mission Ste-Thérèse dont l'importance démographique s'accroît sans cesse. (Suite à la page 8)

Rien de nouveau au sujet du pont

M. Olivier Desjardins, ingénieur en chef du ministère des Travaux publics à Québec a déclaré hier qu'il n'est pas question, pour le moment, que la deuxième section du pont soit de nouveau fermée à la circulation. Il n'y a rien de nouveau, non plus, quant au projet de reconstruction de cette section du pont.

M. Desjardins a dit que tout va bien pour le moment et qu'on n'a qu'à attendre d'autres instructions.

De l'imprévu!



Il se produit toujours de l'imprévu dans une exposition aussi considérable que celle qui se déroule présentement sur les terrains du parc de l'Exposition. C'est bien ce qui s'est produit, il y a deux jours, lorsqu'une vache Ayrshire appartenant à M. Azélias Laval, de la ferme Bayonne de Berthierville, a mis bas un tout petit veau plein de santé et déjà fort alerte. Ci-dessus, nous voyons la femelle qui surveille du coin de l'oeil sa progéniture qui subissait pour la première fois une séance photographique. (Photo: Le Nouvelliste)

Six mois de prison pour tentative de vol

Un adolescent de 17 ans, dont les parents sont domiciliés à Grand-Mère, a été condamné à six mois de prison après avoir été reconnu coupable d'une tentative de vol de camion dans la nuit du 17 au 18 août.

Le jeune homme a été condamné par son honneur le juge Léon Girard, de la Cour des Sessions de la Paix, qui l'a formellement averti qu'il ne pourra s'attendre à aucune clémence, à l'avenir, étant donné qu'il en était à sa deuxième condamnation pour offense de genre.

Le camion, un Chevrolet 1940, avait été prêt, à Benoit Houle par M. Léo Tardif, propriétaire du garage Tardif, de Shawinigan. M. Houle laisse le véhicule sur la rue St-Joseph, à Shawinigan. (Suite à la page 8)

5% Billets garantis
Echéance 1964
ACADIA ACCEPTANCE CORPORATION
934, rue Notre-Dame

PLATRIERS
Nous avons toujours en magasin nos meilleurs prix:
Lattes de gypse
Lattes métalliques
Coins d'enduits
Fers U (châssis)
Broches d'attache
Plâtre - Chaux
Fournitures de plâtriers
Aggrégats pour plâtre
Zonolite - Stuc

LORANGER & MOLESWORTH
MATERIAUX DE CONSTRUCTION
DE SERVICES MUNICIPAUX
TROIS-RIVIERES QUE.
Gros et détail
Telephone: 4-4693
1097, RUE ST-ROCH

ON DEMANDE CAISSIERE
BILINGUE
avec expérience
Inutile de se présenter si non qualifiée
CHARLES TARDIF
BOUCHER
3097, Boul Des Forges

Une date à retenir

Le Nouvelliste tiendra demain sa 1ère journée des correspondants

La journée de demain marquera une nouvelle étape dans l'évolution du Nouvelliste comme quotidien régional. Le Nouvelliste offrira, en effet, à ses correspondants régionaux sa première journée des correspondants.

Le Nouvelliste a toujours eu des correspondants. Mais le service des correspondants est devenu une entité distincte au printemps et un titulaire a alors été nommé pour assurer la direction des quelque 80 correspondants qui "couvrent" Le Nouvelliste dans toute la région.

La direction du journal tient sa journée des correspondants cette semaine de façon à fournir à ceux-ci l'occasion d'assister du même coup à la 49e exposition régionale des Trois-Rivières. En effet, une fois les séances d'étude terminées, les correspondants iront visiter l'exposition et assisteront le soir au grand spectacle qui a lieu au stade de baseball.

(Suite à la page 8)



A bord du St-Barnabé, les instruments de navigation réclament un soin quotidien. C'est à cela que s'appliquent les matelots Jean-Cuv Bernier, de Lévis et Benoit Bouchard, de Québec, sous l'oeil exercé du capitaine Rodolphe Ouellette, commandant du navire-école. De retour d'une croisière de 2,600 milles, le St-Barnabé a accosté à quelques heures avant de rejoindre son port d'attache, Rimouski. (Photo: Le Nouvelliste)



La grosse limousine de marque Cadillac qui transporte la duchesse de Kent. Le sergent d'état-major Gosselin, de la Gendarmerie royale, la garde efficacement. Le sergent Gosselin était autrefois à Trois-Rivières. (Photos Le Nouvelliste)

DEMANDE
Commis en Pharmacie
avec expérience
Donnez références et salaire désiré
Ecrire à Casier 5257
Le Nouvelliste Inc.

AUJOURD'HUI MERCREDI
Le 25 août 1954
LES PHARMACIES DE TROIS-RIVIERES
seront ouvertes de
8 h. a.m. à 12 h. 30 p.m.
et de
2 h. p.m. à 8 h. p.m.
Par le Secrétaire

Le Nouvelliste

FONDEUR EN 1920

Journal quotidien publié aux Trois-Rivières par Le Nouvelliste Inc.

500, RUE SAINT-GEORGES

Telephone Echange 3118 — Numéro 62561

RAYMOND DUBÉ, Directeur-Gérant

Le Canadian Press est seule autorisée à faire emploi pour

l'impression de toutes dépêches attribuées à la Canadian

Press, à l'Associated Press ou à l'Agence Reuters, ainsi que

de toutes informations locales que le Nouvelliste publie.

Tous droits de reproduction des dépêches, particulièrement

du NOUVELLISTE, sont également réservés.

Autour comme avant postal de la deuxième classe

Ministère des Postes, Ottawa

COUT DE L'ABONNEMENT PAR MAILLE

12 moi 6 moi 3 moi 1 moi

Trois-Rivières, Cap-de

la-Madeleine, Shawigan

Falls, Grand'Mère, La

Touche, Estabrook, Paris

de l'Union, Poste et

Avion Côte Nord

Alfred, au Canada et

routes rurales

15.00 8.00 4.50 2.00

8.50 5.00 3.00 1.50

Trois-Rivières, mercredi 25 août 1954

Une publicité bien organisée peut combattre le chômage saisonnier

Le terme "chômage saisonnier" a pris chez nous une signification particulière et est devenu d'un usage plus fréquent depuis l'hiver dernier, alors que le nombre des sans-travail atteignit des proportions considérables. Les mouvements ouvriers prétendent que l'abaissement de l'emploi était attribuable à un malaise économique généralisé alors que les autorités affirmaient que nous nous trouvions en présence d'un phénomène passager.

Ni les uns ni les autres n'ont réussi à se convaincre mutuellement. Mais une étude publiée par le ministère fédéral du travail nous permet de nous faire une idée plus précise du problème. Le principe général est facilement admis. Certains travaux ne peuvent s'exécuter en certaines saisons ou les difficultés qu'ils suscitent les rendent plus onéreux et par conséquent moins profitables.

Les cultivateurs du Canada ne peuvent pas, avec la meilleure volonté du monde, semer du blé en février, rappelle l'étude précitée. La glace empêche toute navigation en eaux intérieures au cours de l'hiver et la pêche en eau salée devient très difficile en hiver. Les conserves doivent, il va sans dire, fonctionner surtout en été et en automne lors de la récolte des fruits et des légumes. D'autre part, l'exploitation des bois est une industrie propre à l'hiver étant donné que le gel et la neige facilitent le transport en forêt; par contre, on compte sur le dégel du printemps qui gonfle les cours d'eau et permet le flottage des billes. Dans ces industries, le chômage saisonnier se produit du fait que le climat détermine dans une grande mesure le caractère et l'ampleur de l'activité productive.

Le marché, c'est-à-dire la demande et les exigences des consommateurs, peut également conditionner l'emploi. Lorsque toutes ces conditions se conjuguent et s'additionnent il en découle une véritable crise de la production et, par voie de conséquence, une diminution de la circulation de l'argent, enfin un chômage et un malaise économique graves.

Il existe de multiples moyens de lutter contre le chômage saisonnier, par exemple, en précipitant le lancement des travaux qui peuvent facilement ou économiquement être exécutés aux périodes de ralentissement de la vie économique, au lieu d'attendre au moment où toutes les grosses entreprises se mettent à la tâche. Une étude détaillée de la production, des marchés et des exigences du consommateur peut aider à résoudre ce problème.

Une autre arme puissante reste au pouvoir des autorités et de tous ceux qui veulent lutter contre les malaises économiques, fussent-ils saisonniers. C'est la publicité. De puissantes campagnes publicitaires peuvent modifier les habitudes des consommateurs, orienter les personnes et les institutions qui font exécuter des travaux ou acheter des marchandises, de façon à équilibrer la production et réduire les mouvements trop accentués de la main-d'œuvre. À ceux qui veulent réduire le chômage saisonnier comme à ceux qui travaillent au maintien de la prospérité, un conseil peut s'adresser: Ayez recours à la publicité.

Gardez-vous de toute politique et conservez votre indépendance

M. Percy R. Bengough, qui a maintenant soixante-onze ans et prend sa retraite, après avoir occupé la présidence du Congrès des Métiers et du Travail du Canada, durant les douze dernières années, a laissé une sorte de testament syndical dans son douzième et dernier message présidentiel.

Vétéran du syndicalisme au Canada, il possède une longue expérience des problèmes ouvriers. C'est la somme de son expérience qu'il a voulu résumer dans son testament syndical, formulé sous forme de message présidentiel. Bengough a grandi avec le syndicalisme, dont il fut un des pionniers. Il a été, depuis douze ans, le guide sage, pondéré et prudent du Congrès des Métiers et du Travail du Canada, la plus importante association ouvrière du pays.

Alors qu'une autre grande association ouvrière, le Congrès Canadien du Travail, se lançait dans l'action politique, M. Bengough refusait, avec succès, d'y laisser entraîner l'association dont il était le président. M. Bengough croyait que le syndicalisme dégraderait à son rôle en s'affiliant à un parti politique. Cela lui parut clair, dès le début, que le mandat des dirigeants d'un grand syndicat devait toujours s'exercer dans les cadres du syndicalisme. Et ce qu'il savait des incursions par des organisations ouvrières dans le domaine politique l'avait convaincu qu'il n'y avait rien à y gagner pour le syndicalisme. Celui-ci devait poursuivre son action dans son cadre propre et ne point s'acquiescer avec la politique.

En renonçant à la haute fonction qu'il occupait avec éclat et prestige, depuis douze ans, M. Bengough n'a pas cru devoir laisser de meilleure directive pour l'avenir à ceux qui lui faisaient confiance, depuis si longtemps, que celle de s'abstenir de la politique, en tant qu'organisation, et de demeurer sur le terrain syndical.

"Je conseille au Congrès," a-t-il dit dans son message présidentiel, "de se limiter au mouvement syndical et d'éviter de devenir un ballon d'essai politique. Si nos membres affiliés sont en faveur d'un parti politique, ils n'ont qu'à voter pour lui, lors des élections."

"Il a été démontré, jusqu'ici, que

c'est faire preuve de faiblesse plutôt que de force, que de se lier à ce qui ce soit.

Suggérer des grèves générales contre le gouvernement est stupide.

"S'il n'est pas possible de renverser le gouvernement, le jour du scrutin, la meilleure chose à faire, pour les syndicats, est de reconnaître leur faiblesse et de s'organiser en conséquence."

Aucun gouvernement n'ignore la force d'une grande association ouvrière. Il s'efforce toujours de satisfaire, dans toute la mesure possible, à ses aspirations, mais dans le cadre général des intérêts du pays tout entier. Les partis politiques n'ont jamais été enclins à se mettre à dos d'importants éléments du corps électoral. Il leur est, cependant, impossible de leur consentir un traitement de faveur. Un certain dosage s'impose entre ces éléments: on ne peut tout accorder à l'un et tout refuser à l'autre. Un juste compromis entre leurs revendications contradictoires demeure la meilleure formule politique. Tout parti politique recherche l'amitié des associations ouvrières et leur fait, volontiers, des concessions... jusqu'au moment où, sortant du domaine syndical, elles glissent dans celui de la politique, s'affilient à un autre parti ou en crée un et, de ce fait, deviennent des adversaires.

M. Bengough l'avait compris, depuis longtemps. Aussi fut-il toujours un ennemi d'activités politiques de la part de la grande association ouvrière dont il était le président et, en quelque sorte, l'âme dirigeante.

Les tactiques de guerre sont en constante évolution

La guerre a ses grands théoriciens. De César à Napoléon, et même aux stratèges des deux grandes guerres de notre siècle, qui ont ravagé l'Europe, on peut dire que leurs idées maîtresses sont demeurées inchangées. Si elles ont évolué, ce fut surtout dans leur application à des conditions nouvelles de vie et, plus particulièrement, au fait que la guerre moderne est totale, mobilise toutes les forces d'une nation, tant au front qu'à l'arrière.

La guerre coréenne est venue bouleverser les méthodes américaines. Elle a remis au premier plan la valeur de l'individu et démontre que le combattant doit encore être individu, rusé et capable, selon l'expression populaire, de "manœuvrer de la misère". L'aventure coréenne a démontré que les soldats, qui ont la vie trop facile et dont l'entraînement est médiocre, sont les premiers à se faire tuer. C'est pourquoi, devant les enseignements de la guerre en Corée, l'armée américaine soumettra ses recrues à une formation plus rude, leur imposera une discipline plus sévère et les habituera à combattre dans des conditions plus difficiles.

L'armée américaine, disposant d'un formidable budget, a donné le confort aux troupes à l'entraînement. Elle voulait une armée démocratique, qui vint être le reflet au haut niveau de vie des États-Unis. Cette conception de la préparation à la guerre, de pratique courante aux États-Unis, elle l'a transportée en Corée.

Le moins qu'on en puisse dire, c'est qu'elle y fut un échec. Les conditions de guerre y étaient tout à fait différentes de celles connues en Europe. On n'y a rien retrouvé de ces conditions de progrès matériel propres à pratiquement toute l'Europe. On était en pays rugueux, sans grands réseaux routiers et aux prises avec un ennemi que le confort moderne n'avait aucunement effleuré.

Une récente enquête de l'armée américaine auprès des prisonniers a établi que ceux-là qui avaient connu une vie rude avant de porter les armes ont réussi à survivre dans les camps d'emprisonnement, tandis que ceux qui avaient connu une vie facile y sont tombés, comme des mouches.

L'armée américaine a compris, en Corée, que l'armement n'est pas tout. Il ne comporte pas en sa l'assurance de la victoire. Cela est vrai surtout si les combats se déroulent en terre asiatique et, plus particulièrement, en pays de jungle.

Les soldats nord-coréens et chinois ont fait preuve d'une extraordinaire résistance. Ils portaient un minimum d'armes, se nourrissaient d'un peu de riz et pouvaient vivre dans des conditions difficiles. Ils n'avaient cure de couler à la belle étoile, de patauger dans la boue, de combattre sous la pluie et sous la neige. Leur armement était inférieur à celui des troupes des Nations Unies, mais ils pouvaient le transporter partout, à travers les terrains les plus difficiles et par n'importe quel temps. Et, à tous ces avantages, ils ajoutaient un mépris total de leur propre vie.

Les rudes troupes d'Annibal furent vaincues par les délices de Capoue bien plus que par les soldats romains amollis déjà par une haute civilisation. Les chefs de l'armée américaine ont compris, en Corée, qu'une vie douce ne prépare pas au rude métier des armes.

Traits de plume

À Boston, un garçonnet de onze ans s'est pendu accidentellement en suivant les directives d'illustrés. Le petit, debout sur une table, avait voulu imiter un noué de bourreau. Ce geste lui fut fatal lorsqu'il glissa de la table.

L'imitation des méthodes du crime est toujours à redouter chez l'enfant car il ignore la part de danger qui s'y mêle. Ne défend-t-on pas aux enfants de jouer avec des allumettes parce que, entre leurs mains, elles font redouter l'incendie?

C'est la vie

Bonjour, chutes!

Chaque jour apporte sa leçon pour qui sait la trouver. Cette fois-ci, elle m'est venue d'un enfant: leçon de simplicité que l'on retrouve d'une manière particulière chez les personnes qui ont gardé une jeunesse d'esprit parfois puérile, mais forte, prenante, capable de faire déclencher chez vous les plus beaux enthousiasmes.

Dans le train La Malbaie-Québec, un enfant, son nez appuyé sur la vitre du wagon, regardait le spectacle qui se déroulait devant ses yeux: montagnes, barques de pêcheurs, sapins bleus, une maison accrochée au flanc de la montagne, un chien perdu sur la grève...

Confortablement assis dans mon fauteuil, j'écoutais, les yeux fermés, cette voix qui décrivait à sa manière le visage des choses. Tout un pays de merveilles que celui qu'il créait!

Mais l'instant le plus dramatique s'est dénoué quelques milles avant la fin du voyage. Tout à coup, derrière une falaise, l'enfant s'est trouvé en face d'un spectacle inattendu: "C'est beau," ont dit les grandes personnes autour de moi; mais pour l'enfant qui balbutiait des mots encore mal définis, une exclamation a jailli de son être: "Bonjour chutes!". On passait aux chutes Montmorency! Et pendant que le train continuait à rouler, je pensais à ce "bonjour chutes", à la spontanéité dont il s'était servi pour décrire sa joie.

Je me suis rappelé cette phrase d'Ernest Hello qui disait: "L'homme a le grand pouvoir de s'émerveiller!" Pouvoir noble que nous donnons aux poètes, pensais-je, mais qui réside dans le cœur de ceux qui savent s'attacher aux choses humbles, délicates, même à la plus inanimée des choses.

C.T.

POINTS DE VUE

Universalité de l'Eglise

Pouvons-nous trouver une meilleure image de l'universalité de l'Eglise, de sa catholicité au sens large du terme, que dans la cérémonie qui s'est déroulée hier matin au sanctuaire de Notre-Dame du Cap, lorsque Mgr Mahabhoona, évêque du Sasutoland, conféra le sacerdoce à trois jeunes Canadiens français, dont un enfant du Cap-de-la-Madeleine.

Il s'agit sans doute d'un événement rare, même dans l'histoire de l'Eglise, qui nous offre tant d'exemples de cette fraternité humaine. C'est elle qui fera le salut de l'univers, si le ciel veut bien nous en accorder la grâce.

À l'un des nouveaux élus, le R. P. Jean-Guy Lemarier, fils de l'évêché et de Mme Paul Lemarier, du Cap-de-la-Madeleine, nous offrons des félicitations particulières et nos hommages respectueux.

H. B.

Même municipalisé

Le principal argument invoqué en faveur de la municipalisation des systèmes de transport, dans les villes, c'est que la suppression des profits de l'entreprise privée et de certains impôts qu'un service municipalisé n'a pas à acquitter assureront un meilleur service et permettront de réduire les tarifs.

L'histoire du transport urbain municipalisé est fort loin de confirmer cet argument. Presque tous les services de transport municipalisés sont déficitaires depuis la majorité des tarifs. Ils n'échappent pas plus que l'entreprise privée à la concurrence de l'auto et à la décision prise par de nombreux usagers de se rendre à leurs affaires ou à leur travail à pied si la distance à parcourir n'est pas trop longue.

Tout dernièrement nous citions des statistiques indiquant une baisse continue du nombre des usagers de la Commission du transport à Montréal. Ceux qui ont vu de rendre publique pour le service de transport, ne démontrent pas une situation plus favorable. Le nombre des usagers qui était de 36 millions en 1946 n'était plus l'an dernier que de 24 millions et l'on prévoit qu'il tombera avant peu à 20 millions.

La municipalisation des tarifs n'a pas remédié à la situation déficitaire de ces services de transport. Il semble qu'elle ait plutôt aggravé la situation en incitant une partie des usagers à recourir au transport en automobile ou à la marche sur courtes distances à franchir.

Tant qu'à la qualité du service, on entend partout les mêmes récriminations. Le matériel rouillant, vieillissant et on larde à le remplacer. Un peu partout on supprime des parcours par mesure d'économie et l'embauchage de main-d'œuvre est à la baisse.

Il est bien rare que la municipalisation soit la solution idéale. Elle devient trop souvent l'affaire des démagogues.

H. H.

Cessions de nous mépriser

Nous parlons souvent de tonnerre et nous étudions les moyens de l'attirer davantage chez nous, d'en tirer plus de profits. Mais nous rencontrons dans cette tâche un adversaire redoutable et tenace. C'est nous-mêmes. Nous ne cessons de dire aux étrangers que nous n'avons rien à leur offrir, qu'ils s'ennuieront comme dans un pensionnat et ne trouveront pas dans nos établissements le confort qu'ils recherchent. Nous nous méprisons nous-mêmes et nous retardons l'essor de notre ville. Faisons la vendicte, mais nous avons veridiques envers le visiteur et juste envers nos concitoyens. Nous avons tout ce qu'il faut pour retenir les visiteurs. Il s'agit de le faire valoir; il nous faut un peu d'organisation — si peu, même, que nous serions confondus de la facilité avec laquelle nous pourrions doubler et tripler nos revenus provenant de cette source.

Mais, pour l'amour de Dieu, cessons de nous mépriser. C'est un peu ce que disait notre ami et confrère, M. Fernand Gagnon, devant le club Kivans, l'autre jour. Songeons-y donc un instant, puis adoptons une attitude positive et constructive, et non passive et destructive.

H. B.

Octroi de \$35,000 Les terrains seront cadastrés au plus tôt à Louiseville

Louiseville (De notre envoyé spécial) — L'honorable premier ministre de la province de Québec, Maurice Duplessis, a accordé un octroi de \$35,000 à la ville de Louiseville, à la suite d'une demande de M. Germain Caron, député de Maskinongé.

C'est ce qui a été annoncé, lundi soir, à la séance du conseil de ville, présidée par S. H. le maire, Germain Caron. En annonçant la nouvelle, le maire Caron a souligné que l'octroi était donné pour la prévention des incendies pour la construction de l'aqueduc et pour la caserne.

Me Caron a annoncé cette nouvelle, après que M. l'évêché Alfred Héroux se fut opposé à autoriser un extra dans l'achat de tuyaux à la Canada Iron Foundries de Trois-Rivières.

Un octroi substantiel de la province à la ville de Louiseville permettra de compléter les travaux de construction de l'édifice des pompes et le système d'aqueduc, dit-il.

Soumissions

En présence de tous les membres du conseil et du gérant R. Lemay, le greffier, René Paul, a ouvert les deux soumissions qui ont été faites pour l'installation électrique de la caserne des pompiers.

La première soumission fut celle de M. J. Oscar Paquet au montant de \$1,097.50 et la seconde, celle de M. G. Emile Héroux au montant de \$892.30. Ces prix étaient fait selon le plan de l'édifice à construire. La soumission comprenait le matériel, le main-d'œuvre, l'inspection et les taxes.

Il fut proposé par M. l'évêché Auguste Plante et secondé par M. l'évêché Omer Rinfret que le contrat de l'installation électrique soit accordé à M. G. Emile Héroux.

Remerciements

M. l'évêché Auguste Plante a proposé une résolution de remerciements à l'endroit de M. Germain Caron, député de Maskinongé et maire de Louiseville, pour le substantiel octroi. Il fut secondé par M. l'évêché Omer Rinfret.

Petits chanteurs de Champlain en tournée

Champlain (DNC) — MM. Gilles Leblanc, Louis Chartier, Jacques Noël et Daniel Dion, quatre jeunes garçons de notre paroisse faisant partie de la Manecanterie des Mariniers de Champlain, sont actuellement en tournée de concerts avec "Les Petits Chanteurs Trifluviens", dont M. Jean-Paul Quinty est le directeur. Partis le 16 août ils visitent, en chantant, les États de la Nouvelle-Angleterre, les trois Provinces Maritimes, la Gaspésie pour terminer, dans la Vieille Capitale, en donnant un concert au Palais Montclair.



Un lieu plus sûr serait un compte d'épargne à la B de M

Les terrains seront cadastrés au plus tôt

Le conseil de ville a donné instruction aux officiers municipaux de procéder le plus rapidement possible à la subdivision des terrains de la succession Lajoie dans Ste-Marguerite.

La Coopérative d'habitation de cette paroisse qui a obtenu le privilège de recommander les acheteurs éventuels a soumis à nos édiles, lundi, une liste de personnes qui seraient prêtes à commencer la construction immédiatement.

Le chef du Contentieux municipal, M. Léopold Pinsonneault, c.à.d. dit qu'il faut absolument que le terrain soit cadastré avant qu'aucune procédure officielle ne soit faite. Il ne croit pas en outre qu'il y ait possibilité de concéder plus d'un lot à la fois à chaque personne parce que la loi en vertu de laquelle le conseil a été autorisé à emprunter pour acheter la terre, l'acheteur doit demeurer dans la résidence qu'il construit.

sur la propriété couverte par la législation. L'échevin Gérard Bourgeois, qui en l'occurrence, qu'il n'y ait pas de terrain de la Coopérative Ste-Marguerite établie un règlement de la construction de maisons de plus de deux étages. Les édiles de Ste-Philippe, MM. Fernand Gagnon et Pelletier ont répliqué qu'il y en a d'autres ailleurs du quartier et ont demandé qu'il ne soit pas retardé ceux qui veulent entreprendre la construction immédiatement.

Le conseil de ville a donné instruction aux officiers municipaux de procéder le plus rapidement possible à la subdivision des terrains de la succession Lajoie dans Ste-Marguerite.

La Coopérative d'habitation de cette paroisse qui a obtenu le privilège de recommander les acheteurs éventuels a soumis à nos édiles, lundi, une liste de personnes qui seraient prêtes à commencer la construction immédiatement.

Le chef du Contentieux municipal, M. Léopold Pinsonneault, c.à.d. dit qu'il faut absolument que le terrain soit cadastré avant qu'aucune procédure officielle ne soit faite. Il ne croit pas en outre qu'il y ait possibilité de concéder plus d'un lot à la fois à chaque personne parce que la loi en vertu de laquelle le conseil a été autorisé à emprunter pour acheter la terre, l'acheteur doit demeurer dans la résidence qu'il construit.

Le conseil de ville a donné instruction aux officiers municipaux de procéder le plus rapidement possible à la subdivision des terrains de la succession Lajoie dans Ste-Marguerite.

La Coopérative d'habitation de cette paroisse qui a obtenu le privilège de recommander les acheteurs éventuels a soumis à nos édiles, lundi, une liste de personnes qui seraient prêtes à commencer la construction immédiatement.

Le chef du Contentieux municipal, M. Léopold Pinsonneault, c.à.d. dit qu'il faut absolument que le terrain soit cadastré avant qu'aucune procédure officielle ne soit faite. Il ne croit pas en outre qu'il y ait possibilité de concéder plus d'un lot à la fois à chaque personne parce que la loi en vertu de laquelle le conseil a été autorisé à emprunter pour acheter la terre, l'acheteur doit demeurer dans la résidence qu'il construit.

Le conseil de ville a donné instruction aux officiers municipaux de procéder le plus rapidement possible à la subdivision des terrains de la succession Lajoie dans Ste-Marguerite.

La Coopérative d'habitation de cette paroisse qui a obtenu le privilège de recommander les acheteurs éventuels a soumis à nos édiles, lundi, une liste de personnes qui seraient prêtes à commencer la construction immédiatement.

Le chef du Contentieux municipal, M. Léopold Pinsonneault, c.à.d. dit qu'il faut absolument que le terrain soit cadastré avant qu'aucune procédure officielle ne soit faite. Il ne croit pas en outre qu'il y ait possibilité de concéder plus d'un lot à la fois à chaque personne parce que la loi en vertu de laquelle le conseil a été autorisé à emprunter pour acheter la terre, l'acheteur doit demeurer dans la résidence qu'il construit.

Le conseil de ville a donné instruction aux officiers municipaux de procéder le plus rapidement possible à la subdivision des terrains de la succession Lajoie dans Ste-Marguerite.

La Coopérative d'habitation de cette paroisse qui a obtenu le privilège de recommander les acheteurs éventuels a soumis à nos édiles, lundi, une liste de personnes qui seraient prêtes à commencer la construction immédiatement.

Le chef du Contentieux municipal, M. Léopold Pinsonneault, c.à.d. dit qu'il faut absolument que le terrain soit cadastré avant qu'aucune procédure officielle ne soit faite. Il ne croit pas en outre qu'il y ait possibilité de concéder plus d'un lot à la fois à chaque personne parce que la loi en vertu de laquelle le conseil a été autorisé à emprunter pour acheter la terre, l'acheteur doit demeurer dans la résidence qu'il construit.

Le conseil de ville a donné instruction aux officiers municipaux de procéder le plus rapidement possible à la subdivision des terrains de la succession Lajoie dans Ste-Marguerite.

La Coopérative d'habitation de cette paroisse qui a obtenu le privilège de recommander les acheteurs éventuels a soumis à nos édiles, lundi, une liste de personnes qui seraient prêtes à commencer la construction immédiatement.

Le chef du Contentieux municipal, M. Léopold Pinsonneault, c.à.d. dit qu'il faut absolument que le terrain soit cadastré avant qu'aucune procédure officielle ne soit faite. Il ne croit pas en outre qu'il y ait possibilité de concéder plus d'un lot à la fois à chaque personne parce que la loi en vertu de laquelle le conseil a été autorisé à emprunter pour acheter la terre, l'acheteur doit demeurer dans la résidence qu'il construit.

Le conseil de ville a donné instruction aux officiers municipaux de procéder le plus rapidement possible à la subdivision des terrains de la succession Lajoie dans Ste-Marguerite.

La Coopérative d'habitation de cette paroisse qui a obtenu le privilège de recommander les acheteurs éventuels a soumis à nos édiles, lundi, une liste de personnes qui seraient prêtes à commencer la construction immédiatement.

Le chef du Contentieux municipal, M. Léopold Pinsonneault, c.à.d. dit qu'il faut absolument que le terrain soit cadastré avant qu'aucune procédure officielle ne soit faite. Il ne croit pas en outre qu'il y ait possibilité de concéder plus d'un lot à la fois à chaque personne parce que la loi en vertu de laquelle le conseil a été autorisé à emprunter pour acheter la terre, l'acheteur doit demeurer dans la résidence qu'il construit.

Le conseil de ville a donné instruction aux officiers municipaux de procéder le plus rapidement possible à la subdivision des terrains de la succession Lajoie dans Ste-Marguerite.

La Coopérative d'habitation de cette paroisse qui a obtenu le privilège de recommander les acheteurs éventuels a soumis à nos édiles, lundi, une liste de personnes qui seraient prêtes à commencer la construction immédiatement.

Le chef du Contentieux municipal, M. Léopold Pinsonneault, c.à.d. dit qu'il faut absolument que le terrain soit cadastré avant qu'aucune procédure officielle ne soit faite. Il ne croit pas en outre qu'il y ait possibilité de concéder plus d'un lot à la fois à chaque personne parce que la loi en vertu de laquelle le conseil a été autorisé à emprunter pour acheter la terre, l'acheteur doit demeurer dans la résidence qu'il construit.

Le conseil de ville a donné instruction aux officiers municipaux de procéder le plus rapidement possible à la subdivision des terrains de la succession Lajoie dans Ste-Marguerite.

La Coopérative d'habitation de cette paroisse qui a obtenu le privilège de recommander les acheteurs éventuels a soumis à nos édiles, lundi, une liste de personnes qui seraient prêtes à commencer la construction immédiatement.

Le chef du Contentieux municipal, M. Léopold Pinsonneault, c.à.d. dit qu'il faut absolument que le terrain soit cadastré avant qu'aucune procédure officielle ne soit faite. Il ne croit pas en outre qu'il y ait possibilité de concéder plus d'un lot à la fois à chaque personne parce que la loi en vertu de laquelle le conseil a été autorisé à emprunter pour acheter la terre, l'acheteur doit demeurer dans la résidence qu'il construit.

Le conseil de ville a donné instruction aux officiers municipaux de procéder le plus rapidement possible à la subdivision des terrains de la succession Lajoie dans Ste-Marguerite.

La Coopérative d'habitation de cette paroisse qui a obtenu le privilège de recommander les acheteurs éventuels a soumis à nos édiles, lundi, une liste de personnes qui seraient prêtes à commencer la construction immédiatement.

Le chef du Contentieux municipal, M. Léopold Pinsonneault, c.à.d. dit qu'il faut absolument que le terrain soit cadastré avant qu'aucune procédure officielle ne soit faite. Il ne croit pas en outre qu'il y ait possibilité de concéder plus d'un lot à la fois à chaque personne parce que la loi en vertu de laquelle le conseil a été autorisé à emprunter pour acheter la terre, l'acheteur doit demeurer dans la résidence qu'il construit.

Le conseil de ville a donné instruction aux officiers municipaux de procéder le plus rapidement possible à la subdivision des terrains de la succession Lajoie dans Ste-Marguerite.

La Coopérative d'habitation de cette paroisse qui a obtenu le privilège de recommander les acheteurs éventuels a soumis à nos édiles, lundi, une liste de personnes qui seraient prêtes à commencer la construction immédiatement.

Le chef du Contentieux municipal, M. Léopold Pinsonneault, c.à.d. dit qu'il faut absolument que le terrain soit cadastré avant qu'aucune procédure officielle ne soit faite. Il ne croit pas en outre qu'il y ait possibilité de concéder plus d'un lot à la fois à chaque personne parce que la loi en vertu de laquelle le conseil a été autorisé à emprunter pour acheter la terre, l'acheteur doit demeurer dans la résidence qu'il construit.

Le conseil de ville a donné instruction aux officiers municipaux de procéder le plus rapidement possible à la subdivision des terrains de la succession Lajoie dans Ste-Marguerite.

La Coopérative d'habitation de cette paroisse qui a obtenu le privilège de recommander les acheteurs éventuels a soumis à nos édiles, lundi, une liste de personnes qui seraient prêtes à commencer la construction immédiatement.

Le chef du Contentieux municipal, M. Léopold Pinsonneault, c.à.d. dit qu'il faut absolument que le terrain soit cadastré avant qu'aucune procédure officielle ne soit faite. Il ne croit pas en outre qu'il y ait possibilité de concéder plus d'un lot à la fois à chaque personne parce que la loi en vertu de laquelle le conseil a été autorisé à emprunter pour acheter la terre, l'acheteur doit demeurer dans la résidence qu'il construit.

Le conseil de ville a donné instruction aux officiers municipaux de procéder le plus rapidement possible à la subdivision des terrains de la succession Lajoie dans Ste-Marguerite.

La Coopérative d'habitation de cette paroisse qui a obtenu le privilège de recommander les acheteurs éventuels a soumis à nos édiles, lundi, une liste de personnes qui seraient prêtes à commencer la construction immédiatement.

Le chef du Contentieux municipal, M. Léopold Pinsonneault, c.à.d. dit qu'il faut absolument que le terrain soit cadastré avant qu'aucune procédure officielle ne soit faite. Il ne croit pas en outre qu'il y ait possibilité de concéder plus d'un lot à la fois à chaque personne parce que la loi en vertu de laquelle le conseil a été autorisé à emprunter pour acheter la terre, l'acheteur doit demeurer dans la résidence qu'il construit.

Le conseil de ville a donné instruction aux officiers municipaux de procéder le plus rapidement possible à la subdivision des terrains de la succession Lajoie dans Ste-Marguerite.

La Coopérative d'habitation de cette paroisse qui a obtenu le privilège de recommander les acheteurs éventuels a soumis à nos édiles, lundi, une liste de personnes qui seraient prêtes à commencer la construction immédiatement.

Le chef du Contentieux municipal, M. Léopold Pinsonneault, c.à.d. dit qu'il faut absolument que le terrain soit cadastré avant qu'aucune procédure officielle ne soit faite. Il ne croit pas en outre qu'il y ait possibilité de concéder plus d'un lot à la fois à chaque personne parce que la loi en vertu de laquelle le conseil a été autorisé à emprunter pour acheter la terre, l'acheteur doit demeurer dans la résidence qu'il construit.

Le conseil de ville a donné instruction aux officiers municipaux de procéder le plus rapidement possible à la subdivision des terrains de la succession Lajoie dans Ste-Marguerite.

La Coopérative d'habitation de cette paroisse qui a obtenu le privilège de recommander les acheteurs éventuels a soumis à nos édiles, lundi, une liste de personnes qui seraient prêtes à commencer la construction immédiatement.

Le chef du Contentieux municipal, M. Léopold Pinsonneault, c.à.d. dit qu'il faut absolument que le terrain soit cadastré avant qu'aucune procédure officielle ne soit faite. Il ne croit pas en outre qu'il y ait possibilité de concéder plus d'un lot à la fois à chaque personne parce que la loi en vertu de laquelle le conseil a été autorisé à emprunter pour acheter la terre

Belle cérémonie mariale à Charette

CHARETTE (D.N.C.) — La fête de l'Assomption de la Ste-Vierge a été célébrée dans toute sa splendeur dimanche le 15 août. Les personnes qui ne se sont pas rendues au Cap-de-la-Madeleine ont tout de même célébré cette grande fête avec beaucoup d'éclat. A la messe de 7 hres, il y eut chant par la chorale féminine sous la direction de Mme Marcel Bour-nival.

Les chants interprétés furent: "O ma Reine, ô Vierge Marie", soliste Pierrette Lacombe, (2) "Gloire à Notre Père", (3) Dieu Tout-puissant, (4) "Garde-moi bien", (5) Mère du Seigneur. En l'absence de Sœur Sainte-Benoîte, Mme Réal Samson touchait l'orgue.

A la communion, les fidèles se sont approchés nombreux de la table sainte. Après la messe, M. l'abbé Georges Bellemare, curé, donna la bénédiction aux Ter-riaires.

A la grand-messe, la chorale masculine sous la direction de M. Henri-Paul Villemure a fait la messe Grégorienne Cum Jubile. A l'offertoire "Salve Regina Ca-e-litum". A la fin de la messe, M. Henri-Paul Villemure chanta le cantique du Congrès Marial "Mère du Seigneur". Mme Réal Samson touchait l'orgue.

Nombreux travaux primés dans la section des arts domestiques

La section des Arts Domestiques a été la première à passer le stage de l'expertise. Des exhibits nombreux ont été visités par les juges qui ont fait leur choix.

Voici ci-dessous les résultats de l'expertise des Arts Domestiques:

Arts Décoratifs

Classe 150 — Section 1: Pièce mu-rale inspirée d'un sujet religieux: broderie, crochetage, pyrogravure ou appliques.

1—Mme Vianney Provancher
2—Louise Provancher
3—Gabrielle Gélinas
4—Félicien Lupien

Classe 150 — Section 3: Tapis crochets, forme demi-lune, guenil-les au choix 36" x 40" de base.

1—Lousette Desmarais
2—Mme Armand Laverne
3—Mme J. Aimé Lamothe
4—Mme Roger Bolduc
5—Mme Vianney Provancher
6—Mme Félicien Lupien

Classe 150 — Section 4: Couvre-lit piqué à la main, garni d'appli-ques. Grandeur pour grand lit.

1—Mme Aline Houle
2—Mme Roger Bolduc
3—Mme Gérard Boisvert
Classe 150—Section 5: Tapis tres-sé rond.

1—Mme Lousette Desmarais
2—Mme Gédéon Thibault
3—Mme Jeanne Levasseur
4—Mme Laurette Gagnon
5—Mme Lionel Levasseur
6—Mme François Landry

Classe 150 — Section 6: Cuir re-poussé.

1—Jeanne DesSerres
2—Mme Eugène Gagnon
3—Mme Éliennette Panneton
4—Mme Georges Simon
5—Mme Jos. Rochon
6—Lousette Desmarais

Classe 150 — Section 7: "Moise" pour poupée, fait avec un panier à légumes.

1—Mme Vianney Provancher.
2—Gabrielle Gélinas
3—Mme Jeffrey Godin
4—Mme Omer Hélie

A LA PERADE

Entrée fixée u novembre à l'Ecole d'Agriculture

Ste-Anne-de-la-Perade (D.N.C.) — La rentrée des élèves de l'Ecole d'Agriculture est fixée au 3 no-vembre prochain. C'est ce qu'a dé-claré hier après-midi le R. F. Léon-ride, directeur de l'école. Déjà plusieurs ont fait leur entrée.

Le recrutement dans le comté de Champlain, débutera au mois de septembre. Cette année, c'est M. l'abbé Polvin, agr-nome du com-té, accompagné du R. F. Léoni-de, directeur, qui feront le recrute-ment. Ceux qui sont intéressés à passer une agréable hiver, tout en s'instruisant dans leur profes-sion, feront bien de faire leur en-trée le plus vite possible, car pa-rail-il, les places s'enlèvent. Il y a de la place pour 40 élèves.

PAS UN SÉDATIF LA Nourriture Dr. Chase pour les Nerfs n'est pas un sédatif. Au lieu de cela, en aidant à enrichir votre sang, à tonifier votre système nerveux, elle contribue à vous donner une nou-velle sensation de calme, de confiance, et des nerfs solides.

Nourriture Dr. Chase POUR LES NERFS

Cuiller Style Elizabeth II

Magnifique cuiller à thé argentée. Manche décoré à l'effigie en relief de la reine Elizabeth II... offerte en prime dans chaque boîte en format géant de nouveau Super Suds BLEU.

Demandez-la à votre épicer ou poster 25c et un dessus de boîte de Super Suds, incluant vos noms et adresse et le nom de votre épicer. Adresse: Super Suds, case postale 1010, Aurora, Ontario.

Modèle Windsor. Réduire en relief.

Commencez une collection.



une exposition permanente...

Pour le marchand de chez nous, pour le producteur, pour le vendeur comme pour le consommateur, la publicité dans "Le Nouvelliste" constitue une exposition ambulante permanente, une gigantesque exposition qui pénètre chaque jour dans trente mille foyers, qui captent l'intérêt d'au moins cent cinquante mille personnes.

La publicité dans votre journal régional est attrayante. Pour cette raison, elle attire et retient l'attention de la foule des acheteurs. Comme une exposition merveilleusement organisée, le journal allie de façon heureuse l'utile à l'agréable. Le journal, c'est une exposition qui se renouvelle à tous les jours, dont les attractions sont toujours neuves et sans cesse variées. Mettez votre commerce en vedette tous les jours en versant du "Nouveliste" comme médium de publicité. Vous obtenez ainsi les services d'un vendeur, qui fait le travail de milliers de vendeurs ordinaires, et cela, à un coût très minime.

Fiez-vous à l'annonce régulière pour un rendement constamment accru.

Un simple appel téléphonique à

6-2501

tous obtiendra la coopé-ration de nos conseillers en publicité.



Shawinigan 7-1801 • Grand/Mère 3331 • La Tuque 2505 • Louiseville 8-4181

49^e EXPOSITION REGIONALE DES TROIS-RIVIERES

DU 21 AU 27 AOUT

AUJOURD'HUI Journée des invités

L'honorable Maurice Duplessis

DEPUTE DE TROIS-RIVIERES

ET

PREMIER MINISTRE DE LA PROVINCE DE QUEBEC

VISITERA L'EXPOSITION AU COURS DE LA JOURNEE

EXPERTISE DES

ESPECES BOVINES (Ayrshire et Canadienne)

GRANDES COURSES A PIEDS

CE SOIR A 8 HRES P.M.

DEVANT LA GRANDE ESTRADE

3 COURSES AU PROGRAMME

1

Course de 5 milles pour le championnat de la Mauricie

2

Course de 1 mille pour le championnat féminin de la province

3

Course à relais de 12 milles pour le championnat canadien

PLUSIEURS COUREURS CANADIENS ET DES ETATS-UNIS, Y COMPRIS GERARD COTE

CE SOIR

2 REPRESENTATIONS DU

"HIT PARADE REVUE"

A 7 hres p.m. et 9 hres p.m.

AVEC

LES ROXYETTES DE GAE FOSTER

DE NEW-YORK

9 NUMEROS SENSATIONNELS

AU PROGRAMME

ADMISSION: Loge \$1.75 Réservée \$1.50 Parterre \$1.25 Général \$1.00

Les billets sont en vente chez les dépositaires suivants:

tous les jours jusqu'à six heures

ARMAND CHAMPOUX

Téléphone: 6-7133

CORONA CIGAR STORE

Téléphone: 6-3488

EVARISTE GAUDET

Comptoir à journaux de l'Hotel St-Maurice

Téléphone: 4-8813

RESTAURANT CHEZ ROGER

Téléphone: 6-7222

PARC DE L'EXPOSITION

BUREAU DU CONTRÔLEUR

Téléphone 4-7981

Appareil de radiothérapie mis en service à l'hôpital Lafleche

Grand-Mère. — Un appareil de radiothérapie profonde servant à traiter diverses maladies, notamment le cancer sera en opération d'ici un mois à l'hôpital Lafleche de Grand-Mère.

Une chambre de traitements est aménagée à cet effet dans l'aile droite de l'hôpital par un groupe de spécialistes de Montréal. Les travaux ont débuté il y a quelques jours et seront terminés à la fin du mois d'août. Ils consistent à recevoir les murs d'une paroi en plomb de trois huitièmes de pouce d'épaisseur pour protéger les appartements environnants des rayons qui pourraient émaner de l'appareil lorsqu'il sera en opération. Le poids total du plomb employé sera d'environ 4.000 livres.

Le Dr Roland Boulianne aura la charge du nouveau département. Certifié par la province de Québec et diplômé du collège Royal des médecins, le Dr Boulianne détient une licence française d'électroradiologie.

L'appareil de marque Philips aura une puissance de 250 K.V. d'énergie constante. Il permettra de

G. Laforme blessé

Grand-Mère. — Un jeune cycliste de 17 ans, Gaston Laforme, demeurant au numéro 49 de la 7e avenue, à Grand-Mère, a été sérieusement blessé dans un accident de circulation, lundi soir dernier.

Le jeune Laforme est entré en collision avec une automobile conduite par M. Martial Deslats, 548 de la 8e avenue, en face du numéro 755. Transporté à l'hôpital Lafleche par les constables Laviger et Gérard Beland, le cycliste souffre de blessures à la tête. Son état est considéré comme sérieux.

La police de Grand-Mère signale aussi deux autres accidents survenus au cours de la journée d'hier, les maux de ces collisions se limitent à des dommages matériels.

Perte de permis pour trois mois

Grand-Mère. — Un résident de Grand-Mère a été trouvé coupable de conduite affaiblie par l'alcool et a été condamné à 50 \$ d'amende et à la perte de son permis de conduire pour trois mois.

La police de Grand-Mère avait porté la plainte. S.H. le juge Léon Girard de la Cour des Sessions de la Paix siégeait dans cette cause.

NATIONAL

GRAND-MÈRE

Ce soir jusqu'à samedi

JOHNNY WEISSMULLER

VALLEY OF HEAD HUNTERS

En plus

THAT "STREICHER" MAN HAS A NEW DESIRE

MARLON BRANDO

The WILD ONE

Admission 0.45

PALACE

GRAND-MÈRE

Ce soir jusqu'à samedi

BURT LANCASTER

His Majesty O'Keefe

Technicolor

AU MEME PROGRAMME

SAFARI DRUMS

Admission: 0.45

SAFARI DRUMS

Admission: 0.45

SAFARI DRUMS

Admission: 0.45

SAFARI DRUMS

Admission: 0.45

SAFARI DRUMS

Admission: 0.45

SAFARI DRUMS

Admission: 0.45

SAFARI DRUMS

Admission: 0.45

SAFARI DRUMS

Admission: 0.45

SAFARI DRUMS

Admission: 0.45

SAFARI DRUMS

Admission: 0.45

SAFARI DRUMS

Admission: 0.45

SAFARI DRUMS

Admission: 0.45

SAFARI DRUMS

Admission: 0.45

Les représentants de l'ONF sont en congrès à Grand-Mère



Grand-Mère. — Cette photo nous fait voir les délégués de l'Office national du film réunis au Lauréat Inn pour leur congrès annuel. Nous remarquons sur cette photo, de gauche à droite, première rangée: Mlle Thérèse Blanchard, du bureau de l'ONF à Montréal, M. Len Chatwin, directeur de la distribution à Ottawa, le Dr A.-W. Trueman, commissaire canadien du film, M. Patrice Bouliard, directeur provincial de la distribution, Montréal, Mlle Jeanne Martin, Montréal, M. Robert Monteith, directeur adjoint de l'administration de l'ONF, deuxième rangée, même ordre, M. Jean-François Biron, représentant du district de la Vallée du St-Maurice, M. Roger Bellefeuille, Hall,

Au congrès de l'ONF.

Grand-Mère. — La conférence annuelle des représentants de l'ONF à Grand-Mère se déroule dans une atmosphère familière, remplie de cordialité. Vingt-cinq délégués y prennent part.

Parmi eux, se trouve le commissaire canadien du film, le Dr A.-W. Trueman. Il est arrivé de bonne heure, hier matin, à Grand-Mère.

Savez-vous qu'un seul délégué de l'Office national du film est muni d'un appareil photographique?

Après la discussion d'hier qui a porté sur le rôle du représentant de l'ONF et les connaissances qu'il doit posséder, certains sont sortis de la séance avec l'impression qu'ils devraient recommencer leurs études.

Faut tout savoir, paraît-il! De l'agriculture aux mécanismes mentaux. Ce n'est pas toujours facile de faire du cinéma avec de tels problèmes!

Le commissaire canadien du film se rendra outre-mer, après le congrès, pour assister au festival du film à Edimbourg. Il visitera aussi Londres et Paris. Ces deux dernières visites complèteront sa tournée de tous les bureaux de l'ONF à travers le monde.

Hier soir, les délégués ont assisté à l'Assemblée Hall à une soirée donnée par l'Ordre du Bon Vieux Temps de Grand-Mère. Il y a eu beaucoup de blagues d'Inde, danses canadiennes.

Examens de radiologie

Grand-Mère. — Les examens radiologiques du but est de dépister la tuberculose ont commencé hier chez les employés des différentes usines de la ville de Grand-Mère. Ces examens annuels du comité du Timbre de Noël sont patronnés par le Jeune Commerce de Grand-Mère. Ils ont été confiés au Dr Alexandre Beaudet, directeur de l'Unité sanitaire du comité de Laviolette. On prévoit que plus de 2.000 personnes subiront ces examens radiologiques.

Déjà les employés de l'Empire Shirt et de la John Lewis Industries ont été visités par la roulotte, aujourd'hui et les jours suivants, elle sera à la Consolidated Paper, division Laurentide, la Shawinigan Water and Power, à l'Adams Foundry Industries Ltd., à la Matlawn Textile, le 31 août, elle sera à la Grand-Mère Shoes, le 1 et le 2 septembre à la Grand-Mère Knitting, et le 3, au Lac-a-la-Tortue.

La roulotte reviendra à Grand-Mère au cours de l'automne pour les examens qui seront alors ouverts au public.

M. François Zalloni au Club Richelieu

Shawinigan. — M. François Zalloni, de la firme Brakeley and Roberts de Montréal, sera le conférencier invité de demain midi au Club Richelieu Shawinigan.

M. Zalloni dirige une enquête dans la région pour le compte de la Commission touristique de la Mauricie. Il parlera de l'enquête dans la Mauricie.

Aux bourses d'études

Shawinigan. — M. Fernand Marlon, ancien directeur de la Chambre de Commerce des Jeunes de Shawinigan, vient d'être nommé pour siéger à la Société des bourses d'études de Shawinigan. M. Leon Garand, président de la Chambre de Commerce des Jeunes locale, a désigné à ce poste, où il représente la Chambre de Commerce des Jeunes.

Concert à St-Tite

Saint-Tite. (DNC) — Jeudi soir à 8 h. 30 au kiosque de la place de l'église, l'Union Musicale de Saint-Tite sous la direction de Mlle Sylvie Marchand, poursuivra sa série de concerts Molson's.

Comme à l'accoutumée, l'Union Musicale présentera un artiste invité: M. Rolland Cossette, baryton de Saint-Georges de Champlain. M. Cossette, un élève de Jean-Pierre Comeau, s'est déjà fait entendre à Saint-Tite durant la saison de concerts de l'an dernier.

Il se rendit aussitôt avertir les policiers du poste No. 1, non loin de la. Deux policiers accompagnèrent M. Pinel, qui se rendait aussitôt dans la cave de l'établissement pour remarquer que les vitres d'une fenêtre y étaient brisées, à proximité de la fenêtre on trouva quelques radios et autres objets qui, on le suppose, ont été laissés à cet endroit par les présumés voleurs qui auraient fui à l'arrivée de M. Pinel.

Pour pénétrer dans le magasin, les individus ont dû briser les vitres d'une fenêtre donnant sur la rue, entre la 5e Rue et la 6e Rue, cette fenêtre était située sous une lumière de la ville. On croit que les présumés voleurs ont emprunté cette fenêtre pour sortir de l'établissement lorsqu'ils ont entendu M. Pinel entrer dans le magasin. Les individus ont descendu dans la cave, avec l'espoir d'y apporter 6 petits radios, 2 balayuses et une repasseuse électrique.

Voici le programme de jeudi:

1—Carillon, L.P. Laurendeau
2—Energy, Bennett
3—Cuckoo, De Lamater
4—New Colonial, R.B. Hall

Rolland Cossette

1—Tu es le repos, Shubert
2—Ah qui brûla d'amour, Tchaikowsky

L'Union Musicale

5—Hutchinson Field, J.J. Richards
6—United Nations, K.L. King

Rolland Cossette

3—Danse Macabre, C. St. Saens
4—Je ne veux que son amour, extrait du Chant du désert, Romberg

L'Union Musicale

7—Bright Star, Bennett
8—El Capitán, J.P. Sousa
9—Steing Song, L. Brockton
10—The Thunderer, Sousa

O Canada.

M. Gilles Levasseur

conférencier au P.I.C.

Shawinigan. — M. Gilles Levasseur sera le conférencier invité au dîner hebdomadaire du club P.I.C. demain midi à l'hôtel Shawinigan. Il parlera de l'histoire de la bière.

Shawinigan. — M. Jean Bourassa, de Shawinigan, dont la démission à la Rigie des loyers locale entrera en vigueur à compter du 1er septembre. Il était le plus président de la Légion Canadienne depuis 3 ans et trésorier du P.I.C. depuis 2 ans. M. Bourassa, qui demeurera dorénavant à Châteaubourg, vient d'être nommé surveillant de district pour la Canadian Breweries Limited, Québec.

Shawinigan. — M. Jean Bourassa, de Shawinigan, dont la démission à la Rigie des loyers locale entrera en vigueur à compter du 1er septembre. Il était le plus président de la Légion Canadienne depuis 3 ans et trésorier du P.I.C. depuis 2 ans. M. Bourassa, qui demeurera dorénavant à Châteaubourg, vient d'être nommé surveillant de district pour la Canadian Breweries Limited, Québec.

Shawinigan. — M. Jean Bourassa, de Shawinigan, dont la démission à la Rigie des loyers locale entrera en vigueur à compter du 1er septembre. Il était le plus président de la Légion Canadienne depuis 3 ans et trésorier du P.I.C. depuis 2 ans. M. Bourassa, qui demeurera dorénavant à Châteaubourg, vient d'être nommé surveillant de district pour la Canadian Breweries Limited, Québec.

Shawinigan. — M. Jean Bourassa, de Shawinigan, dont la démission à la Rigie des loyers locale entrera en vigueur à compter du 1er septembre. Il était le plus président de la Légion Canadienne depuis 3 ans et trésorier du P.I.C. depuis 2 ans. M. Bourassa, qui demeurera dorénavant à Châteaubourg, vient d'être nommé surveillant de district pour la Canadian Breweries Limited, Québec.

Shawinigan. — M. Jean Bourassa, de Shawinigan, dont la démission à la Rigie des loyers locale entrera en vigueur à compter du 1er septembre. Il était le plus président de la Légion Canadienne depuis 3 ans et trésorier du P.I.C. depuis 2 ans. M. Bourassa, qui demeurera dorénavant à Châteaubourg, vient d'être nommé surveillant de district pour la Canadian Breweries Limited, Québec.

Shawinigan. — M. Jean Bourassa, de Shawinigan, dont la démission à la Rigie des loyers locale entrera en vigueur à compter du 1er septembre. Il était le plus président de la Légion Canadienne depuis 3 ans et trésorier du P.I.C. depuis 2 ans. M. Bourassa, qui demeurera dorénavant à Châteaubourg, vient d'être nommé surveillant de district pour la Canadian Breweries Limited, Québec.

Shawinigan. — M. Jean Bourassa, de Shawinigan, dont la démission à la Rigie des loyers locale entrera en vigueur à compter du 1er septembre. Il était le plus président de la Légion Canadienne depuis 3 ans et trésorier du P.I.C. depuis 2 ans. M. Bourassa, qui demeurera dorénavant à Châteaubourg, vient d'être nommé surveillant de district pour la Canadian Breweries Limited, Québec.

Shawinigan. — M. Jean Bourassa, de Shawinigan, dont la démission à la Rigie des loyers locale entrera en vigueur à compter du 1er septembre. Il était le plus président de la Légion Canadienne depuis 3 ans et trésorier du P.I.C. depuis 2 ans. M. Bourassa, qui demeurera dorénavant à Châteaubourg, vient d'être nommé surveillant de district pour la Canadian Breweries Limited, Québec.

Shawinigan. — M. Jean Bourassa, de Shawinigan, dont la démission à la Rigie des loyers locale entrera en vigueur à compter du 1er septembre. Il était le plus président de la Légion Canadienne depuis 3 ans et trésorier du P.I.C. depuis 2 ans. M. Bourassa, qui demeurera dorénavant à Châteaubourg, vient d'être nommé surveillant de district pour la Canadian Breweries Limited, Québec.

Shawinigan. — M. Jean Bourassa, de Shawinigan, dont la démission à la Rigie des loyers locale entrera en vigueur à compter du 1er septembre. Il était le plus président de la Légion Canadienne depuis 3 ans et trésorier du P.I.C. depuis 2 ans. M. Bourassa, qui demeurera dorénavant à Châteaubourg, vient d'être nommé surveillant de district pour la Canadian Breweries Limited, Québec.

Shawinigan. — M. Jean Bourassa, de Shawinigan, dont la démission à la Rigie des loyers locale entrera en vigueur à compter du 1er septembre. Il était le plus président de la Légion Canadienne depuis 3 ans et trésorier du P.I.C. depuis 2 ans. M. Bourassa, qui demeurera dorénavant à Châteaubourg, vient d'être nommé surveillant de district pour la Canadian Breweries Limited, Québec.

Shawinigan. — M. Jean Bourassa, de Shawinigan, dont la démission à la Rigie des loyers locale entrera en vigueur à compter du 1er septembre. Il était le plus président de la Légion Canadienne depuis 3 ans et trésorier du P.I.C. depuis 2 ans. M. Bourassa, qui demeurera dorénavant à Châteaubourg, vient d'être nommé surveillant de district pour la Canadian Breweries Limited, Québec.

Shawinigan. — M. Jean Bourassa, de Shawinigan, dont la démission à la Rigie des loyers locale entrera en vigueur à compter du 1er septembre. Il était le plus président de la Légion Canadienne depuis 3 ans et trésorier du P.I.C. depuis 2 ans. M. Bourassa, qui demeurera dorénavant à Châteaubourg, vient d'être nommé surveillant de district pour la Canadian Breweries Limited, Québec.

Shawinigan. — M. Jean Bourassa, de Shawinigan, dont la démission à la Rigie des loyers locale entrera en vigueur à compter du 1er septembre. Il était le plus président de la Légion Canadienne depuis 3 ans et trésorier du P.I.C. depuis 2 ans. M. Bourassa, qui demeurera dorénavant à Châteaubourg, vient d'être nommé surveillant de district pour la Canadian Breweries Limited, Québec.

Tentative de vol chez R. Pinel

Shawinigan. — La police est à la recherche d'individus responsables d'une tentative de vol à la maison Rodolphe Pinel, dimanche soir vers 11 h. 20. Surpris au cours de leur opération, les présumés voleurs se sont enfuis sans rien apporter.

M. Ernest Pinel, de la maison Pinel, faisait sa ronde habituelle du soir au magasin en question lorsqu'il a pénétré dans la cave de leur opération, les présumés voleurs se sont enfuis sans rien apporter.

M. Ernest Pinel, de la maison Pinel, faisait sa ronde habituelle du soir au magasin en question lorsqu'il a pénétré dans la cave de leur opération, les présumés voleurs se sont enfuis sans rien apporter.

M. Ernest Pinel, de la maison Pinel, faisait sa ronde habituelle du soir au magasin en question lorsqu'il a pénétré dans la cave de leur opération, les présumés voleurs se sont enfuis sans rien apporter.

M. Ernest Pinel, de la maison Pinel, faisait sa ronde habituelle du soir au magasin en question lorsqu'il a pénétré dans la cave de leur opération, les présumés voleurs se sont enfuis sans rien apporter.

M. Ernest Pinel, de la maison Pinel, faisait sa ronde habituelle du soir au magasin en question lorsqu'il a pénétré dans la cave de leur opération, les présumés voleurs se sont enfuis sans rien apporter.

M. Ernest Pinel, de la maison Pinel, faisait sa ronde habituelle du soir au magasin en question lorsqu'il a pénétré dans la cave de leur opération, les présumés voleurs se sont enfuis sans rien apporter.

M. Ernest Pinel, de la maison Pinel, faisait sa ronde habituelle du soir au magasin en question lorsqu'il a pénétré dans la cave de leur opération, les présumés voleurs se sont enfuis sans rien apporter.

M. Ernest Pinel, de la maison Pinel, faisait sa ronde habituelle du soir au magasin en question lorsqu'il a pénétré dans la cave de leur opération, les présumés voleurs se sont enfuis sans rien apporter.

M. Ernest Pinel, de la maison Pinel, faisait sa ronde habituelle du soir au magasin en question lorsqu'il a pénétré dans la cave de leur opération, les présumés voleurs se sont enfuis sans rien apporter.

M. Ernest Pinel, de la maison Pinel, faisait sa ronde habituelle du soir au magasin en question lorsqu'il a pénétré dans la cave de leur opération, les présumés voleurs se sont enfuis sans rien apporter.

M. Ernest Pinel, de la maison Pinel, faisait sa ronde habituelle du soir au magasin en question lorsqu'il a pénétré dans la cave de leur opération, les présumés voleurs se sont enfuis sans rien apporter.

M. Ernest Pinel, de la maison Pinel, faisait sa ronde habituelle du soir au magasin en question lorsqu'il a pénétré dans la cave de leur opération, les présumés voleurs se sont enfuis sans rien apporter.

M. Ernest Pinel, de la maison Pinel, faisait sa ronde habituelle du soir au magasin en question lorsqu'il a pénétré dans la cave de leur opération, les présumés voleurs se sont enfuis sans rien apporter.

M. Ernest Pinel, de la maison Pinel, faisait sa ronde habituelle du soir au magasin en question lorsqu'il a pénétré dans la cave de leur opération, les présumés voleurs se sont enfuis sans rien apporter.

M. Ernest Pinel, de la maison Pinel, faisait sa ronde habituelle du soir au magasin en question lorsqu'il a pénétré dans la cave de leur opération, les présumés voleurs se sont enfuis sans rien apporter.

M. Ernest Pinel, de la maison Pinel, faisait sa ronde habituelle du soir au magasin en question lorsqu'il a pénétré dans la cave de leur opération, les présumés voleurs se sont enfuis sans rien apporter.

M. Ernest Pinel, de la maison Pinel, faisait sa ronde habituelle du soir au magasin en question lorsqu'il a pénétré dans la cave de leur opération, les présumés voleurs se sont enfuis sans rien apporter.

M. Ernest Pinel, de la maison Pinel, faisait sa ronde habituelle du soir au magasin en question lorsqu'il a pénétré dans la cave de leur opération, les présumés voleurs se sont enfuis sans rien apporter.

M. Ernest Pinel, de la maison Pinel, faisait sa ronde habituelle du soir au magasin en question lorsqu'il a pénétré dans la cave de leur opération, les présumés voleurs se sont enfuis sans rien apporter.

M. Ernest Pinel, de la maison Pinel, faisait sa ronde habituelle du soir au magasin en question lorsqu'il a pénétré dans la cave de leur opération, les présumés voleurs se sont enfuis sans rien apporter.

M. Ernest Pinel, de la maison Pinel, faisait sa ronde habituelle du soir au magasin en question lorsqu'il a pénétré dans la cave de leur opération, les présumés voleurs se sont enfuis sans rien apporter.

M. Ernest Pinel, de la maison Pinel, faisait sa ronde habituelle du soir au magasin en question lorsqu'il a pénétré dans la cave de leur opération, les présumés voleurs se sont enfuis sans rien apporter.

M. Ernest Pinel, de la maison Pinel, faisait sa ronde habituelle du soir au magasin en question lorsqu'il a pénétré dans la cave de leur opération, les présumés voleurs se sont enfuis sans rien apporter.

M. Ernest Pinel, de la maison Pinel, faisait sa ronde habituelle du soir au magasin en question lorsqu'il a pénétré dans la cave de leur opération, les présumés voleurs se sont enfuis sans rien apporter.

M. Ernest Pinel, de la maison Pinel, faisait sa ronde habituelle du soir au magasin en question lorsqu'il a pénétré dans la cave de leur opération, les présumés voleurs se sont enfuis sans rien apporter.

M. Ernest Pinel, de la maison Pinel, faisait sa ronde habituelle du soir au magasin en question lorsqu'il a pénétré dans la cave de leur opération, les présumés voleurs se sont enfuis sans rien apporter.

M. Ernest Pinel, de la maison Pinel, faisait sa ronde habituelle du soir au magasin en question lorsqu'il a pénétré dans la cave de leur opération, les présumés voleurs se sont enfuis sans rien apporter.

M. Ernest Pinel, de la maison Pinel, faisait sa ronde habituelle du soir au magasin en question lorsqu'il a pénétré dans la cave de leur opération, les présumés voleurs se sont enfuis sans rien apporter.

M. Ernest Pinel, de la maison Pinel, faisait sa ronde habituelle du soir au magasin en question lorsqu'il a pénétré dans la cave de leur opération, les présumés voleurs se sont enfuis sans rien apporter.

M. Ernest Pinel, de la maison Pinel, faisait sa ronde habituelle du soir au magasin en question lorsqu'il a pénétré dans la cave de leur opération, les présumés voleurs se sont enfuis sans rien apporter.

M. Ernest Pinel, de la maison Pinel, faisait sa ronde habituelle du soir au magasin en question lorsqu'il a pénétré dans la cave de leur opération, les présumés voleurs se sont enfuis sans rien apporter.

Démonstrations à Ste-Flore fêtera avec éclat le l'occasion de la cinquantenaire des Filles de Jésus fête du Travail

Shawinigan. — Le Conseil central des Syndicats nationaux de Shawinigan est en train de mettre la dernière main à l'organisation des démonstrations publiques qui se dérouleront le premier septembre, jour de la fête du Travail.

Une messe sera d'abord célébrée le matin à l'église du Christ-Roi par M. l'abbé Maurice Leclerc, aumônier du Conseil central; ce sera une messe basse dialoguée et le prédicateur sera M. l'abbé Jules Parenteau, aumônier de la L.O.C. de Montréal.

Dans l'après-midi il y aura des jeux à l'arena pour les enfants à 2 heures, ainsi que différentes épreuves sportives. Le soir, le spectacle à l'arena mettra en vedette un spectacle de la troupe de Fred Norman.

Le comité d'organisation de la fête du Travail se compose de: MM. Armand Côté, président; Raymond Drolet, secrétaire; Ovide Champagne, trésorier. Les directeurs sont: MM. Georges-Etienne Hébert, Simon Guy, Albert Caron et Jean-Baptiste Lefebvre.

Une fournaise enfume le magasin P. Ferron Ltée

Shawinigan. — Une fournaise enfumant le sous-sol du magasin de gros P. Ferron Ltée, au coin Quatrième et Mercier, a fait sortir les pompiers hier soir vers les sept heures.

Un passant vit sortir la fumée du magasin et s'empressa de prévenir le Poste No. 1. Les sapeurs se rendirent sur les lieux sous la direction du directeur Arbour. Ils trouvèrent enfoncée une porte pour pénétrer au plus tôt dans la bâtisse.

Is découvrirent que le feu était pris tout simplement dans des déchets déposés dans la fournaise dont la porte avait été laissée ouverte. Ils fermèrent la porte, ouvrirent la clef et le feu était fini.

Is découvrirent que le feu était pris tout simplement dans des déchets déposés dans la fournaise dont la porte avait été laissée ouverte. Ils fermèrent la porte, ouvrirent la clef et le feu était fini.

Is découvrirent que le feu était pris tout simplement dans des déchets déposés dans la fournaise dont la porte avait été laissée ouverte. Ils fermèrent la porte, ouvrirent la clef et le feu était fini.

Is découvrirent que le feu était pris tout simplement dans des déchets déposés dans la fournaise dont la porte avait été laissée ouverte. Ils fermèrent la porte, ouvrirent la clef et le feu était fini.

Is découvrirent que le feu était pris tout simplement dans des déchets déposés dans la fournaise dont la porte avait été laissée ouverte. Ils fermèrent la porte, ouvrirent la clef et le feu était fini.

Is découvrirent que le feu était pris tout simplement dans des déchets déposés dans la fournaise dont la porte avait été laissée ouverte. Ils fermèrent la porte, ouvrirent la clef et le feu était fini.

Is découvrirent que le feu était pris tout simplement dans des déchets déposés dans la fournaise dont la porte avait été laissée ouverte. Ils fermèrent la porte, ouvrirent la clef et le feu était fini.

Is découvrirent que le feu était pris tout simplement dans des déchets déposés dans la fournaise dont la porte avait été laissée ouverte. Ils fermèrent la porte, ouvrirent la clef et le feu était fini.

Is découvrirent que le feu était pris tout simplement dans des déchets déposés dans la fournaise dont la porte avait été laissée ouverte. Ils fermèrent la porte, ouvrirent la clef et le feu était fini.

Is découvrirent que le feu était pris tout simplement dans des déchets déposés dans la fournaise dont la porte avait été laissée ouverte. Ils fermèrent la porte, ouvrirent la clef et le feu était fini.

SHAWINIGAN

Tel. 7-1801
Le vent fait tomber un arbre



Shawinigan — Le grand vent qui a fait rage pendant quelques instants hier, sur la fin de l'après-midi a fait tomber un peuplier d'environ 10 pouces de diamètre, vis-à-vis la demeure de M. Paul Lafrenière sur la rue Lambert. On n'a pas tardé à déblayer l'arbre, comme l'illustre la photo ci-dessus. (Photo: Le Nouvelliste, par J.-F. Gagné)

GRAND-MÈRE

Tel. 3331

Religieuse à Formose

Shawinigan — Une religieuse de l'Immaculée-Conception, la R. Sr. Imelda de l'Eucharistie, (Simons Boisclair), de Shawinigan-Sud, vient de débarquer à Formose où en compagnie de deux autres religieuses missionnaires de la même congrégation, elle secondera l'apostolat de Mgr Philippe Côté qui s'en va prendre charge de la paroisse de Suao, un petit port sur la Côte est de Formose.

S. Exc. Mgr Philippe Côté, un évêque jésuite qui avait été évêque de Chine à la fin de juillet 1953, s'est embarqué de nouveau avec ces trois religieuses missionnaires de l'Immaculée-Conception, à bord du bateau "Shenking". Il va rejoindre le R. P. Maurice Bégin, à Formose depuis deux ans déjà.

Les trois religieuses missionnaires se rendent à Formose après avoir pris un repos dans leur pays; outre Sr Imelda de l'Eucharistie, se trouvent la R. Sr. Ste-Alice, de Montréal et la R. Sr. St-Germain, de Pont-Rouge.

Elles se rendent dans la mission confiée au R. P. Auguste Gagnon où elle s'occupent des nombreux jardins d'enfants organisés par le missionnaire dans la petite ville de Kwansi, située dans la section nord-ouest de Formose. D'autres jésuites canadiens sont avec le Père Gagnon: les RR. PP. Léonard Lévesque, Édouard Côté, Léon Vailois, Aurélien Denis et Charles Poliquin. Kwansi est un centre très important de production de thé en vue d'une exportation mondiale.

Sr Blandine de Jésus, de Roberval, une autre religieuse canadienne de l'Immaculée-Conception, arrivée à Hong-Kong avec Mgr Côté également, demeurera à Hong-Kong.

LA TUQUE

Tel. 2501

Sculpture sur bois La sculpture des physionomies m'attire le plus dit M. Beupré

Shawinigan-Sud — Un ému des frères Beupré, M. Georges Beupré, de Shawinigan-Sud, occupe une grande partie de ses loisirs à la sculpture sur bois. Depuis qu'il s'intéresse activement à ce genre de travaux, soit depuis une dizaine d'années, il a pris de son plein gré toutes sortes de sculptures de nuit, à la C.I.L.

Rencontré hier après-midi à la demeure, M. Beupré nous a signalé qu'il adore la sculpture sur bois à laquelle il s'adonne durant ses heures de loisirs, notamment le jour lorsqu'il travaille sur les équipes de nuit, à la C.I.L.

J'utilise toujours pour mes travaux, dit-il, du bois de tilleul (bois blanc), c'est le genre de bois qui se prête le mieux à la sculpture. Mon outil le plus précieux est un canif de poche. J'utilise aussi des gouges, qui sont très précieuses pour certaines opérations, telles que piler de robes, etc. M. Beupré précise que pour bien se prêter à la sculpture le bois doit être très sec.

Selon notre interlocuteur, les Américains ont très frands de la sculpture sur bois, surtout quand elle représente des personnages de chez nous: vieilles femmes au rouet, paysans au travail, au temps des foires ou des labours. Pour ma part, dit-il, la plupart des travaux que j'ai vus ont été à l'usage des Américains, chaque année il m'arrive de nouveaux clients des États-Unis.

M. Beupré a débuté lentement dans le métier, il y a une dizaine d'années, qu'il s'intéresse à la sculpture sur bois depuis son arrivée à Shawinigan-Sud. Une moyenne de cinquante pièces dit-il vend une grande partie. Parmi ses principaux travaux exécutés, on trouve des lampes de table, des sortes de cendriers, d'innombrables sculptures représentant des scènes de folklore, etc. Il u-

SAINT-TITE

Tel. 4

Les estivants de St-Mathieu ont réussi une magnifique soirée pour la paroisse

St-Mathieu. — L'Union Musicale de Shawinigan a participé dimanche à une soirée-bénéfice organisée par les résidents d'été des lacs de St-Mathieu au profit de l'église paroissiale de St-Mathieu. Elle a donné un excellent concert en plein air en présence d'une foule nombreuse.

On remarquait parmi les invités d'honneur à ce concert, M. le curé Léonce Panneton, son honneur le maître Gaston Hardy, M. René Hamel, député du comté de Québec, M. J.-A. Richard, député à Ottawa, le Dr Marc Trudel, ces deux derniers résidents d'été à St-Mathieu. Ces personnes ont adressé la parole à la soirée, ainsi que son honneur le maître Gaston Hardy de Shawinigan.

L'Union Musicale, dirigée par le professeur Philippe Fillion, a interprété quelques-unes des meilleures pièces de son répertoire. Après le concert, il y eut encore des chinois de plusieurs prix dont un de la Shawinigan Water and Power et un autre de M. Emilion.

Grand pique-nique lacordaire dimanche

St-Boniface. — Dimanche prochain, le 29 août, les Lacordaire et de St-Boniface ont organisé un grand pique-nique au lacordaire de Lac-à-la-Tortue. La construction d'une nouvelle école au lac-à-la-Tortue est commencée depuis la semaine dernière.

Le contrat a été donné à M. Maurice Bonenfant de cette paroisse. La Commission scolaire a acheté 42,000 pieds de terrain appartenant à M. Elisee Courchesne. La nouvelle école, de 70 pieds par 44, sera construite en arrière de l'ancienne, qui date de cinquante ans. Elle aura quatre classes pour garçons et filles. On y enseignera les 1ère, 2e, 3e, 4e et 5e années.

La Commission scolaire a acheté 42,000 pieds de terrain appartenant à M. Elisee Courchesne. La nouvelle école, de 70 pieds par 44, sera construite en arrière de l'ancienne, qui date de cinquante ans. Elle aura quatre classes pour garçons et filles. On y enseignera les 1ère, 2e, 3e, 4e et 5e années.

Shawinigan, 24 (DNC) — Le Révérend Père Raymond Alain, O.M.I., missionnaire de Mooseonee, dans le vicariat de la Baie James, ainsi que la Révérende Soeur Jeanne-Françoise (Eva) Alain des Soeurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge, de Saint-Paul, Alberta, étaient de passage récemment chez M. et Mme Philibert Dumas, de Shawinigan-Sud.

Cette dernière était venue assister au congrès des éducateurs qui eut lieu au séminaire de Trois-Rivières, en fin de semaine. À la même occasion, la révérende Soeur Marie-Lucien des Soeurs de la Charité de Saint-Louis, (Roland Dumas), de St-Ludger de Beauce, est venue rendre visite à ses parents.

Une réception fut donnée en leur honneur à laquelle étaient présents: M. l'abbé Lucien Dumas, supérieur de l'Ecole-Apostolique de Lévis, M. Gustave Poisson, sous-ministre du Bien-Etre du Cap-Rouge, MM. et Mmes Marcel et Roland Dumas, M. Roland Dumas, et leurs enfants, Mmes Suzanne Houle, Marie-Reine, Simon et Madeleine Dumas, M. et Mme Emery Paquin, Mlle Aline Paquin, M. Roland Perron, M. et Mme Armand Delage, et Mme Simon Dussault, de Deschambault, etc.

Vers le Brésil
Grand-Mère. — Le R. P. Marcel Allard, s.j., fils de Mme Emile Allard, demeurant au numéro 732 de la 5e avenue, à Grand-Mère s'embarquera pour les missions du Brésil au début du mois de septembre. On peut lui faire parvenir des lettres d'ici le 8 septembre à l'adresse de ses parents. (Photo Gagné)

Shawinigan — Le tournoi de tennis annuel pour le championnat du club St-Maurice se continuera ce soir à six heures sur les courts du club St-Maurice. Voici les parties écoulées:
6 hres — Renée pagé vs M. Brouillette
7 hres — Page et Pagé vs J.-M. Plante et M. Veilleux
7 hres — Meunier et Grimaud vs McArthur et McArthur
8 hres — Gagnant de Pagé-Brouillette vs Cherrian
9 hres — Meunier G. vs Vanasse
9 hres — Bajaj vs Ayotte

Parties d'hier soir
J.-M. Plante et Veilleux ont défait Lamy et Elliott 6-1, 6-0.
M. Page a défait M. Lord 6-0, 6-2.
D. Pagé a défait H. S. McArthur 6-1, 6-3.
Cherrian a défait Lamy 6-3, 6-0.
Meunier-Grimard ont défait McArthur et McArthur 6-3, 6-1.
Page-Pagé ont défait Vanasse Ayotte 6-3, 6-3.
McArthur-McArthur ont défait Plante et Berard 6-1, 6-2.
Emard et Lahaie ont défait Cherrian et Bajaj 3-6, 6-2, 6-3.
Brouillette et Boissonneault ont défait Plante P.-E. et M. Lord 6-3, 6-3.
Parties de lundi soir
John Saunders défait R. Lahaie 6-3, 6-1.
M. Vanasse défait P. Grimard 6-3, 6-3.
M. Veilleux défait P. Plante, 7-5.
Bajaj défait M. Plante, 6-3, 7-5.
Ayotte défait M. Lajoie, 2-6, 6-4.
D. Pagé défait P. Hébert, 6-3, 6-3.
H. S. McArthur défait L. Meunier 6-2, 6-2.
Tenée Pagé défait J. M. Plante, 5-7, 6-2.
Cherrian défait J. P. Bergeron, 6-0, 6-1.
Lamy défait Sigouin par défaut.
Marc Pagé défait Léo Bélisle 6-3, 6-2.
M. Lord, défait S. Hébert par défaut.
G. Meunier défait R. Elliott 6-3, 6-1.
M. Weber défait P. McArthur, 6-0, 6-1.
M. Veilleux défait A. Berard, 8-6, 6-2.
A. Boissonneault défait J. P. Emard, 8-6, 4-6, 6-0.

Shawinigan — La photo ci-dessus nous fait voir M. Georges Beupré, sculpteur sur bois, de Shawinigan-Sud, au travail. On aperçoit également quelques travaux exécutés par M. Beupré. (Photo: Le Nouvelliste, par J.-F. Gagné)

Une magnifique parade de chars allégoriques à l'OTJ de La Tuque

La Tuque. — (DNC) — Ces jours derniers a eu lieu une magnifique parade organisée pour les enfants de nos terrains de jeux.

Cette parade, comprenant 180 chars allégoriques, fut précédée par l'Harmonie de La Tuque, sous la direction du professeur M. Aubert Mongrain.

Les spectateurs, très nombreux, se plaisaient à observer un tel défilé de chars variés et cela sous la surveillance des gardiens et gardiennes de nos terrains de jeux. Partis de l'Ecole Centrale, nos jeunes parcourent les rues St-Joseph, Commerciale, St-François, pour aller se reposer au terrain de jeux du parc St-François.

Au-delà de \$160.00 furent distribués en prix: chaque concurrent reçut un cadeau en argent, un billet de raffle pour bicyclette, des sucres et du chocolat.

Nous croyons intéresser nos lecteurs en donnant la liste des heureux gagnants, jugés par M. l'abbé Armand Gilbert.

1er prix: \$10, don de M. le député Ducharme et mérité par Michel Bellemare, char No 161, "Le Cardinal du Chapelet".

A noter que Mme McCormick de Grand-Anse, est venue admirer cette parade et a accordé la somme de \$20, dont \$10 pour l'orphelinat et \$10 pour l'Orphelinat, char No 152, "Le petit moulin".

Autres prix de \$5.00:
1er prix: \$5, don de M. le Dr Victor Potvin, président de l'OTJ de La Tuque, mérité par Michel Legaré et Claude Gaudet, char No 154, "Le Pont des Chapelets".
2e prix: \$5, don de M. le Dr Victor Potvin, mérité par Yvette Lachapelle, char No 145, "Club de Baseball de l'OTJ".

3e prix de \$5, don de Mme McCormick, mérité par Michel Hamel, char No 168, "La Croix lumineuse".
4e prix de \$5, don de Mme McCormick, mérité par Jacques Thibierge, char No 64, "La Reine des Fleurs".

Pour les prix de \$3.00 chacun, voici:
1er prix: char No 69, La Fanfare de l'OTJ, mérité par Carole Legaré.
2e prix: char No 102, Fatima, mérité par Monique Jacob.
3e prix: char No 153, La grande classique internationale de canots, mérité par Donald Rénald et ses compagnons.

Pour les prix de \$2.00 chacun, voici:
1er prix: char No 150, Katherine Tekakouita, mérité par Nicole Flon.
2e prix: char No 100, Le Gardien

La Tuque joue à Grand-Mère ce soir contre le Victoria

Grand-Mère. — Les Loups du Nord de La Tuque seront les adversaires du Victoria ce soir à 8 h. 15 au terrain de baseball local dans une partie hors-concours de 7 manches.

Les joueurs du Victoria entendent bien venger l'échec qu'ils ont subi dimanche dernier à La Tuque au compte de 12 à 4.

La direction du Victoria fera la distribution d'un programme-souvenir parmi l'assistance et les amateurs sont priés de se rendre nombreux afin d'avoir un souvenir de la première saison de la ligue Senior de la Mauricie du président Armand Martel.

Shawinigan. — La finale en double du tournoi de tennis pour le championnat de Shawinigan sera disputée ce soir à 7 heures au terrain de la Légion canadienne et les trophées seront remis immédiatement après cette rencontre entre champions du tournoi de la cité.

Ce soir Baireil et Saunders rencontreront l'équipe Ménard-Weber. La partie avait été remise dimanche soir parce que Robert Ménard, un des joueurs du double, venait de jouer quelques heures d'affiliés et souffrait d'un mal de pieds. Baireil et Saunders n'ont pas voulu gagner par défaut et ont accepté de disputer la finale ce soir. Tout nous promet une rencontre comme on en voit peu souvent à Shawinigan. Baireil et Saunders sont deux raquettes fort habiles. Baireil est le champion en simple de la Cité et de la Mauricie. Ménard et Weber sont deux anciens champions de la Mauricie et probablement les raquettes les plus expérimentées de la région.

Immédiatement après la partie, les organisateurs du tournoi Leo Bélisle et René Beaulac présideront la remise des trophées. Le trophée A. Rouillard de l'Industrielle sera remis aux champions du double, le trophée Gustave Chevalier ira à Mlle Renée Pagé, championne en simple et le trophée du cinquantenaire de la cité sera remis à Viateur Baireil, champion en simple de la ville.

Tous sont invités ce soir à la Légion Canadienne pour assister à l'un des plus beaux matches de la saison sur les terrains de ce club.

Shawinigan. — La finale de la ligue de baseball Juvenile, du circuit Albert Giguère, débutera ce soir à 7 h. 30, au parc St-Marc alors que le Shawinigan-Sud, de John Corriveau, affrontera le St-Marc, de Phil Levasseur dans une série de 4 à 7.

Lacombe et Ménard seront au monticule pour le Shawinigan-Sud, tandis que Peter Webb, Paille et Lafrenière lanceront pour le St-Marc. Jean-Claude Lafrenière est le gérant de cette dernière équipe, tandis que Arthur Page, dirige le Shawinigan-Sud. En semi-finale, dernièrement, le St-Marc a éliminé le Christ-Roi dans une série de trois de cinq. Le Shawinigan-Sud, pour sa part, a éliminé le St-Bernard 3-0 dans une série de trois de cinq également.

Début de la finale de la ligue Juvenile ce soir: Shawinigan-Sud vs St-Marc

Shawinigan — La finale de la ligue de baseball Juvenile, du circuit Albert Giguère, débutera ce soir à 7 h. 30, au parc St-Marc alors que le Shawinigan-Sud, de John Corriveau, affrontera le St-Marc, de Phil Levasseur dans une série de 4 à 7.

Lacombe et Ménard seront au monticule pour le Shawinigan-Sud, tandis que Peter Webb, Paille et Lafrenière lanceront pour le St-Marc. Jean-Claude Lafrenière est le gérant de cette dernière équipe, tandis que Arthur Page, dirige le Shawinigan-Sud. En semi-finale, dernièrement, le St-Marc a éliminé le Christ-Roi dans une série de trois de cinq. Le Shawinigan-Sud, pour sa part, a éliminé le St-Bernard 3-0 dans une série de trois de cinq également.

Festival aquatique

Roney Dyer premier à la course d'un mille au Club Nautique

Shawinigan — Roney Dyer, du Shawinigan Boating Club, s'est classé premier à la course de nage d'un mille de longueur disputée dimanche dernier au Club Nautique de Shawinigan. La course de nage pour les moins de 15 ans a été remportée par Roger Carle.

Les organisateurs du festival aquatique se sont déclarés enchantés des résultats obtenus et pro-

DES PRETS

Exemples de prêts	15.00	30.00	45.00
Argent emprunté pendant 30 jours	154.19	329.59	504.56
Remboursement mensuel	\$12	\$28	\$40

Prêts de \$50 à \$750, ou plus, sur Signature, Meubles ou Auto

Personal Finance Co. 511 51ÈME RUE - SHAWINIGAN FALLS, QUEBEC 21ÈME ÉTAGE - (Coin Mercier) - Téléphone 1438

Germain Carbonneau Directeur de Funérailles SHAWINIGAN P.Q. Téléphone 6694

Les familles Provencher, Lorange et Drolet ont la douleur de vous faire part du décès de M. Emilien Provencher

époux en premières noces de feu Zéphire Lorange, et en secondes noces de Rose-Anna Drolet, survenu le 24 août 1954, à l'âge de 66 ans.

Vous êtes respectueusement invités à assister au service funéraire qui sera célébré à 9 heures, à l'église Notre-Dame-de-la-Présentation, vendredi, le 27 août 1954.

Le convoi quittera le salon Germain Carbonneau, 620, 5e Avenue, Shawinigan, à 8 h. 45 a.m., pour se rendre à l'église et de là au lieu de la sépulture.

Fermeture du salon à 11 heures p.m. Shawinigan Falls, 25 août 1954.

Remerciements Monsieur Alfred Millette et sa famille de Shawinigan

desirent remercier bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des sympathies à l'occasion du décès de

Madame Alfred Millette survenu le 27 juillet 1954

soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, télégrammes de sympathies, visites, sympathies, services rendus ou assistance aux funérailles.

Les juges des épreuves étaient MM. Maurice Lamothie, Robert Lemarier et M. Nelson.

Les huit équipes des ligues Pee Wee et Bantam ont joué 127 parties régulières

Shawinigan. — Voici en abrégé, Pee-Wee ont fini en tête de leur ligue respective. Les clubs Ste-Croix Bantam et St-Bernard Pee-Wee ont remporté le championnat.

Dans la Ligue Pee-Wee, nous avons quatre clubs qui ont joué chacun 14 parties régulières, soit en tout 56 parties; et en plus, il fut joué 15 parties pour déterminer le champion dans les séries éliminatoires. Ce qui fait 71 parties pour nos jeunes de 11 et 12 ans.

Dans la Ligue Bantam, nous avons aussi quatre clubs qui ont joué chacun 14 parties régulières et dans 16 parties de détail, soit en tout 72 parties pour nos jeunes de 13 et 14 ans.

Nous avons intéressé près de 120 jeunes garçons avec nos clubs de baseball à l'O.T.J.

Les clubs représentant l'Œuvre des Terrains de Jeux furent le St-Bernard Bantam des Pharmacies Lacombe et Cyr, le St-Marc de Carier et Frère, le Christ-Roi de Bernard Limoges et le Ste-Croix de Joseph Tremblay; le St-Bernard Pee-Wee de J.A. Richard Inc., le St-Marc Pee-Wee de Eugène Morin, brouillard, le Ste-Croix de Marcel Lafontaine, spécialistes, et le Christ-Roi de la Laiterie Bélanger.

Les clubs St-Bernard Bantam et Ste-Croix ont remporté le championnat.

Excursion jactiste à Proulxville

Proulxville (DNC) — Les jactistes, garçons et filles, de Saint-Séverin-de-Proulxville feront, dimanche prochain le 29 août, leur fête champêtre annuelle, au lac Ayotte, à Hérouxville.

Le ralliement et le départ se feront après la grand messe. La J.A.C. et la J.A.C.F. invitent également tous les jeunes gens et toutes les jeunes filles de la paroisse, même s'ils ne font pas partie de leur mouvement, à prendre part à ce pique-nique. Chacun apportera son dîner.

né à Guy Bourassa; 2e prix: Denis Bush.

Joseph Morin s'est mérité le premier prix des cinq épreuves de pionnage. Lionel Jéna s'est classé deuxième; D. Bush, 3e; J. Blakie, 4e; C. Crutchfield, 5e.

Maurice Mailhot et Charles Lajoie se sont classés premiers dans les combats aquatiques; Maurice Laliberté et Raoul Gaudet sont arrivés deuxièmes.

Les juges des épreuves étaient MM. Maurice Lamothie, Robert Lemarier et M. Nelson.

VOYEZ RENE BEULAC pour votre voyage à New-York - Tel.: 4428

La meilleure HUILE A MOTEUR gallons, 5 gallons barils ou en caisses 24 pintes

FOUCHER en face de l'Aluminium no 1 Shawinigan Tel. 3738

Shawinigan Business College COURS "COMMERCIAL BILINGUE" COMPLET EN UN AN. — COURS DU JOUR — COURS DU SOIR

Pour les inscriptions Après-midi: lundi au vendredi: 2 hres à 4 hres Soir: lundi et mercredi: 7 hres à 8 hres

JEAN LAPERLE, Principal 622, 4ème RUE TELEPHONE: 2153

M. Trépanier SPECIALISTE DE LA VUE Bachelier en optométrie

BUREAU: PHARMACIE TREPANIER

668, 5ème Rue SHAWINIGAN Téléphone: 2797

[illegible]

Un incident dont il va se rappeler sa vie durant... Règlement approuvé à St-Stanislas

Le conducteur, M. P.-E. Frizon n'eut pas connaissance de l'incident et fit démarrer son véhicule sans que rien d'anormal ne paraissait. L'enfant comme bien l'on pense eut la peur de sa vie, mais ne fut pas blessé. Il roula à l'arrière du véhicule ne le touchèrent pas de sorte qu'il sortit de dessous sans blessures graves.

**LAVALLÉE - BEDARD
LYONNAIS
MESSIER - GASCON**

comptables agréés
77 rue Des Forges
Tel.: 4-7784

Trois-Rivières - Montréal
Sherbrooke

**Jean
Simmond**

**Donald
Houston**

2 GRANDS FILMS EN FRANÇAIS 2

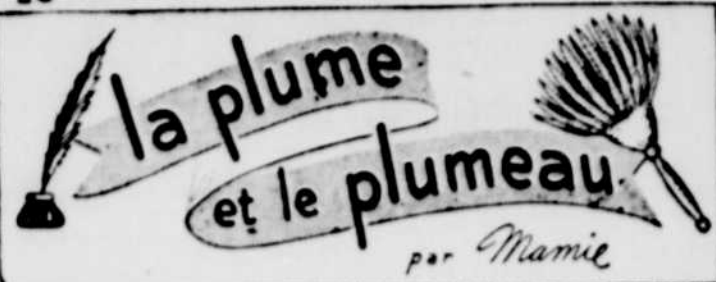
MATINÉE 1 h. 30 **SOIRÉE: 7 hres — 8 h. 30**

**FOTO
NITE** **\$575.00**

MARLENE DIETRICH dans
"La Scandaleuse de Berlin"

THE SAINTS
GIRL FRIDAY

TELEPHONE: 5-3715



Il n'y a pas un homme sur la terre qui ne soit ému en voyant un délicat profil de femme penché sur un travail de couture. Qu'on le nomme ouvrage de fantaisie, ouvrage de dame, point d'aiguille, tricot ou dentelle, le patient travail accompli par les doigts féminins attire toujours le regard de l'homme et lui fait éprouver de l'attrait pour l'ouvrage. La même chose se remarque envers une jeune fille au piano, cet antique instrument que la radio et la télévision n'ont pas détrônée. Tandis qu'on est moins porté à admirer la femme qui travaille avec une encre, un pinceau, ou quelque autre instrument dont se servent surtout les hommes.

Les travaux de couture sont essentiellement féminins, si j'en excepte la "haute couture", où des hommes ont brillé (je me dis souvent que ceux-là doivent avoir des tempéraments quelque peu féminins, mais passons).

Certaines femmes sont mieux douées que d'autres sous ce rapport, mais personne ne peut être complètement "gauche". J'en connais qui ne sont pas très habiles pour la couture et qui réussissent des tricot merveilleux. D'autres brodent ou font du tissage. Chez toute femme, il y a toujours un certain don pour l'une ou l'autre des activités féminines.

Ces réflexions me sont suggérées par toutes les belles choses qu'on voit à l'exposition, dans la section des travaux féminins. J'entends les exclamations des messieurs qui rêvent tous de voir leur compagne exécuter quelques-uns de ces travaux si réussis.

Les jeunes filles, qui travaillent au dehors, celles qui prolongent leurs études, devraient, quand même, trouver des loisirs pour se perfectionner dans l'une ou l'autre des activités féminines. Non seulement, elles pourraient confectionner de jolis objets, mais elles attireraient certainement la faveur masculine, faveur rarement accordée aux travaux de l'esprit (entre nous, nous savons bien pour quelle raison!). De plus, rien ne repose mieux les nerfs et l'esprit qu'un ouvrage qui occupe les doigts, du moins, c'est ce que disent les psychologues.

De plus, rien n'est plus agréable que de commencer un "cette d'espérance".

Alice Brooks

présente le
point d'aiguille
du jour

No 7175



7175

Jeunes ou vieilles toutes aimeront cet adorable poulain. Il mesure 32 pouces de hauteur et porte des vêtements de garçonnet de deux ans. Il est fait de cotonnade rose et porte des cheveux de laine.

Le no 7175 comprend le patron à tailler et le patron à estamper ainsi que les instructions pour confectionner cet amour de poulain en chiffon.

Procurez-vous le nouveau catalogue Alice Brooks, tout rempli de modèles nouveaux et comportant quatre patrons gratuits pour la somme additionnelle de 35 cents.

Ecrivez libellément votre nom et votre adresse et mentionnez correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur "X" à la fin.

Ne pas demander des mesures autres que celles indiquées. Adressez votre commande comme suit:

SERVICE DES PATRONS,
LE NOUVELLISTE,
TROIS RIVIERES, P.Q.

Le prix de ce patron est de 80.35. Seuls les bons de poste seront acceptés ainsi que la monnaie. Ne pas envoyer de timbres-postes.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de quinze à vingt jours. S.V.P. ne faire aucune réclamation avant ce temps.

N.B. Les instructions servent avec les patrons, fabriqués par une maison anglaise, ne sont fournies qu'en anglais.

VEUILLEZ COMMANDER VOS PATRONS DANS UN INTERVALLE DE DIX JOURS.



M. et Mme Wilfrid Collins, dont le mariage a été célébré récemment en l'église St-Médard de Warwick. Mme Collins (Ghislaine Janelle) est la fille de M. Antonin Janelle de Warwick et M. Collins est le fils de M. Alex B. Collins, décédé et de Mme Collins des Trois-Rivières. (Photo: J. L'Heureux, Warwick).

M. et Mme Laurier Pelletier (Jeannine Pelletier), mariés récemment en l'église St-Marguerite de Cortone, de cette ville. (Photo: H. Verhey).



La Tuque (DNC) — M. et Mme Lawrence Gingras, de La Tuque, dont le mariage a été célébré récemment en l'église St-Zéphirin de l'endroit. Mme Gingras (Gertrude Lapointe), est la fille de M. et Mme Arthur Lapointe et M. Gingras est le fils de M. et Mme Armand Gingras, de La Tuque.

M. et Mme Bruno Nadeau (Thérèse Pronovost), mariés récemment en l'église paroissiale de Ste-Monique de Nicolet. (Photo: H. Laliberté, Nicolet).

Carnet social

Déplacements

M. et Mme Bruno Mailhot de Nicolet, étaient les invités de Mlle Madeleine Beauchemin au Manoir St-Gabriel de Brandon en fin de semaine.

Mlle Rita Gélina, Mlle Claire et Lucette Dauphin, Mlle Gilberte Martineau étaient les invitées de M. et Mme Romeo Gauthier, à l'Auberge de la Santé à St-Gabriel de Brandon.

Mme Joseph Lambert de Yamaska, de passage en notre ville, l'invitée de Mmes Elphège Belhumeur, Walter Chamberland et Fridolin Bergeron.

Mme Robert Desrochers ainsi que son fils Bernard, passent quelques jours à Batiscan, les invités de Mmes Marcel Normandin et Joseph Dery.

Shawinigan — Mlle Huguette et Denise Gélina, ainsi que Mlle Huguette Bacon sont actuellement en voyage à l'occasion de leurs vacances.

M. et Mme Ludwig Gerbeau, M. et Mme Gélina de Trois-Rivières, sont en vacances en Gaspésie.

Naissance

Proxville (DNC) — A. M. et Mme Alban Trudel (Gabriel Châteaufort), est né un fils, baptisé le dix-neuf août, sous les prénoms de Joseph, Jean, François, Parrain et marraine: M. Jean-Marie Châteaufort et Mlle Claudine Châteaufort, mère et tante de l'enfant.

Prouville (DNC) — Le vingt-et-un août a été baptisé: Joseph, Onil, Mario, fils de M. et Mme Rosaire Lafontaine (Yvonne Jacob), Parrain et marraine: M. et Mme Ligne.

Les bijoux pour l'automne

Des bijoux étincelants de vraies ou de faux prennent une importance capitale pour l'automne. Les teintes des bijoux et des accessoires sont spécialement étudiées pour compléter la toilette de madame.

L'automne remet en vogue les longs colliers de perles entourant le cou deux ou trois fois et descendant en avant jusqu'à la taille. Les chaînes, les colliers de perles en verre, en coquillage ou en grains de chapel peints, sont la rage du jour.

A propos, sachez-vous que les perles cultivées sont l'ornement le plus porté. Elles conservent leur lustre durant toute la vie si vous en prenez soin. Par exemple ne les égratignez pas, car les marques ne disparaissent pas, une fois faites. Attention à la chaleur excessive, mais ne craignez pas le soleil. Lorsque vous ne les portez pas, rangez les dans une boîte doublée de satin. Plus vous portez un collier de perles, plus les perles luisent et s'embellissent.

Pour des REPAS MAGIQUES

CHOIX DE DEUX CANNES VARIÉES

HEINZ COOKED SPAGHETTI

57

4629

14 1/2 — 24 1/2

4629

14 1/2 — 24 1/2

4629

14 1/2 — 24 1/2

4629

14 1/2 — 24 1/2

4629

14 1/2 — 24 1/2

4629

14 1/2 — 24 1/2

4629

14 1/2 — 24 1/2

4629

LE COURRIER DE Mamie

Les jeunes gens sont volages, hélas!

Demande: — Un jeune homme qui me paraissait sérieux m'a couronné quelques mois puis s'est retiré. C'était un bon garçon et nous avions fait des projets d'avenir. Mais maintenant il s'est retiré et ne donne plus signe de vie. Depuis son départ ma vie est changée. Que faire pour qu'il me revienne?

Reponse: Ma chère petite Lucille, je ne puis que vous offrir ma sympathie. Dans la vie c'est le jeune homme qui prend l'initiative. Il regarde à gauche et à droite et, comme une abeille va d'une fleur à l'autre, il se réserve le privilège de courtoisie plusieurs jeunes filles, l'une après l'autre, et de les quitter suivant sa fantaisie. C'est pour quoi il ne faut jamais s'attacher trop vite. Peut-être ce jeune homme vous reviendra-t-il? Mais, à votre place, je n'aurais pas trop confiance en lui.

S'il vous plaît tant que cela, il ne vous est pas défendu de vous adresser un peu. Arrangez-vous discrètement pour le rencontrer et alors, ne lui faites aucun reproche, soyez aimable, gentille sans lui faire trop d'avances et surtout gardez-vous bien de lui demander de revenir, ce serait le moyen de le perdre à tout jamais. Le mieux serait de vous faire un autre ami, mais, soyez prudente et ne croyez aux déclarations que la bague au doigt.

Reponse à Elizabeth R: Je soussouvent même les fait tomber un mettrait votre poème à notre comité de lecture. S'il est accepté, nous le publierons. Mais votre amie ne pourrait-elle le signer d'un pseudonyme?

Demande: — Je suis affligée d'un beau duvet sur la lèvre supérieure, mais, comme j'ai besoin d'argent, j'ai beau me servir de crème dépilatoire, cela repousse toujours. Que me conseillez-vous?

VOUS REMERCIANT D'AVANCE

Reponse: — La crème dépilatoire n'est qu'un effet temporaire. Pour le duvet de la lèvre, il faut recourir à l'épilation au moyen de l'électrolyse, cela ne coûte rien de plus, mais les médecins font souvent. Cela est très long et il faut recommencer le traitement plusieurs fois. Je ne puis vous donner d'adresse commerciale ici, mais il existe dans notre ville un institut de beauté et de santé qui obtient de bons résultats avec l'électrolyse. En attendant, avez-vous essayé de blanchir ces poils follets avec de l'eau oxygénée? Cela les rend moins apparents et

une boîte doublée de satin. Plus vous portez un collier de perles, plus les perles luisent et s'embellissent.

Pour des REPAS MAGIQUES

CHOIX DE DEUX CANNES VARIÉES

HEINZ COOKED SPAGHETTI

57

4629

14 1/2 — 24 1/2

4629

14 1/2 — 24 1/2

4629

14 1/2 — 24 1/2

4629

14 1/2 — 24 1/2

4629

14 1/2 — 24 1/2

4629

14 1/2 — 24 1/2

4629

14 1/2 — 24 1/2

4629

14 1/2 — 24 1/2

4629

14 1/2 — 24 1/2

4629

14 1/2 — 24 1/2

4629

14 1/2 — 24 1/2

qui dorment dans le cimetière... Que faire?

VIEILLE MAMAN AFFLIGÉE

Reponse: — Chère Vieille Maman Affligée, je suis touchée de la confiance que vous me témoignez et j'aimerais être un peu fée pour pouvoir vous apporter la solution de tous vos problèmes. Je ne puis vous assurer que de ma sympathie la plus sincère et vous dire: courage!

a) Je répète ici votre demande. Je ne connais pas d'autre maison que celle que vous mentionnez qui achète des vêtements usagés. Si quelqu'un veut m'offrir ou me téléphoner à ce sujet je leur donnerai votre adresse si vous me le permettez. b) C'est très dur de se décider quand on n'est plus jeune. Je comprends votre désir de finir vos jours dans votre maison. Cependant, il n'est pas prudent que vous demeuriez seule et l'enfant dont vous me parlez ne peut prendre soin de vous, de la maison et en même temps étudier. Si vous pouvez avoir une personne un peu plus âgée ou un jeune couple qui partagerait vos dépenses et vous aiderait un peu, ce serait l'idéal. Vous pourriez demeurer encore un peu dans votre chez vous, du moins jusqu'à vos prochaines vacances. Continuez à prier la Sainte Vierge. Je suis sûre qu'elle vous inspirera la bonne solution. Et pour-

qu'on ne consulte-t-on pas votre curé? ou encore quelque autre personne qui vous connaît bien? Il ne faut pas désespérer...

Nous aimerions vous suggérer, aujourd'hui, un menu dans lequel les pommes cuites entrent comme dessert. Vous les aurez fait cuire rondes, relevées de seulement un peu de sucre et de cannelle. Rien ne s'oppose à ce qu'elles soient mangées avec de la bonne crème épaisse.

Comme entrée, vous servirez des saucisses de Francfort et des fèves au lard. Une salade au chou cru apportera la note verte nécessaire à ce menu de jour froid.

PRÉSERVEZ VOS MARINADES avec

HEINZ LES VINAIGRES de QUALITÉ

LES PLUS VENDUS AU CANADA

ROSE CORAL

... la nouvelle et jolie teinte de rouge à lèvres par YARDLEY

YARDLEY

YARDLEY

YARDLEY

YARDLEY

YARDLEY

YARDLEY

YARDLEY

YARDLEY

YARDLEY

YARDLEY

YARDLEY

YARDLEY

YARDLEY

YARDLEY

YARDLEY

YARDLEY

YARDLEY

YARDLEY

YARDLEY

YARDLEY

YARDLEY

YARDLEY

YARDLEY

YARDLEY

YARDLEY

YARDLEY

Trois morts à Shilo

Brandon, Man., 25. (PCF) — Une jeune fille et deux soldats ont été abattus au cours de la nuit de mardi au camp Shilo, près de Brandon. La police croit qu'il s'agit d'un double meurtre et d'un suicide. Le père de la fille rend la jalouse d'un soldat responsable de la tragédie.

Les victimes sont Yvonne Hamer, 16 ans, du camp Shilo; le canonnier William James Gilbert Barager, 22 ans, de Toronto; et le sapeur Ro-

ald Bage 28 ans, de Rockwood, Ont.

Un sous-officier a retrouvé les cadavres de la jeune fille et de Barager vers 10 h. 20 p.m. hier, après avoir entendu tirer deux coups de feu près du cinéma du camp. Ils les trouva côte à côte, avec chacun une balle dans la poitrine.

Environ dix minutes plus tard, on entendit une autre détonation. On trouva Bage, blessé à mort d'une balle dans la poitrine. Il était étendu près d'un groupe de baraquements militaires. Transporté inconscient à l'hôpital militaire de Shilo, il y mourut au bout d'une heure. On ignore s'il a parlé.

—A la Seigneurie (Suite de la 1ère page)

—A la Seigneurie

Une qu'on avait stationnée tout près de l'escalier. Au moment de descendre les quelques marches qui séparent le rez-de-chaussée de l'allée de pierre fine taillée à même le tapis de gazon du plus beau vert, la duchesse de Kent a posé quelques instants afin de permettre à la royale à l'intérieur du domaine.

Le dîner La duchesse et la princesse de même que les invités d'honneur sont arrivés à la Seigneurie à 1 h. 30. Le déjeuner des visiteuses de hier après-midi, pres d'une heure, avait été pris dans la plus stricte

des intimités et aucun journaliste ou photographe, sauf nous, n'a pu se rendre au domaine des seigneurs Joly. Un constable de la Gendarmerie royale du Canada gardait jalousement l'arche au toit de chaume qui donne accès à cette propriété de plusieurs acres.

Des membres de la Gendarmerie et de la Sécurité provinciale tournaient les limousines de la suite de la duchesse et de la princesse.

La duchesse et la princesse de même que les invités d'honneur sont arrivés à la Seigneurie à 1 h. 30. Le déjeuner des visiteuses de hier après-midi, pres d'une heure, avait été pris dans la plus stricte

compagnie du gouverneur général, le t. h. Vincent Massey, la duchesse a pris place à la table où l'attendaient des mets princiers et des vins délicats.

Les visiteuses ont dégusté de la mousse au saumon, un suprême de volaille à la crème, des pommes de terre à l'anglaise, des haricots verts et un sorbet aux fraises, mets préparés par la cuisinière du manoir.

La salle à manger ouvre de larges fenêtres sur les pelouses et les arbres.

Pendant que la princesse Alexandra faisait fuir à tout instant un rire clair comme celui d'un enfant heureux, la duchesse a glissé quelques bons mots à l'adresse des serveuses et des filles de table.

Après le repas, pendant que sa fille goûtait l'air frais sur la terrasse du domaine, la duchesse, le gouverneur général et les invités ont fait une tournée rapide des principaux appartements de la maison seigneuriale en compagnie de Mme Alain Joly et de sa belle-fille, Mme Edmond Joly.

On nous a dit qu'une grave maladie retient au lit le seigneur Alain Joly, assez âgé maintenant.

Une idée de M. Massey

C'est M. Vincent Massey, le gouverneur général, qui a l'idée d'inviter la duchesse et sa fille à la Seigneurie Joly afin que ces dernières puissent contempler le paysage enchanteur du fleuve St-Laurent.

M. Massey est un vieil ami de la famille Joly et est venu lui-même quelquefois se reposer sur le domaine. Les seigneurs avaient invité au dîner, outre le gouverneur, la duchesse et la princesse de même que leurs femmes de compagnie, M. Philip Hay, secrétaire des visiteurs, M. Ian MacPherson, aide-camp du gouverneur général, M. Lionel Massey, secrétaire du gouverneur, et son épouse, M. Renaud St-Laurent, fils du t. h. Louis St-Laurent, premier ministre du Canada, et son épouse, M. et Mme Eric Workman, de Lotbinière, M. Eugène Bernard, notaire à Lotbinière, et M. Henri d'Eliz de Québec.

Les Joly Les ancêtres de la famille Joly sont de la Normandie, en France, mais les premiers à venir au pays s'installèrent dans la province de Québec en 1640, soit il y a plus de trois cents ans. M. Alain Joly, lui, est

46,351 entrées payantes à la 49e exposition régionale

Les statistiques officielles, qui de la Commission du parc de l'Exposition, M. H-Paul Martin, démontrent que 46,351 personnes ont payé leur entrée aux portes qui conduisent à la 49e exposition régionale des Trois-Rivières.

Sur ce nombre, on compte 2,808 automobiles, 38,579 adultes et 4,964 enfants. 9,711 personnes avaient assisté au Hit Parade Revue, hier soir.

Le pari mutuel, comme quotepart à la Commission, a rapporté la somme de \$4,722.38 tandis que le Colisée a donné \$846.47.

Remerciements A l'unanimité, la Commission du parc de l'Exposition a passé une résolution de remerciements à l'endroit du conseil de ville du Cap-de-la-Madeleine pour avoir voulu proclamer, aujourd'hui, jour de fête civique.

Visitez notre kiosque à l'exposition



La Providence a mis la fortune au service des individus. S'inspirant de ce principe, la Cie Portable Electric Tools a mis 11,000,000 de ses outils au service du public en huit années d'opération. Devant ce tour de force, M. K.A. Blatherwick, le dynamique et distingué gerant de la Cie Canadian General Electric, a décidé de faire bénéficier le public des Trois-Rivières de ces avantages en complétant la distribution des appareils G.E. avec les outils HI-POWER, ZEPHYR et SUPER DUTY de PORTABLE ELECTRIC TOOLS. Profitez de votre visite à l'exposition pour vous rendre au kiosque PORTABLE ELECTRIC TOOLS. (R).

Les Produits Torino Good Foods à l'exposition



La Compagnie Torino Good Foods vous invite à visiter son kiosque à l'exposition régionale de Trois-Rivières. Vous aurez une occasion unique de voir notre variété de viandes en conserves, prêtes à servir, se conservant sans réfrigération et préparées sous la surveillance du gouvernement. Torino Good Foods sont aussi les agents exclusifs des délicieux bonbons et chocolats Perugina Importés d'Italie.

Sur la photographie ci-dessus vous remarquerez, de gauche à droite, M. S. Torino, président de Torino Good Foods et M. R. Lafortune, représentant de notre compagnie aux Trois-Rivières et dans la Mauricie. (R).

Bienvenue aux deux grands kiosques de P. A. GOUIN LTEE à la bâtisse Industrielle de l'exposition



P. A. Gouin Ltee, la grande quincaillerie à rayons de la Mauricie, a transporté une partie importante de son magasin à l'exposition de Trois-Rivières. Les exhibits de la Maison P. A. Gouin Ltee occupent deux kiosques doubles au palais du Commerce, où se donnent rendez-vous à chaque jour des milliers de visiteurs.

La photo ci-dessus nous représente un vaste déploiement d'outillage et d'articles de ferronnerie. On trouve de tout, en fait d'outillage manuel ou mu à l'électrique de la marque réputée Black & Decker. Vous pourrez admirer aussi un ensemble de machines de marque Delta et Shop Smith. Le fameux marteau "Jet Power" attire beaucoup l'attention des visiteurs du kiosque P. A. Gouin Ltee. On trouve aussi la ligne complète des réservoirs à eau chaude, un produit Inglis, de même que les thermostats et les Aquastats pour systèmes de chauffage et la chaudière Volcano. (R).



Les matériaux de construction, la quincaillerie et les appareils et articles électriques constituent un ensemble très impressionnant dans un deuxième kiosque aménagé par la Maison P. A. Gouin Ltee. On y trouve des câbles électriques manufacturés par Canada Wire & Cable, de même que toute la variété de fixtures électriques de marque Wilson. Le kiosque offre aussi un intérêt considérable pour la femme de maison, car elle peut y admirer à loisir les lessiveuses et sècheuses de marque Inglis.

P. A. Gouin Ltee présente le système de chauffage Electriglass, une nouveauté qui connaît une très grande vogue présentement. Pour compléter cet étalage d'envergure, on trouve tout ce qui se fait et se vend de nos jours dans le domaine de la quincaillerie et de matériaux de construction. (R).

MERCI TROIS-RIVIÈRES

POUR L'ENCOURAGEMENT QUE VOUS DONNEZ

au "MIDWAY"

DE VOTRE EXPOSITION DU 22 AU 26 AOUT

au CIRQUE "CONKLIN SHOWS"

CE QU'IL Y A DE MIEUX COMME ATTRACTIONS
DANS L'AMBIANCE DE FÊTE DE LA FOIRE-EXPOSITION

ALLEZ AU

Voyez les nains danseurs et danseuses



A la demande du public nous répétons

LA JOURNÉE DES ENFANTS

JEUDI - 26 AOUT

PLUSIEURS ATTRACTIONS SPECIALES

5¢

CIRQUE "CONKLIN SHOWS"

Sept partants dans le derby trot "Laviolette" cet après-midi



TOUT EN FUMANT
par ARMAND MARTEL

La Ligue de la cigarette de la Cité célébrera en 1965, le 10^e anniversaire de fondation. Ce circuit de calibre intermédiaire "A" qui a tout balayé depuis des années à travers la province, encaisse encore honneur à la Mauricie lors des éliminatoires provinciales. Les lanceurs Ben Deshaies, Steve Leroux, Fernand Dufour, Maurice Leblanc, Sam Dumont, Gaston Grenier, Marcel Massicotte, Pierre Rochefort, Baptiste Houli, le vétéran Ernest Dargis et autres possèdent une variété de baïes qui en font des habiles artilleurs. Les Gilles Heon, Tedy Bouchard, Roger Landry, Roland Benoit, Gaston Morand, Ti-Bull Heon, Pierre Roy, Marcel Chaine, Gilles Leroux sont des frappeurs redoutés. Que dire de prouesses défensives des Farmer Cormier, Paul Roy, Julien Fournier, Barakat, Gaston Grenier, Morand, Durocher, Chasson, Gilles Heon, Chaine. Roger Landry du Diamond Inc., Eddy Bouchard du Canipco, François Goulet et Gaston Bechard du Merc. de Luxe ainsi que Gerard Durocher du Morin & Frères sont des gérants et instructeurs qui offrent une solide coopération à la direction de ce circuit. On vient de le constater. Cette ligue présente des joutes spectaculaires en maintes occasions et le public est toujours admis gratuitement. C'est un service bénévole et sportif que la Ligue de la Cité présente aux sportsmen des villes-sœurs Trois-Rivières et Cap-de-la-Madeleine. La discipline règne et les joueurs se doivent de respecter les règlements et les arbitres, s'ils veulent continuer à jouer.

UN PEU DE TOUT

Saviez-vous que le club Somboro de Toronto possède le seul parcours de golf au Canada ayant un 19^e trou, une distance de 100 verges. Ce 19^e trou a été établi en 1914. Le programme-souvenir du 15^e anniversaire de la Ligue Rurale Albert-Gaucher est à l'impression. Il sera prêt pour la joute d'étoiles à St-Alexis, le 29 août prochain. C'est un album-souvenir qui intéressera vieux et jeunes ruraux de la Mauricie. Nous concédons de belles chances à Bonnaville de notre ville et Montfort du Cap, pour remporter les honneurs à la soirée de courses à pied à la piste locale ce soir. Les Yankees devraient aller d'un formidable "sprint" s'ils veulent empêcher Cleveland de terminer en tête du classement dans la Ligue Américaine. On parle encore des joutes de hockey mouvementées disputées à La Pêraie et Yamachiche par des équipes locales, il y a quelque 20 ans. Que dire d'une partie de baseball jouée à St-Alexis-de-Laval par les Zouloves de Maskinonge il y a 15 ans alors que les visiteurs durent se laisser vaincre pour revenir de ce côté-ci du fleuve en yachts. S'ils avaient gagné, les Zouloves auraient eu beaucoup de difficulté à trouver une embarcation.

Marcel "Lefty" Boisvert, chroniqueur de Noir sur Blanc n'a pas été seulement un as au baseball mais a également brillé au hockey. Je me souviens de 1938 alors que Lefty jouait pour le Heroux Photo, partie disputée à St-Tite. A cet endroit, un joueur de défense faisait la terreur de tous les clubs visiteurs. Lefty eut quelques prises de bec avec le gardien et au moment d'en venir à un combat qui s'annonçait peu rassurant pour notre poids coq, Lefty a eu l'air d'un homme qui se retire. On a vu Lefty se retirer, d'habitude par ce mot d'esprit, abaisse les bras et retourne au jeu.

Fred Mans, un pugiliste poids moyen qui s'est battu pendant plus d'un an avec un seul œil, a été suspendu indéfiniment par la Commission athlétique de la Pennsylvanie. Ce boxeur de 24 ans, gagnant de 18 de ses 21 combats professionnels, se retire de ce sport. Le spécialiste Dr Murray F. Caslin de Pittsburgh a déclaré que le dommage à l'œil n'est pas "réparable". John Landy, le fameux sprinter australien, a démenti une rumeur voulant qu'il se retire.

Joute bénéfice le 3 septembre au profit des oeuvres du Rotary

Lorsque les Athlétiques de Drummondville et les Philles de Trois-Rivières se mesureront vendredi soir le 3 septembre prochain dans une joute régulière du circuit Molini, les amateurs pourront en plus participer à un tirage de 8 magnifiques prix de présence, dont un luxueux set de télévision de 21 pouces. En effet, la soirée du 3 septembre au stade de baseball sera sous le patronage du club Rotary des Trois-Rivières, et tous les profits de cette soirée-bénéfice serviront aux oeuvres de ce club de charité qui a tant fait chez nous.

Les spectateurs à cette dernière joute Drummondville-Trois-Rivières avant les éliminatoires, n'auront qu'à conserver leur coupon "raincheck", car le tirage des 8 prix de grande valeur se fera par ce moyen le plus logique. Le club Rotary des Trois-Rivières, ayant à sa tête son président, M. Paul Aboud et la direction des Philles ont en effet conclu une entente par laquelle le club consent à ce que vendredi le 3 septembre à 8 h 30 p.m., soit la soirée-bénéfice ROTARY.

En plus de set de TV 21 pouces, les amateurs dont la chance sourira ce soir-là pourront gagner soit une télévision électrique, une polisseuse et un aspirateur mis à l'électricité, un radio portable, 2 radios de table et un fer à repasser à vapeur. Voilà une véritable aubaine car en plus d'assister à une joute enlevante entre deux équipes qui se feront peut-être la lutte dans les éliminatoires, l'amateur de baseball contribuera ainsi aux oeuvres de charité que le Rotary patronise dans notre ville et dans la Mauricie. Incidemment, disons en passant que la maison des Aveugles, rue St-Séverin, dans notre ville et la clinique des Enfants Infirmités dans l'Edifice de la Sécurité ont deux projets que le Rotary a moussé et a mené à bon port.

Les prix d'une valeur totale de \$1200.00 seront bientôt en montre dans les vitrines du magasin Park Lane, rue Des Forges.

la meilleure des bières

DOW ALE

parce qu'elle est 'CLIMATISÉE'

Dans la Ligue Junior ce soir

Ce soir, le club St-Philippe rendra visite au club St-Louis, dans la première joute de la série semi-finale de 2-3 de la Ligue Junior. Cette joute cédulée pour 6 h 15, au terrain du Séminaire promet d'être des plus intéressantes.

Au cours de la saison régulière, le St-Philippe et le St-Louis se sont livrés des joutes des plus intéressantes.

Les joueurs de Claude Létourneau et Réal Hardy, se promettent bien ce soir de donner le meilleur d'eux-mêmes en vue de cette première rencontre avec le St-Louis.

Claude Létourneau sera le lanceur de cette joute.

Les hommes de Pete Gauthier, qui ont terminé la saison régulière en deuxième position sont confiants dans cette série.

Roch Boivert ou André Fleau sera le lanceur de cette première joute.

Hier après-midi, lors d'une courte réunion de la direction il a été décidé de jouer les séries semi-finale, 2-3 et la série finale un 3-5.

De plus l'on a demandé aux gérants de chaque club de voir à faire arriver leurs joueurs pour débiter les joutes à 6 h 30.

Tournoi de tennis du Club Alouette

Les joutes cédulées pour hier soir dans le tournoi de tennis du Club Alouette ont été remises à cause des éliminatoires de la Ligue Régionale.

Le tournoi se continuera donc ce soir avec l'horaire suivant.

5 heures
Fidèle Alarie vs Dr Gaston Baribeau.

7 heures
M. Desmarais vs P. Trotter.

8 heures
P. Beauchemin vs M. Beauchemin J. Girard vs M. Gravel.

10 heures
R. Heon vs P. Lynamais.

On trouvera les résultats des rencontres disputées lundi soir.

Femmin
Mlle Pauline Gravel défait Mlle M. Levesque.
Mlle D. Pelletier défait Mlle J. Montplaisir.
Mlle M. Gravel défait Mlle J. Couture.

Mlle J. Beauchemin défait Mlle Jacqueline Dessaint.

Masculin
P. Beauchemin défait H. Bellerive.
M. Desmarais défait J. Leblanc.
Dr Gaston Baribeau défait C. Thiffault.
R. Heon défait R. Dumas.

Ward et Stanahan en relief au tournoi de golf amateur des E.-U.

Detroit (PCF)—Deux champions amateurs de golf du Canada ont triomphé en 2^e ronde du championnat amateur des Etats-Unis, hier, et s'affronteront dans un match décisif de 3^e ronde aujourd'hui.

Harvie Ward, fils, de San Francisco, qui gagnait le championnat amateur du Canada, samedi, à London, Ont., a remporté sa 2^e victoire d'affilée par 2 et 1 contre Jim Vickers, de Wichita, Kans.

Frank Stanahan, de Toledo, Ohio, gagnant à deux reprises du championnat amateur du Canada, s'est qualifié pour la 3^e ronde en éliminant Ray Watson, de Kansas City, par un coup.

Deux Canadiens, tous deux exemptés de la 1^{re} ronde, ont gagné leur 1^{er} match hier. Doug Silverberg, de Red Deer, Alb., a défait Tom Draper, de Royal Oak, Mich., par 3 et 1 et Don Doe, de Granby, a vaincu Fernando Mendez, de Monterrey, Mexique par 4 et 3.

Brooklyn déclasse Cincinnati 12 à 4 — 2 circuits par Amoros

Cincinnati (PAF)—Sandy Amos-New-York 101 020 001-5 11 0 0 a frappé deux circuits et Duke Snider et Carl Furillo ont chacun, St-Louis (PAF)—Les Pirates de Cincinnati ont frappé 3 circuits conduisant ainsi les Dodgers de Brooklyn à un triomphe de 12-4. Le lanceur étoile Harvey Haddix sur les Redlegs de Cincinnati, hier des Cardinals de St-Louis et pris. Les Dodgers portaient leur total avance de 8-2, puis ont surmonté un ralliement des Cardinals qu'ils n'en ont compté contre aucun autre club cette saison.

Brooklyn 131 000 402-12 16 9 x
Cincinnati 101 020 000-4 9 2
Chicago (PAF)—Willie Mays a frappé deux circuits et un double lors d'un barrage de long-coups par les Giants de New-York qui remportaient ainsi la victoire de 9-2 et éliminant les Cubs de Chicago par 5 à 1 et d'augmenter leur avance en tête de la Ligue à sept parties.

Pittsburgh 110 003 300-8 9 x
St-Louis 200 000 500-7 10 1
Milwaukee (PAF)—Les Braves de Milwaukee ont vaincu les Philles de Philadelphie hier soir au compte de 5 à 1 dans la joute régulière de la Ligue Nationale de baseball.

Philadelphie 000 000 010-1 7 2
Milwaukee 012 011 000-5 9 1

Les erreurs jouent un vilain tour aux Indiens de Cleveland

Philadelphie (PAF)—Jim He-Philadelphia 000 100 001-2 8 0 gan et Bobby Avila ont exécuté deux New-York 001 220 310-9 11 0 mauvais lancers dans une joute où les Athlétiques de Philadelphie ont frappé quatre coups sûrs, et les Indiens ont alors compté trois points et ainsi causé une surprise en battant les Indiens de Cleveland par 4-1.

Cleveland 010 000 000-1 4 2
Philadelphie 101 000 000-4 7 1
New-York (PAF)—Yogi Berra a mis fin à sa léthargie au bâton en frappant un circuit bon pour deux points et un simple qui en a produit un autre, hier soir, alors que les Yankees de New-York ont infligé aux Orioles de Baltimore leur 13^e défaite consécutive au revers de 9-2 et éliminant l'avance des Indiens de Cleveland à quatre parties et demie en tête de la Ligue Américaine.

Baltimore 000 100 001-2 8 0
New-York 001 220 310-9 11 0
Washington (PAF)—Jack Harshman a blanchi les Senators de Washington pour la 3^e fois cette saison et a frappé un circuit qui a permis aux White Sox de Chicago de triompher par 4-0. Harshman a retiré 10 frappeurs au bâton en remportant sa 12^e victoire et sa 5^e de suite.

Chicago 200 000 101-4 7 0
Washington 000 000 000-0 4 0
Boston (PAF)—Les Red Sox de Boston ont vu leur série de triomphes consécutifs arrêtée à 6 alors que Harvey Kuenn a fait compter Frank Bollin du 3^e but avec un simple dans la 8^e manche et donné une victoire de 8-7 aux Tigers de Detroit sur les Red Sox.

Detroit 014 010 110-8 14 1
Boston 103 300 000-7 13 5

Dale Meadows a gagné les deux épreuves du stake des poula'ns - Jimmy Brooke B établit sa marque - 11 épreuves aujourd'hui

(Par: ARMAND MARTEL)

Cet après-midi à la piste locale, un programme exceptionnel de courses sous harnais sera offert aux turfmen par le Club de Courses de Trois-Rivières Inc.

Comme attraction inédite, le grand derby trot "Laviolette" sera présenté, pour une bourse de \$3,000 avec sept partants: Vic Song, Doctor Trux, Morris H. Spender Lawrence, Jerry A. Hanover, Great Hanover et Earl Todd.

Le gagnant de ce derby recevra deux magnifiques trophées, celui de Melcher et l'autre de la Commission de l'Exposition. M. Albert Verrette, représentant de Melcher's dans notre district, présentera le trophée de la compagnie. M. Amédée DesRuisseaux, éleveur et membre de la Commission de l'Exposition, un turfman accompli, représentera le président J. René de Cotret, qui accompagnera l'hon. Maurice Duplessis durant l'après-midi. M. DesRuisseaux remettra le trophée de la Commission au vainqueur du derby.

En plus de cette classe exceptionnelle, nous verrons deux épreuves pour une bourse de \$600 avec les amateurs Honors Bon Volo, Postage Stamp, Royal Bee, Mighty Red, Home Lady et June's Pride.

Cette matinée de courses offrira sept classes bonnes pour 11 épreuves avec \$4,975 en bourses.

Les autres épreuves promettent de fournir du temps rapide et des fins spectaculaires.

HIER SOIR

Dale Meadows, l'un des trois coureurs de MM. Michael & Simard de Québec, a remporté le stake des poula'ns de 2 ans pour une bourse de \$1,500, à remporter les honneurs avec assez de facilité. Il triompha en 2:17 pour abaisser sa marque de vie par 4 secondes puis l'emporta dans la seconde épreuve en 2:19 4/5.

Les autres courses d'hier ont été aussi contestées.

The Judge Directly a finalement réussi à gagner en 2:19 1/2 dans la première épreuve du trot "C" en 2:15 1/2 à basse sa marque de vie par 4 secondes. La seconde épreuve fut remportée par Proko en 2:18. Bitty Lu qui s'était classé 4^e dans cette 2^e course, fut déplacé à la 7^e pour avoir couru. Volo Benson a fourni de vaillants efforts et vint près de l'emporter.

Dans l'ambly "CC", Jimmy Brooke B a causé une surprise, battant au fil d'arrivée Indiana Dillard, Marco Gratton et Philippe L. pour gagner en 2:15 1/2 et établir sa première marque de vie.

Cet après-midi

C'est une matinée de courses de toute beauté qui sera présentée cet après-midi à la piste locale alors que 11 épreuves balancées dans sept classes, seront courues.

Un montant de \$4,975 en bourses dont \$3,000 pour le grand derby trot "Laviolette", sera distribué aux plus méritants.

Dans les deux épreuves du derby trot "Laviolette" pour la possession des trophées de la Commission de l'Exposition et de Melcher's nous verrons Great Hanover, Jerry A. Hanover, Vic Song, le grand favori, Morris H. Spender Lawrence, Doctor Trux et Earl Todd.

Mighty Red, Home Lady et June's Pride, trois nouvelles figures partiront avec Postage Stamp, Honors Bon Volo et Royal Bee dans les deux épreuves de l'ambly "AA" pour \$800.

Dans le trot "B" pour \$400, Morris Guy Frisco, Our Chasin, Azella, Wyllie Hanover, Glendale Bill, Diana Worthy, Scotch Child et Sun Hill se feront valoir.

Bonnie Baker, Harry Hy, Prince Dale Jr, Sparkle Hanover, Katala, B. Pep, Celestin Brooke et Todd Stout Express, batailleront dans deux épreuves de l'ambly "B" pour \$400.

Les trois premières courses sont d'un seul dash.

Dans le trot "D" pour une bourse conditionnelle de \$150, il y aura Frank Harmony, Lou Corda, Basil Diamond, Morris John Hill, Bright Star, Volo McKillop S et Captain Ra pendant que Doris Volo, Miss Camrose, Admiral Louis, June Herbert, Helen H. Lee, Leap Year Express, Brady the First et Mercury Tide compléteront la parade dans l'ambly "C" de \$200.

La 3^e course de la matinée, l'ambly "CC" pour \$225 nous aura au départ Lady Chips, Rodia Dale, Free Advice, Indiana Dillard, Truly Volo, Donald Royal, Happy Rod Axworthy et R.

C'est le programme de courses le mieux balancé de la semaine de l'Exposition. Ronds-nous en foule.

La franchise des Reds de Cincinnati cédée à Toronto?

Toronto (PCF)—Un syndicat de Toronto négocie "depuis quelque temps" pour obtenir la franchise du club de baseball des Reds de Cincinnati, a déclaré Vince Reid, président du comité du stade municipal hier.

"Si un stade de dimension des ligues majeures est disponible, ce groupe d'hommes d'affaires de Toronto peut obtenir la franchise dans quelques heures", a-t-il dit à la commission du port, propriétaire des Maple Leafs.

Jack Kent Cooke, propriétaire des Maple Leafs de la Ligue Internationale dont Reid est un directeur, a nié être au courant des négociations avec le club de la Ligue Nationale.

Gabe Paul, gérant général des Reds de Cincinnati, a eu une entrevue téléphonique avec Reid, mais les pourparlers étaient commencés.

"Il y a quelque chose qui fume de la marijuana", dit-il.

Ligues mineures de baseball de l'O.T.J.

Le club St-Cécile de Stanley Konrad de la Ligue Midjet a pris l'avance 2 à 1, dans cette série en remportant une victoire de 10 à 5, sur le St-Madeleine. Le joueur-gérant Konrad a accordé 8 coups sûrs pour remporter la victoire tandis qu'Henri-Paul Gosselin fut le lanceur perdant. Au bâton, les étoiles ont été décernées aux vainqueurs à Stan Konrad, Pierre Gour et Justin Biron. Pour les perdants, Gosselin fut le meilleur avec 4 hits en quatre présences.

Les Indiens de la Ligue Bantam ont remporté une victoire de 11 à 7, sur le St-Marguerite. C'était la première joute de la série finale. Billy McCarthy a été le lanceur vainqueur et Alain Robert, le perdant. Yves Gélinas fut le meilleur des vainqueurs avec 3 coups sûrs, tandis que Alarie fut le meilleur frappeur des vaincus.

Gilles Morrisette a lancé une joute de 9 coups sûrs et retira 17 frappeurs sur des prises pour conduire son club à une victoire de 6 à 5, sur le St-Jean Bosco. De son côté, René Bédard brilla pour les vaincus alors qu'il alloua 8 coups sûrs et prit 13 hommes sur des prises. C'est un simple de Mickey Leclerc qui donna la victoire au club de Gilles Morrisette. Les chances sont maintenant égales 1 à 1.

Ligues Mineures de l'O.T.J., 6 hres
Ligue Juvenile
St-Marguerite vs Indiens
(Série 2-0 pour St-Marguerite)

Ligue Midjet
Indiens vs St-Famille
Ligue Pre-Wee
Laliberte vs Cap
(Au séminaire)

Après-midi
Ligue Bantam
Indiens vs St-Marguerite
Ligue Pre-Wee
Claude Duval vs St-Marie
Morrisette vs St-Jean Bosco
Ligue Provinciale
Gravel vs D. Mailloux
(A 2 h. 15 à St-Marguerite)

La série mondiale débute aujourd'hui

Williamsport, Penn. (PAF)—La série mondiale des petites ligues commencera aujourd'hui, alors que huit clubs d'étoiles batailleront pour le 8^e championnat mondial du baseball des petites ligues.

Tous les huit clubs de Toronto dans cette première journée. Les 120 garçons, dont 15 par équipe, sont arrivés dimanche pour trouver le bœreau du baseball pour les jeunes de 8 à 12 ans en Pennsylvanie.

La série terminera vendredi et sera décrite, jeu par jeu, par le commentateur sportif des Yankees de New-York, Mel Allen.



Même si les golfeurs canadiens n'ont pas remporté la coupe Canada lors du grand tournoi annuel de golf disputé à Laval-sur-le-Lac, ils ont prouvé que ce sport n'est plus réservé strictement aux pays où la température est plus sereine et la belle saison plus longue et plus propice. Si Jules Huot avait joué au même rythme que le sensationnel Stan Leonard de Vancouver, on peut se demander avec raison si la coupe aurait pris la route de l'Australie. Stan Leonard compte maintenant parmi les meilleurs joueurs de golf au monde, au même titre que les Desmaret, Smith, Locke, Snead ou Hogan. Lors du tournoi pour la coupe Canada, l'un des plus importants de l'Empire britannique, Leonard a joué quatre rondes sous la normale et il a terminé au premier rang de tous les inscrits pour le nombre total de coups avec l'impressionnant résultat de 275 coups pour 72 trous. La performance de Leonard prouve donc hors de tout doute que n'importe quel autre pays est capable de former des joueurs de golf pouvant rivaliser avec les étoiles étrangères. C'est un stimulant pour les joueurs locaux et pour tous les adeptes de ce sport qui devient de plus en plus populaire. Avec un peu de chance, avec une aide pécuniaire adéquate, les Canadiens pourraient porter le nom du Canada au premier rang du golf comme ils le font pour le hockey. Nos saisons se prêtent d'ailleurs assez bien à la pratique du golf et la floraison des clubs dans la province au cours des dernières années est un indice certain qu'en ce domaine comme dans d'autres il ne faudra pas éliminer nos concurrents avant que les tournois ne soient joués.

Gabe Paul, gérant général des Reds de Cincinnati de la Ligue Nationale vient de faire une intéressante suggestion afin d'augmenter les assistances aux joutes régulières des équipes des ligues mineures. Paul suggère que durant les mois de juillet et d'août les clubs jouent seulement le soir. Il a été prouvé que les amateurs de baseball préfèrent voir leurs favoris à l'œuvre le soir de préférence à l'après-midi. Si un tel système est établi de dire Paul, beaucoup plus de gens envahiraient les différents parcs de baseball qui feraient la différence à la fin de la saison entre un profit ou une perte pour les actionnaires. Cette idée de Paul sera sérieusement étudiée par les magnats du baseball lors de l'assemblée annuelle à l'automne.

GRAINS DE SEL

Le diminutif joueur de deuxième but Paul Battavio des Philles de Trois-Rivières sera encore absent du jeu pour une semaine. Lors d'une pratique avant une joute contre les Mineurs de Theford-Mines, Battavio s'est "luxé" un doigt de la main droite. C'est ce qui explique pourquoi le gérant Al Barilari a été obligé d'effectuer des changements sur son alignement.

La Ligue Rurale Albert-Gaucher célébrera comme il convient, dimanche à St-Alexis-de-Montis, le 15^e anniversaire de fondation de ce populaire circuit. Tout semble indiquer que les Athlétiques de Drummondville sera le quatrième club qui participera aux prochaines éliminatoires de la Ligue Provinciale. Le Kiltner de la Ligue Senior de la Mauricie est grand favori pour remporter la finale aux dépens du Shawinigan. A l'issue de cette série, il est probable que le Kiltner jouera une partie hors-concours contre le Sorol de la Ligue Laurentienne. Les amateurs de course à pied devraient se faire un devoir de se rendre nombreux ce soir à la piste de l'Exposition pour assister à la course à relais de 12 milles pour le championnat du Canada. Cette classique est organisée par le club "Le Trifluvien".

Doug Hepburn va tenter sa chance au football

Vancouver (PCF)—Doug Hepburn, l'homme le plus fort au monde, a décidé de tenter sa chance avec les Lions de la Colombie Britannique de la Conférence de football de l'Ouest.

S'il apprend en quelques semaines ce que les autres ont pris des années à apprendre touchant ce sport, l'instructeur Annis Skukus l'utilisera comme centre défensif.

Les Lions ont trouvé des ennuis suffisamment grandes pour le gros homme de Vancouver, mais il est encore sans culotte.

SUPERTEST 'MILLAGE' EXTRA

AUBAINE! GRATIS! LOOK

Crème tonique pour les cheveux — Conserve à la chevelure saine et belle... avec l'achat d'un tube de Crème à barbe

PALMOLIVE

format géant au prix régulier **65¢**

FURIEUX COMBATS DE LUTTE A L'ARENA DE SHAWINIGAN JEUDI SOIR, 26 AOUT, à 8 h. 30



MAURICE VACHON **BORIS KALMIKOFF**

FINALE (2 de 3 à finir)
BOB LORTIE Vs **GOLDEN TERROR**

SEMI-FINALE (Team-Match)
BORIS KALMIKOFF Vs **KID HECKER**
MAURICE VACHON Vs **DAVE DORE**

SPECIAL
RAY LORTIE Vs **TARZAN BO-LO**

1 chute à finir
CONSTANT LaBREC Vs **J.-PAUL POITRAS**

ADMISSION: \$0.35 - \$0.75 - \$1.00
WILFRID DeCARUFFEL, promoteur — Tel: 3318 - 3345

une bonne surprise vous attend...
CALVERT HOUSE

CALVERT HOUSE
Canadian Whisky



Plusieurs centaines de parents et d'amis se sont réunis, dernièrement, à la salle Ramsay pour rendre hommage à M. et Mme Moïse Tellier du Cap-de-la-Madeleine, à l'occasion de leur cinquantième anniversaire de mariage. Un salut du Très Saint-

Sacrement a été célébré à l'église paroissiale avant le banquet. Une adresse fut lue et les jubilaires se virent gratifiés d'une bourse et de plusieurs autres cadeaux. La photo ci-haut, nous fait voir les deux héros de la fête.



L'organisation est confiée à la LOC

L'organisation des cérémonies religieuses en marge de la prochaine Fête du Travail a été confiée à la Ligue Ouvrière Catholique. Un changement a été apporté cette année quant à la messe solennelle des travailleurs, qui au lieu d'être célébrée le jour même de la fête, a été décalée à l'avant-veille au soir.

Cette mesure a été prise afin de faciliter l'assistance de tous les ouvriers et ouvrières à la messe. L'office se déroulera donc samedi soir, le 4 septembre, à 9 heures, à la Cathédrale.

C'est Son Excellence Mgr Georges-Léon Pelletier qui célébrera la messe et adressera en même temps la parole. Tous les travailleurs et travailleuses des Trois-Rivières et du Cap sont priés d'y assister en grand nombre afin de célébrer cette fête selon son vrai sens spirituel.

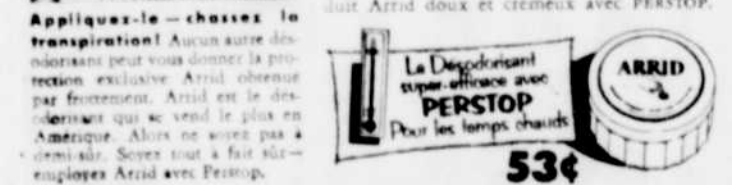
D'autres amendes ont été distribuées hier sous différents chefs d'accusation, soit \$5 pour ivresse dans un lieu public, \$10 pour refus d'obéir à la police, \$15 pour ivresse et insulte à la police et \$20 à un autre pour excès de vitesse dans les limites de la ville.

NE NEGLIGEZ PAS LES FAUSSES DENTS QUI GLISSENT

Est-ce que vos fausses dents glissent, tombent ou tombent lorsque vous mangez? Pourquoi? Elles sont mal fixées. Pour les faire tenir, il faut les coller avec un ciment dentaire. **FASTENT**, une poudre dentaire, non-acide, que vous saupoudrez sur votre dentier, tient les dents fermement en place. Vous ressentirez toute la sûreté d'un confort et une sécurité nouvelle. Plus de ces terribles collantes dentaires dans la bouche. Procurez-vous **FASTENT** dès aujourd'hui à n'importe quelle pharmacie.

OUI, VOUS POUVEZ AVOIR LES AISSELLES SÈCHES ET FRAICHES MÊME AUX JOURS DE CHALEUR COLLANTE!

Nouvelle Crème Désodorisante **ARRID** avec "PERSTOP" qui Arrête la Transpiration pour 1 à 3 Jours. Maintient les Aisselles Sèches et Inodores. Cet été, vous pouvez obtenir une nouvelle protection contre la transpiration et les odeurs. Oui, une protection par **ARRID**. **ARRID** contient maintenant un nouvel ingrédient magique **PERSTOP** qui arrête la transpiration pour 1 à 3 jours. Appliquez-le en frottant, et la transpiration et les odeurs disparaissent. Employez tous les jours, ce produit est en fait 1 1/2 fois aussi efficace que tout autre désodorisant. Il est sûr pour la peau normale et les vêtements. Obtenez aujourd'hui ce produit **ARRID** doux et crémeux avec **PERSTOP**.



PAR MILLIERS, ils disent:

"Voilà ma bière!"



UNE BIÈRE DE RIZ PARFAITE. C'EST UN PRODUIT MONSIEUR. Partout... et tous les jours... elle se gagne de nouveaux adeptes parmi ceux qui aiment une bière BLONDE et LÉGÈRE! La "Crown & Anchor" est en passe de devenir la grande favorite de sa classe.

Incorporation

La compagnie Larochelle Equipement Inc., de Trois-Rivières vient d'obtenir du lieutenant-gouverneur de la province ses lettres patentes d'incorporation, en date du quatorze juillet 1954, selon le dernier rapport de la Gazette Officielle du Québec.

Cette compagnie est formée de MM. Yves Hébert, Marcel Gagnon, tous deux de Trois-Rivières ainsi que Mme Laurette Larochelle et de M. Almus Ducharme de Joliette.

La Cie Larochelle se spécialisera dans l'équipement, la réparation des véhicules moteurs et camions, ainsi que le commerce de vérous hydrauliques, d'huiles, et de gazoline.

Le capital social comprend \$5,000 réparti en 1000 actions de \$5,00 chacune. Le siège social sera établi aux Trois-Rivières.

Les ordinations au sanctuaire

De bonne heure ce matin, le R.P. Jean-Guy Lemarier o.m.i., a célébré sa première messe devant une foule de parents et d'amis réunis pour la circonstance. La cérémonie toujours très touchante d'une première messe, a eu lieu en l'église Ste-Madeleine.

Le R.P. Lemarier est le fils de l'évêque et Mme Paul Lemarier, du Cap-de-la-Madeleine. Il a reçu l'onction sacerdotale hier au Sanctuaire du Cap en compagnie de deux autres lévites. C'est S. Exc. Emmanuel Mahabhoana, évêque noir de Libérie au Basutoland qui leur a conféré le sacerdoce.

Les deux autres Oblats à recevoir le sacrement de l'Ordre étaient les RR. PP. André Breault et Jacques Roux. Le premier évêque de St-Jean, Qué., et l'autre de Victoriaville. La cérémonie a eu lieu au Sanctuaire du Cap, rempli à pleine capacité. A l'autel, le R.P. Jacques Lazure, o.m.i., du Scholasticat d'Ottawa, assistait le célébrant.

Réunion plénière des Tertiaires

Ce soir, mercredi, à 7 h. 30, à Notre-Dame des Sept-Allégories, aura lieu une réunion plénière de tous les Tertiaires de Trois-Rivières et du Cap-de-la-Madeleine, pour célébrer la fête de saint Louis.

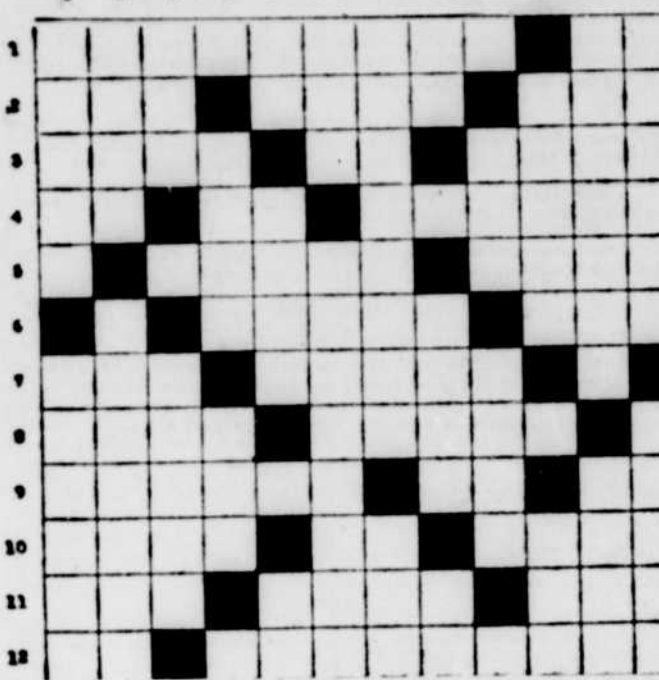
Prière de porter l'insigne.

Professeur à Rosemont

Saint-Narcisse (D.N.C.)—Le Rév. Père Alonzo-Marie Hamelin o.f.m., natif de St-Narcisse, vient d'être nommé professeur de morale au Scolasticat des Franciscains de Rosemont. Le Rév. Père Hamelin arrive d'un séjour de trois ans à Rome où il a complété une thèse sur Alexandre de Haies. Le Rév. Père a reçu son doctorat avec grande distinction.

Les mots croisés du Nouvelliste

- HORIZONTALEMENT**
1. Espèce d'algues qui vivent dans les eaux douces. Communes jumelles.
 2. Point d'union du membre supérieur du thorax avec le cou. — Un des deux-ils petite prophète. — Genre d'opéra.
 3. On ne peut pas s'en passer. — L'arbre qui suit le nom d'un poète.
 4. Pâtisserie qui donne plus de force à l'affirmation qu'à la négation. — Carte à jouer. — Qui est allongé en forme de croix.
 5. Chambre de bain qui sonne d'un bruit de brèche de charbon. Du verbe être.
 6. On la rate. — Venue au monde.
 7. Du verbe aller. — Au jour.
 8. Deuxième fils d'Adam et d'Eve. — Dictionnaire allemand rédigé par ses dévotion avec Bismarck.
 9. Cris, en parlant des chevaux de nuit. — Pronom personnel. — Actif et neutre.
 10. Héros légendaire qui contribua à affranchir la Russie du joug de l'autocratie. — Pronom personnel. — De quel genre? — N'aurait pas.
 11. Plate-forme fortifiée pour travailler à la guerre. — Un bâtiment. — Bateau nouveau qu'on met dans un journal pour annoncer la vie. — Couvert.
 12. Du verbe avoir. — Clôture faite avec des piquets.
- VERTICALEMENT**
1. Genre d'orchidées originales de l'Inde et de l'Océanie. — Nom sous lequel on désigne le chien roux qui se croit que le saumon.
 2. Embarras. — Amant de madame de Sévigné.
 3. Utilité. — Qui est sans compagnie (pili).
 4. Vierge assise dans l'apocryphe. — Genre de poisson et les fausses côtes. — Chapeaux japonais.
 5. Se trouvent dans l'ordre des conodontes. — Coupe de baguette sur le tambour.
 6. Agent politique qui parait habile en femme à la cour de l'Italie. — Émile Zola. — Qui a écrit le roman "Le roman expérimental".
 7. Pièce de journal. — Fais d'une ligne de sa qui renferme le gain.
 8. Pronom personnel. — Ville d'Autriche. — En 1911.
 9. Communes jumelles. — A toi.
 10. Long morceau de bois qu'on peut tenir à la main. — Nom de deux chaînes de montagnes, l'une en Mexique et l'autre en Chine.
 11. Mouvant en rond. — En Argentine et en Tunisie, magistrat indigène qui remplissait les fonctions de juge, commandant, etc.
 12. Genre de mollusques lamellibranches qui font des trous dans les bois des vaisseaux. — Unité de poids en usage dans le nord de l'Europe, pour estimation du chargement des vices.



A la bâtisse de l'Aviculture

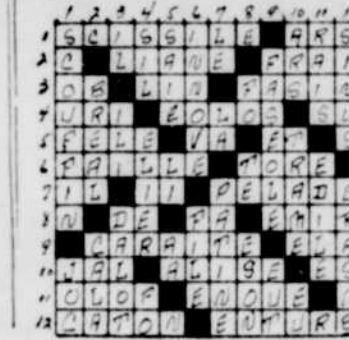


Une visite à l'exposition régionale des Trois-Rivières ne serait pas complète sans une visite à la bâtisse de l'aviculture où nous sommes accueillis par un concert cacophonique de tous les représentants de la basse-cour. Ci-dessus, nous

voyons trois des plus beaux spécimens qu'on y expose. De gauche à droite, M. Hormidas Casteau tient un lapin Chinchilla rex, M. Armand Beliveau une poule polonaise et M. Romeo Guy un coq Orpington.

(Photo: Le Nouvelliste)

Résolution du dernier problème



Blessé quand il perd la maîtrise de sa motocyclette

St-Louis-de-Blandford. (D.N.C.) — Un tragique accident de la route s'est produit samedi après-midi, à Saint-Louis-de-Blandford, quand M. Marcel Hamelin a perdu la maîtrise de sa motocyclette, dans une courbe à environ un mille du village. M. Hamelin a passé par-dessus sa moto. Son frère, M. Real Hamelin, s'est porté à son secours.

Calme monacal

Un calme monacal planait hier matin sur l'enceinte de la cour municipale, alors qu'aucun client du lendemain de la veille ne s'est présenté devant son honneur le juge Bigué.

avec des amis, quelques minutes après l'accident. A leur arrivée, il baignait dans son sang. Le blessé est maintenant à l'hôpital Sacré-Cœur, à Plessisville. Son état est encore considéré comme sérieux.



PLUS D'ÉNERGIE AU MÊME PRIX!

Que vous préférerez une gasoline "régulière" ou "High Test", les gazolines Irving vous offrent plus d'énergie — jusqu'à 17% de plus — pour le prix que vous payez. Assurez-vous que votre argent vous procure ce qu'il y a de mieux en fait de gasoline. Adoptez sans délai ces toutes nouvelles essences.

LA NOUVELLE **IRVING** et LA NOUVELLE **IRVING PLUS**

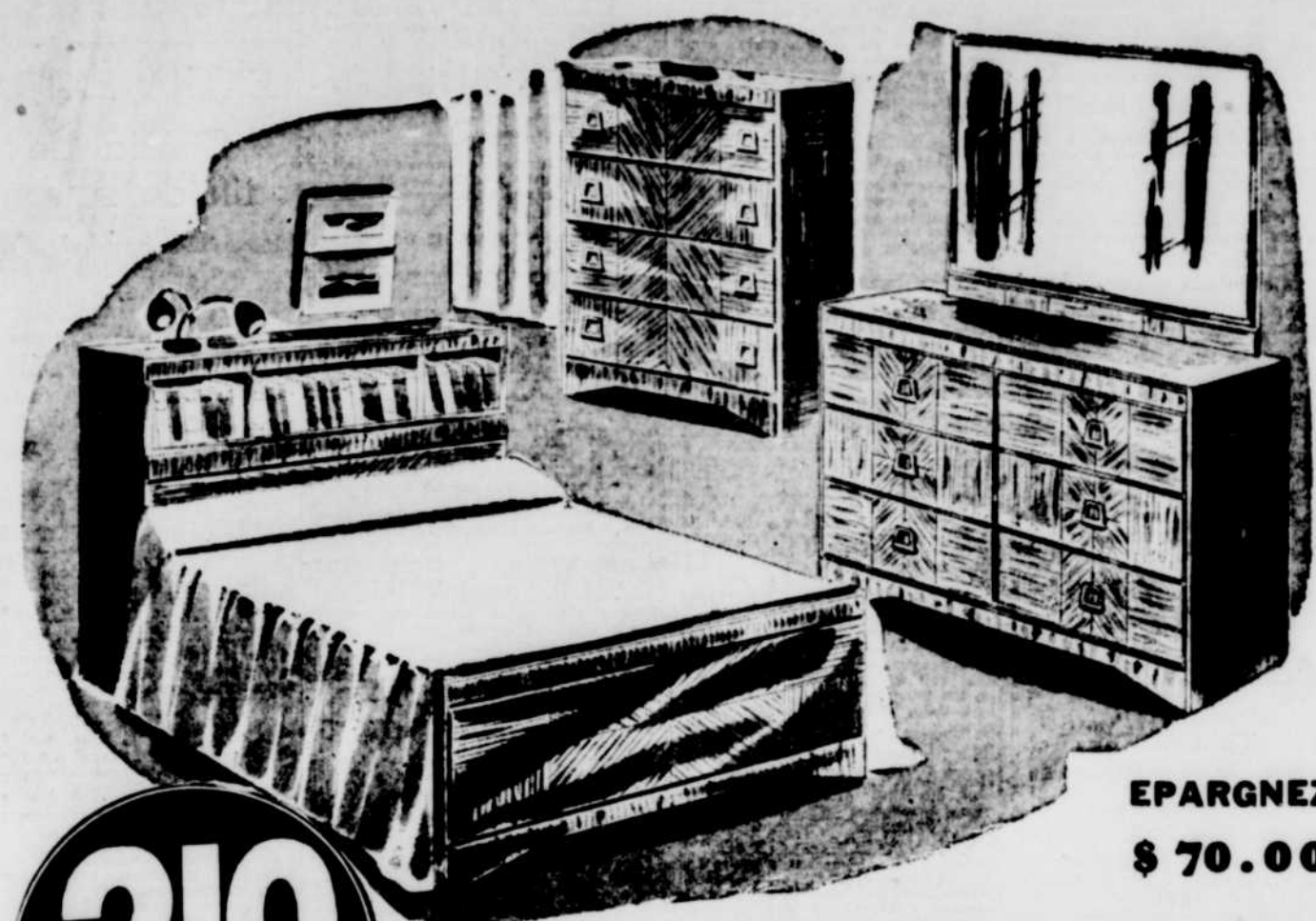


TOUTES DEUX ont un indice d'octane plus élevé et une nouvelle formule équilibrée

LES GAZOLINES IRVING — LES PLUS PUISSANTES AU CANADA — NE COÛTENT PAS PLUS CHER QUE LES GAZOLINES ORDINAIRES!

CHEZ LEGARE VENTE TRANSPROVINCIALE

SEULEMENT LEGARE A 70 MAGASINS POUR VOUS SERVIR. OUVERT VENDREDI JUSQU'A 9h.30 P.M. SAMEDI 5hres P.M.



\$219

PRIX DE VENTE SPÉCIAL SUR CES MOBILIERS DE CHAMBRE à COUCHER

avec BUREAU DOUBLE et LIT à TÊTE-BIBLIOTHEQUE

PRIX HABITUEL \$289.00

- Le bureau double a un GRAND miroir pleine largeur et six spacieux tiroirs, jolis commode et GRAND lit pourvu d'une étagère à la tête du lit sur laquelle vous pouvez placer radio, livres, horloges, bibelots, etc.
- Trois pièces à un prix sensationnellement bas.

AUCUN DEPOT \$2.20 par SEMAINE — 30 MOIS pour PAYER

**EPARGNEZ
\$ 70.00**

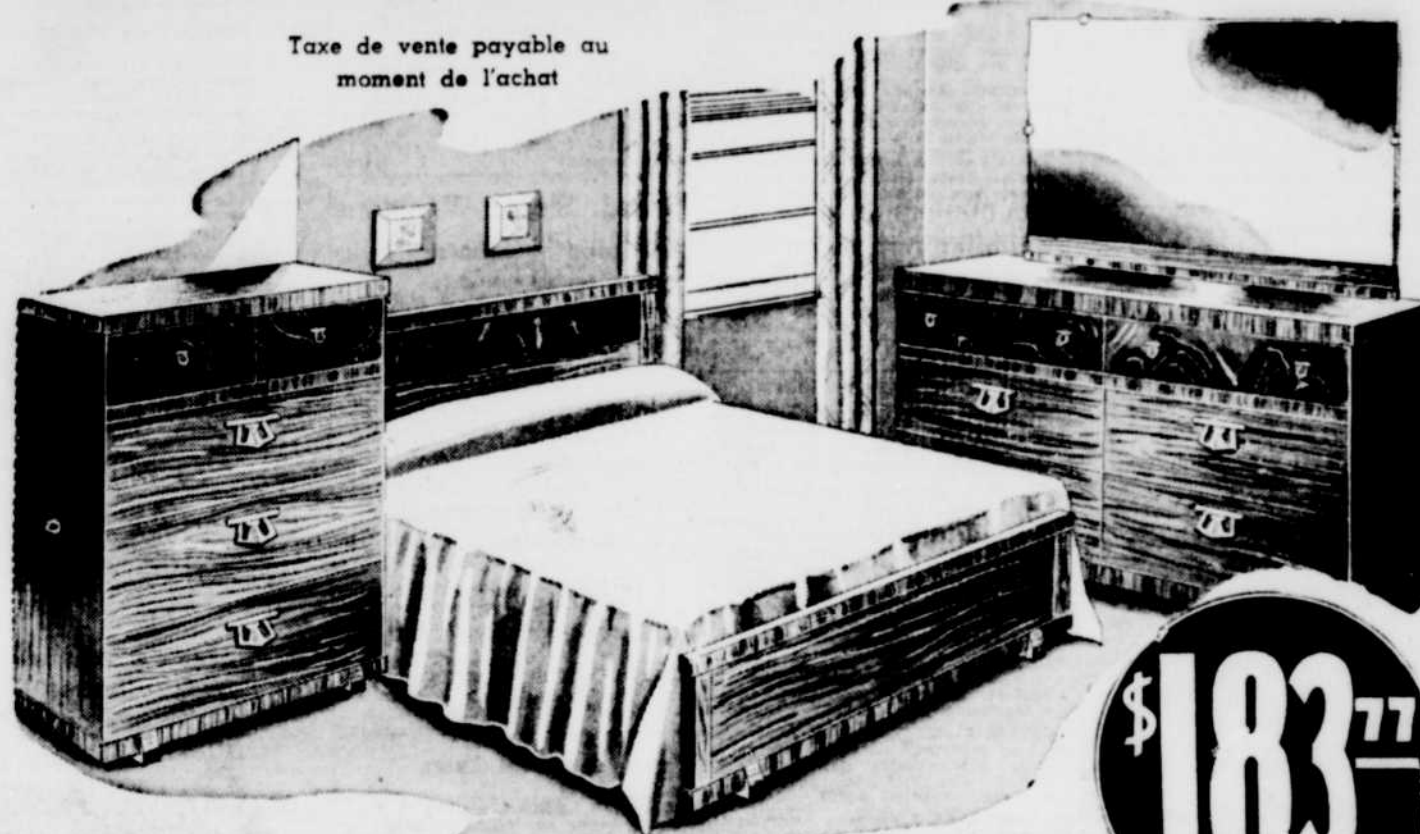


Gratis

**SERVICE A DINER
52 PIÉCES**

Vous recevrez, absolument gratis, un service à diner, 52 pièces, joliment glacé, manufacturé par Swinerton, d'Angleterre. Bausant patron de marron, enjolivé d'une bande dorée. Cet ensemble de huit couverts est le vôtre, avec chaque achat de \$25.00 ou plus, effectué au magasin. Empressez-vous afin d'éviter tout désappointement!

Taxe de vente payable au moment de l'achat



\$183⁷⁷

MOBILIER de CHAMBRE, 3 PIÉCES

Finis noyer ou chêne pâle

- Prix nouvellement réduit sur ce mobilier d'une grande popularité. Exquisément grenu, fini chêne pâle ou noyer.
- Bureau magnifique à quatre tiroirs, avec miroir et commode à dessus planché, quatre tiroirs. Poignées métalliques. Lit à panneaux.

Rég. \$229.

Cadeau d'Anniversaire "GRATIS"

PAS de DEPOT — \$1.85 PAR SEMAINE — 30 MOIS POUR PAYER

PAS DE DEPOT - 30 MOIS POUR PAYER



\$137⁹⁵

MOBILIER de DINETTE 8 PIÉCES REG. \$179.

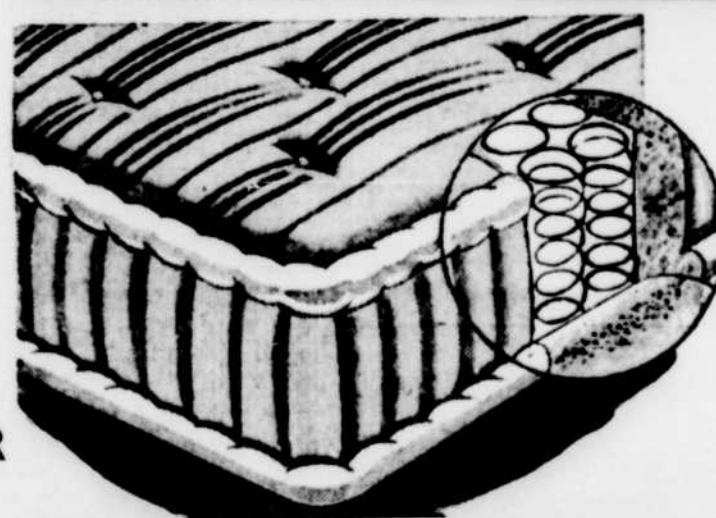
Finis noyer ou naturel — Table rallongeable

ECONOMISEZ

Table extensible, genre cascade, buffet pourvu de tablettes et tiroirs. Six chaises à sièges rembourrés. Choix de deux finis: naturel ou noyer. C'est un mobilier très recherché.

\$41.23 \$137.77

PAS de DEPOT — \$1.40 PAR SEMAINE — 30 MOIS POUR PAYER



VALEUR REGULIERE de \$29.95

- Ils se vendent ordinairement à \$29.95, vous économisant \$7.00 sur chaque matelas.
- L'intérieur de ces matelas est rembourré abondamment de doux feutre de coton.
- Bords fermes, résistants à l'affaissement. Durable outil de coton.

\$22.95

PAS de DEPOT — 25c PAR SEMAINE
30 MOIS POUR PAYER



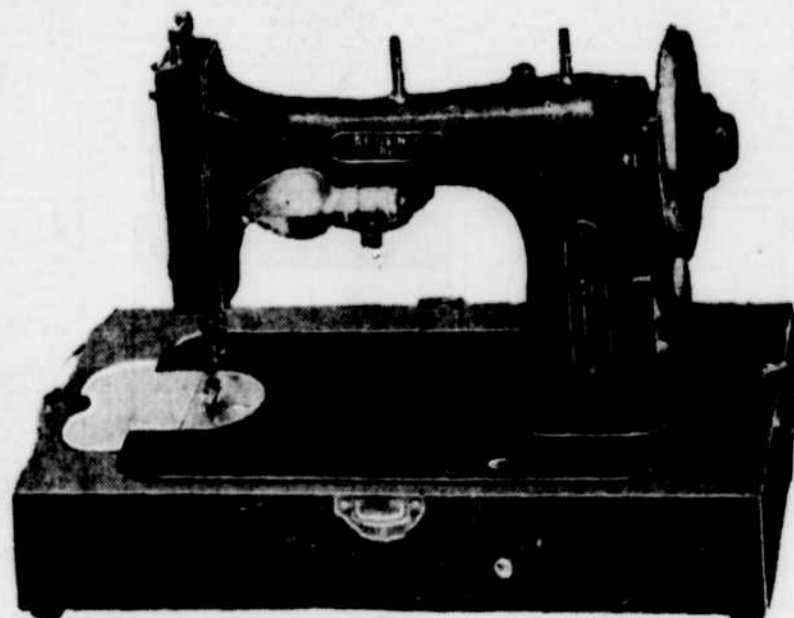
GARDE ROBES

A 2 PORTES

Voici une GRANDE garde-robe pouvant contenir une GRANDE quantité de vêtements! Deux portes avec miroirs, tiroirs de grande contenance au bas, solidement construite. Finis noyer.

REG. \$62.50 \$49.95

PAS DE DEPOT 50c PAR SEMAINE
30 MOIS POUR PAYER

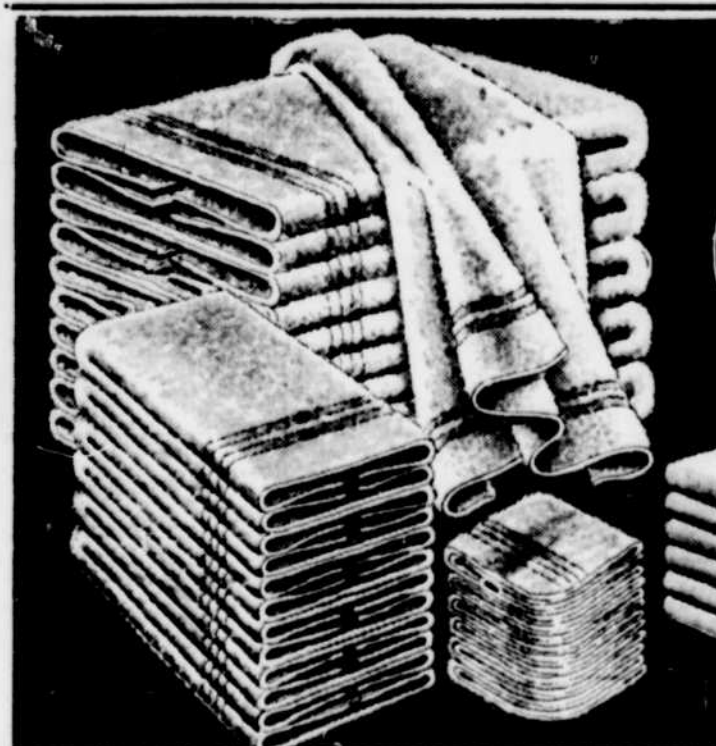


**MACHINE A COUDRE
PORTATIVE**

Tête solide. Coud en avant et en arrière sur tissu léger ou extra-épais. Finis durables, parties chromées luisantes. Contrôle du bout des doigts, bobineuse.

\$99.95

PAS DE DEPOT \$1.00 PAR SEMAINE
30 MOIS POUR PAYER



ENSEMBLES DE SERVIETTES

\$18⁷³

complet 24 pièces

- 6 SERVIETTES DE BAIN
- 6 DEBARBOUILLETES
- 6 SERVIETTES D'INVITES
- 6 LINGES A VAISSELLE

PAS DE DEPOT

25c PAR SEMAINE

30 mois pour payer

Legaré

68 RUE DES FORGES, TROIS-RIVIERES
143, RUE DE STATION - SHAWINIGAN FALLS
501, 61EME AVE., GRAND'MERE
RUE ST-JOSEPH, LA TUQUE

Des clients m'arrivent de loin. A ma demande, elles me disent: "Voici votre petite"

classée du Nouvelliste, Mme Lacerte. Nous venons."

Téléphone Trois-Rivières 6-2501
Shawinigan 7-1801 — Grand-Mère 3131

CARTE Professionnelle

Medecins

Dr Gaetan Baribeau, M.D.
Médecine générale

123, rue Toupin,
Cap-de-la-Madeleine

Tél: 5-1855

Propriétés à vendre

ROUTE QUÉBEC-MONTREAL, Grand-
père, belle maison moderne, près de
la rivière, idéal pour station de service,
maison de loisir, 4 chambres, car-
rissage, salle de bain, 10000 m²,
garage, 4000 m², 74, 75, 76, 77, 78,
79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88,
89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98,
99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106,
107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114,
115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122,
123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130,
131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138,
139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146,
147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154,
155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162,
163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170,
171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178,
179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186,
187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194,
195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202,
203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210,
211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218,
219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226,
227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234,
235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242,
243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250,
251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258,
259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266,
267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274,
275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282,
283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290,
291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298,
299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306,
307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314,
315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322,
323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330,
331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338,
339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346,
347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354,
355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362,
363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370,
371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378,
379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386,
387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394,
395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402,
403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410,
411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418,
419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426,
427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434,
435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442,
443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450,
451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458,
459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466,
467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474,
475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482,
483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490,
491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498,
499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506,
507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514,
515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522,
523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530,
531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538,
539, 540, 541, 542, 543, 544, 545, 546,
547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 554,
555, 556, 557, 558, 559, 560, 561, 562,
563, 564, 565, 566, 567, 568, 569, 570,
571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578,
579, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 586,
587, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 594,
595, 596, 597, 598, 599, 600, 601, 602,
603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 610,
611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 618,
619, 620, 621, 622, 623, 624, 625, 626,
627, 628, 629, 630, 631, 632, 633, 634,
635, 636, 637, 638, 639, 640, 641, 642,
643, 644, 645, 646, 647, 648, 649, 650,
651, 652, 653, 654, 655, 656, 657, 658,
659, 660, 661, 662, 663, 664, 665, 666,
667, 668, 669, 670, 671, 672, 673, 674,
675, 676, 677, 678, 679, 680, 681, 682,
683, 684, 685, 686, 687, 688, 689, 690,
691, 692, 693, 694, 695, 696, 697, 698,
699, 700, 701, 702, 703, 704, 705, 706,
707, 708, 709, 710, 711, 712, 713, 714,
715, 716, 717, 718, 719, 720, 721, 722,
723, 724, 725, 726, 727, 728, 729, 730,
731, 732, 733, 734, 735, 736, 737, 738,
739, 740, 741, 742, 743, 744, 745, 746,
747, 748, 749, 750, 751, 752, 753, 754,
755, 756, 757, 758, 759, 760, 761, 762,
763, 764, 765, 766, 767, 768, 769, 770,
771, 772, 773, 774, 775, 776, 777, 778,
779, 780, 781, 782, 783, 784, 785, 786,
787, 788, 789, 790, 791, 792, 793, 794,
795, 796, 797, 798, 799, 800, 801, 802,
803, 804, 805, 806, 807, 808, 809, 810,
811, 812, 813, 814, 815, 816, 817, 818,
819, 820, 821, 822, 823, 824, 825, 826,
827, 828, 829, 830, 831, 832, 833, 834,
835, 836, 837, 838, 839, 840, 841, 842,
843, 844, 845, 846, 847, 848, 849, 850,
851, 852, 853, 854, 855, 856, 857, 858,
859, 860, 861, 862, 863, 864, 865, 866,
867, 868, 869, 870, 871, 872, 873, 874,
875, 876, 877, 878, 879, 880, 881, 882,
883, 884, 885, 886, 887, 888, 889, 890,
891, 892, 893, 894, 895, 896, 897, 898,
899, 900, 901, 902, 903, 904, 905, 906,
907, 908, 909, 910, 911, 912, 913, 914,
915, 916, 917, 918, 919, 920, 921, 922,
923, 924, 925, 926, 927, 928, 929, 930,
931, 932, 933, 934, 935, 936, 937, 938,
939, 940, 941, 942, 943, 944, 945, 946,
947, 948, 949, 950, 951, 952, 953, 954,
955, 956, 957, 958, 959, 960, 961, 962,
963, 964, 965, 966, 967, 968, 969, 970,
971, 972, 973, 974, 975, 976, 977, 978,
979, 980, 981, 982, 983, 984, 985, 986,
987, 988, 989, 990, 991, 992, 993, 994,
995, 996, 997, 998, 999, 1000, 1001,
1002, 1003, 1004, 1005, 1006, 1007, 1008,
1009, 1010, 1011, 1012, 1013, 1014, 1015,
1016, 1017, 1018, 1019, 1020, 1021, 1022,
1023, 1024, 1025, 1026, 1027, 1028, 1029,
1030, 1031, 1032, 1033, 1034, 1035, 1036,
1037, 1038, 1039, 1040, 1041, 1042, 1043,
1044, 1045, 1046, 1047, 1048, 1049, 1050,
1051, 1052, 1053, 1054, 1055, 1056, 1057,
1058, 1059, 1060, 1061, 1062, 1063, 1064,
1065, 1066, 1067, 1068, 1069, 1070, 1071,
1072, 1073, 1074, 1075, 1076, 1077, 1078,
1079, 1080, 1081, 1082, 1083, 1084, 1085,
1086, 1087, 1088, 1089, 1090, 1091, 1092,
1093, 1094, 1095, 1096, 1097, 1098, 1099,
1100, 1101, 1102, 1103, 1104, 1105, 1106,
1107, 1108, 1109, 1110, 1111, 1112, 1113,
1114, 1115, 1116, 1117, 1118, 1119, 1120,
1121, 1122, 1123, 1124, 1125, 1126, 1127,
1128, 1129, 1130, 1131, 1132, 1133, 1134,
1135, 1136, 1137, 1138, 1139, 1140, 1141,
1142, 1143, 1144, 1145, 1146, 1147, 1148,
1149, 1150, 1151, 1152, 1153, 1154, 1155,
1156, 1157, 1158, 1159, 1160, 1161, 1162,
1163, 1164, 1165, 1166, 1167, 1168, 1169,
1170, 1171, 1172, 1173, 1174, 1175, 1176,
1177, 1178, 1179, 1180, 1181, 1182, 1183,
1184, 1185, 1186, 1187, 1188, 1189, 1190,
1191, 1192, 1193, 1194, 1195, 1196, 1197,
1198, 1199, 1200, 1201, 1202, 1203, 1204,
1205, 1206, 1207, 1208, 1209, 1210, 1211,
1212, 1213, 1214, 1215, 1216, 1217, 1218,
1219, 1220, 1221, 1222, 1223, 1224, 1225,
1226, 1227, 1228, 1229, 1230, 1231, 1232,
1233, 1234, 1235, 1236, 1237, 1238, 1239,
1240, 1241, 1242, 1243, 1244, 1245, 1246,
1247, 1248, 1249, 1250, 1251, 1252, 1253,
1254, 1255, 1256, 1257, 1258, 1259, 1260,
1261, 1262, 1263, 1264, 1265, 1266, 1267,
1268, 1269, 1270, 1271, 1272, 1273, 1274,
1275, 1276, 1277, 1278, 1279, 1280, 1281,
1282, 1283, 1284, 1285, 1286, 1287, 1288,
1289, 1290, 1291, 1292, 1293, 1294, 1295,
1296, 1297, 1298, 1299, 1300, 1301, 1302,
1303, 1304, 1305, 1306, 1307, 1308, 1309,
1310, 1311, 1312, 1313, 1314, 1315, 1316,
1317, 1318, 1319, 1320, 1321, 1322, 1323,
1324, 1325, 1326, 1327, 1328, 1329, 1330,
1331, 1332, 1333, 1334, 1335, 1336, 1337,
1338, 1339, 1340, 1341, 1342, 1343, 1344,
1345, 1346, 1347, 1348, 1349, 1350, 1351,
1352, 1353, 1354, 1355, 1356, 1357, 1358,
1359, 1360, 1361, 1362, 1363, 1364, 1365,
1366, 1367, 1368, 1369, 1370, 1371, 1372,
1373, 1374, 1375, 1376, 1377, 1378, 1379,
1380, 1381, 1382, 1383, 1384, 1385, 1386,
1387, 1388, 1389, 1390, 1391, 1392, 1393,
1394, 1395, 1396, 1397, 1398, 1399, 1400,
1401, 1402, 1403, 1404, 1405, 1406, 1407,
1408, 1409, 1410, 1411, 1412, 1413, 1414,
1415, 1416, 1417, 1418, 1419, 1420, 1421,
1422, 1423, 1424, 1425, 1426, 1427, 1428,
1429, 1430, 1431, 1432, 1433, 1434, 1435,
1436, 1437, 1438, 1439, 1440, 1441, 1442,
1443, 1444, 1445, 1446, 1447, 1448, 1449,
1450, 1451, 1452, 1453, 1454, 1455, 1456,
1457, 1458, 1459, 1460, 1461, 1462, 1463,
1464, 1465, 1466, 1467, 1468, 1469, 1470,
1471, 1472, 1473, 1474, 1475, 1476, 1477,
1478, 1479, 1480, 1481, 1482, 1483, 1484,
1485, 1486, 1487, 1488, 1489, 1490, 1491,
1492, 1493, 1494, 1495, 1496, 1497, 1498,
1499, 1500, 1501, 1502, 1503, 1504, 1505,
1506, 1507, 1508, 1509, 1510, 1511, 1512,
1513, 1514, 1515, 1516, 1517, 1518, 1519,
1520, 1521, 1522, 1523, 1524, 1525, 1526,
1527, 1528, 1529, 1530, 1531, 1532, 1533,
1534, 1535, 1536, 1537, 1538, 1539, 1540,
1541, 1542, 1543, 1544, 1545, 1546, 1547,
1548, 1549, 1550, 1551, 1552, 1553, 1554,
1555, 1556, 1557, 1558, 1559, 1560, 1561,
1562, 1563, 1564, 1565, 1566, 1567, 1568,
1569, 1570, 1571, 1572, 1573, 1574, 1575,
1576, 1577, 1578, 1579, 1580, 1581, 1582,
1583, 1584, 1585, 1586, 1587, 1588, 1589,
1590, 1591, 1592, 1593, 1594, 1595, 1596,
1597, 1598, 1599, 1600, 1601, 1602, 1603,
1604, 1605, 1606, 1607, 1608, 1609, 1610,
1611, 1612, 1613, 1614, 1615, 1616, 1617,
1618, 1619, 1620, 1621, 1622, 1623, 1624,
1625, 1626, 1627, 1628, 1629, 1630, 1631,
1632, 1633, 1634, 1635, 1636, 1637, 1638,
1639, 1640, 1641, 1642, 1643, 1644, 1645,
1646, 1647, 1648, 1649, 1650, 1651, 1652,
1653, 1654, 1655, 1656, 1657, 1658, 1659,
1660, 1661, 1662, 1663, 1664, 1665, 1666,
1667, 1668, 1669, 1670, 1671, 1672, 1673,
1674, 1675, 1676, 1677, 1678, 1679, 1680,
1681, 1682, 1683, 1684, 1685, 1686, 1687,
1688, 1689, 1690, 1691, 1692, 1693, 1694,
1695, 1696, 1697, 1698, 1699, 1700, 1701,
1702, 1703, 1704, 1705, 1706, 1707, 1708,
1709, 1710, 1711, 1712, 1713, 1714, 1715,
1716, 1717, 1718, 1719, 1720, 1721, 1722,
1723, 1724, 1725, 1726, 1727, 1728, 1729,
1730, 1731, 1732, 1733, 1734, 1735, 1736,
1737, 1738, 1739, 1740, 1741, 1742, 1743,
1744, 1745, 1746, 1747, 1748, 1749, 1750,
1751, 1752, 1753, 1754, 1755, 1756, 1757,
1758, 1759, 1760, 1761, 1762, 1763, 1764,
1765, 1766, 1767, 1768, 1769, 1770, 1771,
1772, 1773, 1774, 1775, 1776, 1777, 1778,
1779, 1780, 1781, 1782, 1783, 1784, 1785,
1786, 1787, 1788, 1789, 1790, 1791, 1792,
1793, 1794, 1795, 1796, 1797, 1798, 1799,
1800, 1801, 1802, 1803, 1804, 1805, 1806,
1807, 1808, 1809, 1810, 1811, 1812, 1813,
1814, 1815, 1816, 1817, 1818, 1819, 1820,
1821, 1822, 1823, 1824, 1825, 1826, 1827,
1828, 1829, 1830, 1831, 1832, 1833, 1834,
1835, 1836, 1837, 1838, 1839, 1840, 1841,
1842, 1843, 1844, 1845, 1846, 1847, 1848,
1849, 1850, 1851, 1852, 1853, 1854, 1855,
1856, 1857, 1858, 1859, 1860, 1861, 1862,
1863, 1864, 1865, 1866, 1867, 1868, 1869,
1870, 1871, 1872, 1873, 1874, 1875, 1876,
1877, 1878, 1879, 1880, 1881, 1882, 1883,
1884, 1885, 1886, 1887, 1888, 1889, 1890,
1891, 1892, 1893, 1894, 1895, 1896, 1897,
1898, 1899, 1900, 1901, 1902, 1903, 1904,
1905, 1906, 1907, 1908, 1909, 1910, 1911,
1912, 1913, 1914, 1915, 1916, 1917, 1918,
1919, 1920, 1921, 1922, 1923, 1924, 1925,
1926, 1927, 1928, 1929, 1930, 1931, 1932,
1933, 1934, 1935, 1936, 1937, 1938, 1939,
1940, 1941, 1942, 1943, 1944, 1945, 1946,
1947, 1948, 1949, 1950, 1951, 1952, 1953,
1954, 1955, 1956, 1957, 1958, 1959, 1960,
1961, 1962, 1963, 1964, 1965, 1966, 1967,
1968, 1969, 1970, 1971, 1972, 1973, 1974,
1975, 1976, 1977, 1978, 1979, 1980, 1981,
1982, 1983, 1984, 1985, 1986, 1987, 1988,
1989, 1990, 1991, 1992, 1993, 1994, 1995,
1996, 1997, 1998, 1999, 2000, 2001, 2002,
2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, 2009,
2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016,
2017, 2018, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023,
2024, 2025, 2026, 2027, 2028, 2029, 2030,
2031, 2032, 2033, 2034, 2035, 2036, 2037,
2038, 2039, 2040, 2041, 2042, 2043, 2044,
2045, 2046, 2047, 2048, 2049, 2050, 2051,
2052, 2053, 2054, 2055, 2056, 2057, 2058,
2059, 2060, 2061, 2062, 2063, 2064, 2065,
2066, 2067, 2068, 2069, 2070, 2071, 2072,
2073, 2074, 2075, 2076, 2077, 2078, 2079,
2080, 2081, 2082, 2083, 2084, 2085, 2086,
2087, 2088, 2089, 2090, 2091, 2092, 2093,
2094, 2095, 2096, 2097, 2098, 2099, 2100,
2101, 2102, 2103, 2104, 2105, 2106, 2107,
2108, 2109, 2110, 2111, 2112, 2113, 2114,
2115, 2116, 2117, 2118, 2119, 2120, 2121,
2122, 2123, 2124, 2125, 2126, 2127, 2128,
2129, 2130, 2131, 2132, 2133, 2134, 2135,
2136, 2137, 2138, 2139, 2140, 2141, 2142,
21

**ACHETEZ VOS MEUBLES SANS
DEBOURSE COMPTANT ET PRENEZ
JUSQU'A 36 MOIS POUR PAYER CHEZ**

FORTIN

SYNTONISEZ CHLN TOUS LES JOURS A COMPTER DE 8 h. 30 A.M. AFIN D'ECOUTER **LE PETIT DEJEUNER**

ETIQUETTES CASH

Afin d'éviter de perdre ou d'échanger leur vêtements, nous utilisons les futurs clients à les "identifier" à l'aide des NOMS TISSES CASH. Donnez votre commande immédiatement afin d'éviter les retards inutiles. Il nous faut exiger au moins 15 jours de délai avant la livraison. Les NOMS TISSES CASH sont en vente au rayon des gilets pour dames, à l'entrée du magasin.

NOMS TISSES: 3 douz. \$1.80

6 douz. \$2.40 / 9 douz. \$3.00

12 douz. \$3.30 / 24 douz. \$5.50

Initiales tissées:

2 initiales 6 douz. \$1.10 12 douz. \$1.50

3 initiales 6 douz. \$1.50 12 douz. \$2.10

4 initiales 6 douz. \$2.10 12 douz. \$3.00

HEURES D'AFFAIRES

Lun. - Mar. - Jeu.
9 hres a.m. à 5 h. 30 p.m.

Mercredi
9 hres a.m. à midi

Vendredi
9 hres a.m. à 9 h. 30 p.m.

Samedi
9 hres a.m. à 5 hres p.m.

Stationnement

GRATUIT

COIN NOTRE-DAME ET

ST-GEORGES

A QUELQUES PAS DE

FORTIN

S'HABILLE BIEN
QUI S'HABILLE CHEZ **FORTIN**

S'habille mieux, qui
s'habille avec un

LOMBARDI



Rien ne peut remplacer l'expérience acquise... la raison pour laquelle les vêtements LOMBARDI sont inimitables est que M. Lombardi qui est un tailleur pratique, de longue expérience, surveille personnellement le travail fait sur chaque vêtement et voit à ce qu'il soit fait de cette manière qui caractérise seulement les vêtements de haute qualité.

- Dessinateurs et coupeurs experts
- Essais préparés à la main
- Epaules, manches et bords taillés à la main
- Attention spéciale à tous les détails
- Styles modernes sans exagération

Des coutures larges aux épaules et tour de bras rendent possibles tous les changements nécessaires, non seulement après l'essayage, mais en tout temps. De confection minutieuse digne d'éloge, un complet Lombardi n'est pas seulement neuf au moment de l'achat... il est neuf pour la durée du vêtement.

\$79.50 à \$105.00

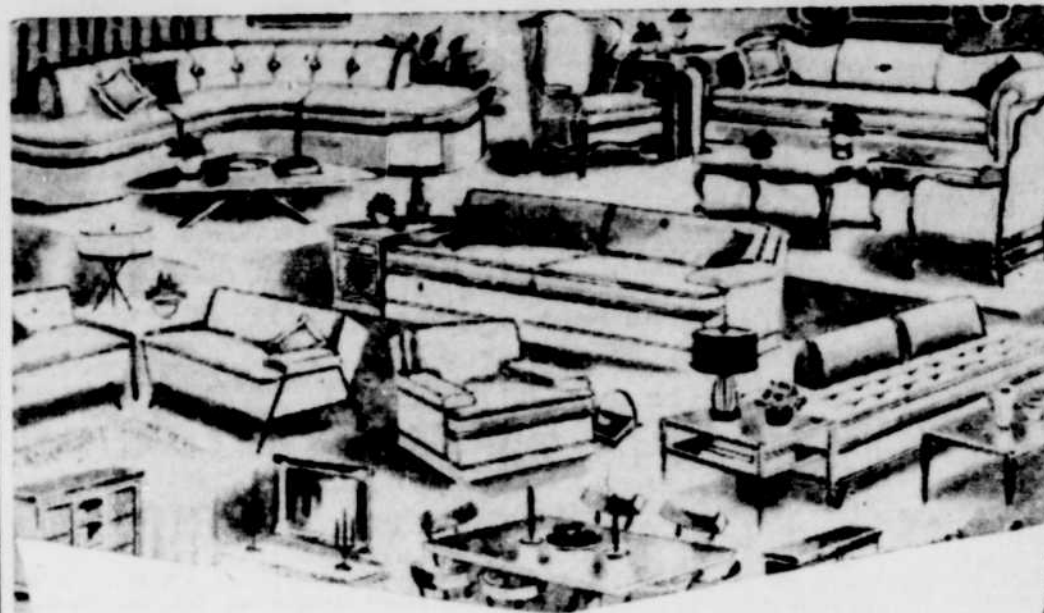
- 100 nouveaux patrons
- Quatre couleurs pour chaque patron

VOYEZ-LES AUJOURD'HUI



Facilités
de
Paiement
si vous le
désirez

AU REZ-DE-CHAUSSEE



Profitez de votre visite

A LA

49e EXPOSITION REGIONALE

POUR FAIRE VOS EMPLETTES
AU PLUS IMPORTANT

CENTRE D'ACHATS

ENTRE MONTREAL ET QUEBEC

CHOISISSEZ VOS MEUBLES

Parmi un

ETALAGE COMPLET

Et non pas seulement

quelques nouveaux échantillons

Ameublements de chambre - Salon

Cuisine et Boudoir

Fauteuils et Chaises individuels

Literie - Lampes - Tables

APPAREILS ELECTRIQUES

"Machines à laver CONNOR

\$49.50 à \$389.50

"Poêles Gurney, Enterprise, RCA Victor

\$205.00 à \$519.00

"Réfrigérateurs Leonard, RCA, Deepfreeze

\$259.00 à \$599.00

"Radios Northern Electric, RCA Victor

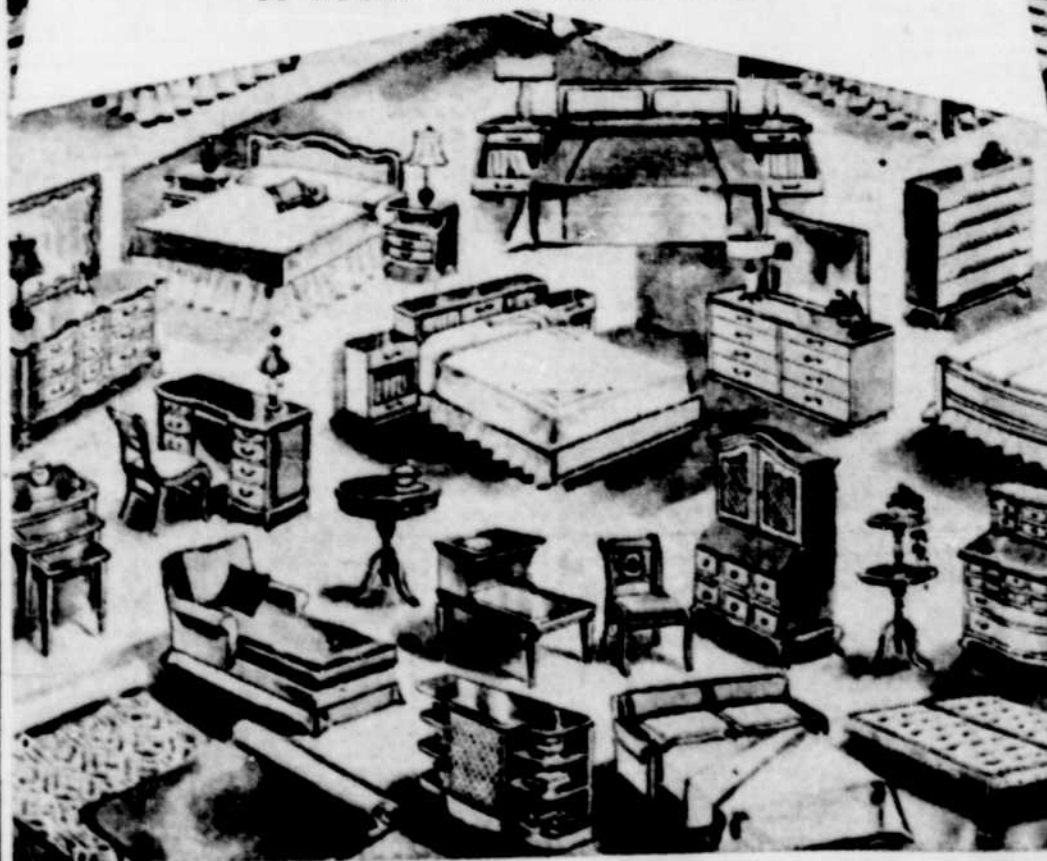
et Marconi

\$29.95 à \$395.00

AUCUN DEBOURSE COMPTANT

PREMIER PAIEMENT

30 JOURS APRES LA LIVRAISON



VALEUR INTERESSANTE
POUR LES ECOLIERS....

BAS

- HARVEY WOODS
- MAPLE LEAF

A votre choix, bas 90% laine Kroy (irrétrécissables) et 10% de Nylon. Choix de 7 couleurs: coco, gris, vert bouteille, rouge vin, rouille, beige, marine. Pointures: 10 à 12. Aussi bas 100% Nylon unis ou avec motifs de fantaisie. Couleurs: rouge vin, rouille, beige, marine et vert. Pointures: 10 à 11. Achetez-en plusieurs paires à ce bas prix FORTIN.

\$1

LA PAIRE

Merci au premier



La lingerie pour la garde-robe écolière
doit être choisie avec soin!...

ROBES

DE CHAMBRE

Tailles: 12 à 44

Magnifiques robes de chambre en chaude flanelle, ligne classique, coupe impeccable. Collet châle ou tailleur, manches longues, jupe circulaire, ceinture avec frange, bordure de couleur contrastante. Couleurs unies, plaid ou à carreaux sur fond bleu royal, rouge, vert ou bleu.

\$9.95 à \$22.95

FAITES TOUS VOS ACHATS SANS DEBOURSE
IMMEDIAT SI VOUS FAITES DEJA
USAGE D'UN COMPTE COURANT BUDGETAIRE

Syntonisez CHLN
du lundi au vendredi
à 1 h. 50
afin d'écouter
**OPINION
DE
FEMMES**

**ROBES de NUIT et
PYJAMAS**

Pyjamas et robes de nuit très bien confectionnées en belle flanelle. Collet tailleur ou chinois, manches longues, tissu uni ou imprimé sur fond rose, bleu, blanc et jaune. Pour la détente ou le sommeil, vous les trouverez très élégantes et confortables. Tailles: petite, moyenne et grande.

\$2.98 et \$3.98

BOUFFANTS ET CAMISOLES

- Harvey Woods • Watson
et Lennard

En coton d'été au d'hiver. Tricot uni ou de fantaisie. Camisoles avec emboutie ronde. Brevettes étroites, larges ou manches courtes. Bouffants avec élastique à la taille, poignets, collets ou élastique à la jambe. Blanc seulement.

Tailles: petite, moyenne, grande,
très grande et très très grande

89¢ et \$1.65

EN VENTE AU TROISIEME

